

# La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

---

*Dans ce numéro :*

*Que va faire*

**la Fédération du Livre ?**

*par Pierre Monatte*

LA CENTRALE SYNDICALE BELGE  
QUITTE LA F.S.M. *par F. Liebaers*

**TROIS PRISONS**

*par Pierre Bernard*

L'Afrique du Nord sous la botte socialiste

*par Robert Louzon*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois ..... 230 fr.

Un an ..... 400 fr.

### ÉTRANGER

Six mois ..... 300 fr.

Un an ..... 500 fr.

## ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne,

14, rue de Tracy — PARIS (11<sup>e</sup>)

Téléphone : Central 17-08

### PERMANENCE

Tous les soirs, de 17 à 19 heures

le samedi, de 10 à 19 heures

## UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 27 - Juin 1949

Que va faire la Fédération du Livre ..... Pierre MONATTE

Il faut reprendre la question de l'épuration  
syndicale (AU C.C.N. de la C.G.T.F.O.)

Trois prisons ..... Pierre BERNARD

La guerre et la paix ..... Paul RASSINIER

L'Afrique du Nord sous la botte socialiste ..... ROBERT LOUZON

### Dans l'Internationale

Une année de « titisme » ..... A. ROSMER

Chronique ouvrière italienne : La non-  
collaboration ..... L'Homme de la Rue

Lettre de Bruxelles : La Centrale syndicale  
belge quitte la F.S.M. .... F. LIEBAERS

### La discussion continue

Syndicalisme de masse et syndicalisme d'af-  
finité ..... R. GUILLORE

Sur le syndicalisme autonome ..... G. LACARCE

A propos de la grève gestionnaire ..... G. RAVACHOL

### La Renaissance du syndicalisme

Motion d'orientation de la majorité de la  
section des Instituteurs de la Loire

Problèmes de base « Force Ouvrière » (Dans  
l'Isère) ..... PAUL PAILLARD

Pour saluer « le Ravell syndicaliste »  
d'Angers ..... Yves DELAUNAY

Le 2<sup>e</sup> Congrès de l'Union des syndicats F.O.  
de la région parisienne ..... LÉCHAUVET

La grève des fonctionnaires et postiers du  
15 juin (Position autonome, et Avanta-  
geuse) ..... R. RAGNAUER

### Faits et Documents

Les faits du mois. — Résolution générale de l'Union des syndi-  
cats F.O. de la région parisienne. — Un nouveau comité des 23 ? —  
Démocratie algérienne ! — La Centrale belge se retire de la F.S.M.  
— Les six de Munich.

# LA LIGUE SYNDICALISTE

## La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndica-  
lisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans  
les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de ten-  
dance, de secte ou de parti, afin de réaliser le  
maximum d'action contre le patronat et contre  
l'État.

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme  
à l'égard du gouvernement comme à l'égard des  
partis. La charte d'Amiens vaut en 1948 comme  
en 1906. La théorie de la direction unique du  
parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle diri-  
geant du parti, conduit la C. G. T. à la division  
et à l'impuissance. La politique de la présence,  
sans mandat ni garanties, rend la C. G. T. dé-  
pendante du gouvernement.

3° De rappeler que l'unité syndicale implique  
une maison confédérale habitable pour tous les  
syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée  
du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires  
syndicaux ne se considérant pas comme une bu-  
rocratie omnipotente et ne regardant pas les  
syndiqués comme de simples contribuables.

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale  
en procédant à l'examen des problèmes pratiques

et théoriques posés devant le mouvement ouvrier,  
en préconisant la formation de Cercles d'études  
syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique  
journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'ex-  
cluent pas, au contraire.

5° De lutter contre le chauvinisme qui déserte  
jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale  
mondiale. La place des travailleurs n'est ni der-  
rière l'impérialisme américain ni derrière l'impé-  
rialisme russe. Elle est derrière une Internationale  
syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bu-  
reau international du Travail ni avec l'Organisa-  
tion des Nations Unies. Une Internationale qui  
appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les  
prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque ef-  
fort donné à une institution gouvernementale est  
un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale.

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme  
ne peut s'élever avec puissance que sur les tri-  
ples fondations de l'indépendance, de la lutte de  
classes et de l'internationalisme.

7° De maintenir vivants le précepte de la Pre-  
mière Internationale : l'émancipation des travail-  
leurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-  
mêmes.

# Que va faire

# la Fédération du Livre ?

Si j'en juge par diverses questions qui m'ont été posées, à propos du Congrès de Bordeaux, pas mal de camarades risquent fort d'éprouver une surprise désagréable. Je préfère ne pas m'abuser moi-même et s'il y a surprise, qu'elle soit agréable. Les surprises agréables sont rares, hélas ! Aussi je n'attends rien de fameux des débats qui vont se dérouler à Bordeaux du 15 au 18 juin.

Ma foi, si j'ai vu trop noir, si quelque poussée souterraine inattendue se manifeste au grand jour, tant mieux ! Mais à l'instant où j'écris, tout ce que j'ai pu apprendre ou constater de droite et de gauche me donne à penser qu'à la veille du congrès le courant favorable à la C.G.T. stalinisée s'est, non pas affaibli, mais sérieusement renforcé.

Ce courant favorable embrasse à la fois des éléments désireux de rester quoi qu'il advienne à la C.G.T. telle qu'elle est devenue et d'autres qui y sont simplement résignés. D'abord les staliniens de la première cuvée, dont les cellules de boîtes ne restent pas inactives et l'emportent au finish sur les autres tendances, quand elles ne sont pas seules à se débattre ; ensuite la deuxième cuvée, les crypto-staliniens, les ralliés à la Ehn, le secrétaire fédéral du Livre, entraîné par les camaraderies de la Résistance derrière Saillant, Le Leap et Jayat. Ces deux catégories ont plutôt accru leurs forces et marqué des points. Défaite et départ de Roger Paul, trotskiste ou trotskisant, du secrétariat de l'important syndicat parisien du Livre où il représentait la section des imprimeurs. Mobilisation des délégués régionaux qui sont intervenus, de Toulouse à Clermont-Ferrand, pour appuyer Ehn, sections qui donnèrent localement une majorité à l'autonomie, lors du referendum, comme Saint-Etienne typos et Saint-Etienne lithos, et qui envoient des délégués acquis à la politique *ehnique* et sans doute prêts à disculper devant le congrès leur secrétaire fédéral d'avoir, en compagnie de M. Albert Bayet, empêché la *Tribune* de la Loire de réparaître malgré l'autorisation gouvernementale, et ainsi accru le chômage sur la place de Saint-Etienne.

Ce n'est déjà pas mal comme renforcement, mais il y a mieux. Parmi les adversaires de la C.G.T. stalinisée, un certain nombre estiment que le récent referendum a tranché pour une période qui n'est pas écoulée la question de l'appartenance de la Fédération du Livre. Appartenance est le mot à la mode au cours de cette discussion. Va pour appartenance. Toujours parmi les adversaires, d'autres éléments encore ne veulent pas engager le débat. Les vieux réformistes pensent qu'ils ne seront pas vaincus du moment qu'ils ne se seront pas battus. Ils sont prêts à tout avaler au sein de la majorité fédérale plutôt que de renoncer à la maison qu'ils avaient construite avec tant d'amour et de fierté. Vous pourriez bien, André Belin — rien du ministre du Maréchal ; un correcteur qui siège au comité fédéral du

Livre depuis vingt ans — en avaler de vertes et de pas mûres en pure perte.

C'est dans de telles conditions que va s'ouvrir le Congrès de Bordeaux. Les typos parisiens ont beau disposer d'un large crédit auprès de beaucoup de sections de province, en dépit de la manœuvre courante qui tend à opposer la province à Paris, et Largentier, leur secrétaire, posséder une réputation méritée d'habile manœuvrier, il est difficile d'espérer qu'ils renverseront les défenses qui protègent la citadelle fédérale. Qu'ils se battent bien, ce sera déjà quelque chose. Mais de cela même je doute un peu. Se battre bien, c'est poser le problème au fond, tant pour la C.G.T. que pour la Fédération, montrer le danger de la situation présente. Mais le sentiment de ce danger, c'est ce qui manque le plus. J'en ai eu l'impression très nette à l'assemblée générale de mon syndicat. Ce qui se passe aux correcteurs m'a certainement aidé à mieux comprendre ce qui se passe dans l'ensemble de la corporation du Livre.

J'ai été battu à mon syndicat ; je m'y attendais un peu — pas à ce point cependant — mon opinion sur F.O. étant vraiment peu partagée. On en a fait des gorges chaudes en quelques coins. Pour ma part, je n'en suis pas ému. J'ai une certaine habitude d'être seul, ou à peu près seul. Cela m'est arrivé en des circonstances plus graves. En 1914 et en 1922 notamment. La lutte d'après 1914, je la menai sans l'appui de mon syndicat. Au Congrès confédéral de Lyon, en 1919, c'est aux instituteurs du Finistère que je dus de pouvoir présenter le point de vue de la minorité. Le syndicat des correcteurs vota pour Jouhaux et sa politique de guerre. Il m'est arrivé déjà, on le voit, d'être en désaccord avec mon syndicat, et je ne m'en suis pas plus mal porté ni plus mal conduit. Je ne désespère pas plus aujourd'hui qu'hier de le voir se rallier à mon point de vue un jour prochain.

Travaillant l'après-midi, il m'est difficile d'assister à nos assemblées générales qui ont lieu généralement le samedi après-midi. D'où une certaine perte de contact, une ignorance au moins de ce que les camarades ont dans la tête. Chacun rumine à sa façon. Pour discuter utilement, il est nécessaire de savoir ce que les interlocuteurs pensent réellement et pourquoi ils le pensent. J'avais besoin d'aller à cette assemblée pour le savoir. Je ne regrette pas que Fini m'ait forcé la main : Qu'est-ce qui m'a fichu, avait-il dit, un syndicaliste qui parle de syndicalisme partout, excepté dans son syndicat !

L'assemblée des correcteurs se trouvait en face de deux positions. Celle du nouveau secrétaire du syndicat, Manier, partagée probablement par le secrétaire d'hier, Périgeat, hostile à la remise en question de l'affiliation à la C.G.T., tout en maintenant les sérieuses critiques apportées dans le passé ; depuis le referendum il ne se serait pas produit d'événements importants, au moins dans le Livre, appelant une nouvelle consultation.

La deuxième position, celle de la quasi-unanimité du Comité syndical, défendue par Louvet et René Bisio, favorable à la sortie de la C.G.T. pour passer à l'autonomie, à l'autonomie stricte, suivant leur formule. Sur le fond, sur les deux points essentiels, retrait de la C.G.T., passage à l'autonomie, je me trouvais d'accord.

La divergence portait sur divers termes de cette résolution visant F.O., manifestant une véritable phobie de F.O.

D'après la résolution Louvet-Bisio, les abstentionnistes lors du referendum du Livre ne se seraient pas prononcés en faveur de l'autonomie dans la crainte de la voir glisser vers F.O. Depuis, F.O. aurait fait la preuve de son inféodation à une direction politique et, par surcroît, gouvernementale. Passer de la C.G.T. à F.O. ce serait changer son cheval borgne pour un aveugle. Enfin s'il ne restait à choisir qu'entre la C.G.T. et F.O. ils choisiraient de rester à la C.G.T.

Le Comité avait désigné Louvet pour représenter le syndicat à Bordeaux. Périgeat « accompagnerait » Louvet et pourrait prendre la parole sur des questions techniques — donc pas sur la question essentielle — si l'assemblée en décidait ainsi. Singulière attitude fixée au deuxième délégué. Ordinairement, le second délégué ne se bornait pas à accompagner le premier et à lui porter sa valise ou bien à servir de mère d'actrice ; il avait les mêmes droits. Ou bien il n'y avait pas de deuxième délégué.

C'est ainsi que se présentait la discussion. Trois courants : le courant Manier-Périgeat, très fort dans le syndicat, mais représentant peut-être surtout les syndiqués qui ne viennent pas aux assemblées générales. La dernière rassemblait une cinquantaine de syndiqués sur un effectif de 400. Le courant Louvet-Bisio, fort de l'unanimité du comité syndical et de la grosse majorité des présents à l'assemblée, puisqu'il rallia 32 voix sur la cinquantaine. Enfin le courant stalinien Wantz-Rouillé, formé par les éléments disciplinés des cellules.

Je n'avais pas la prétention de former un courant à part. Mon désir était d'amener les deux premiers courants à réfléchir et à modifier leur route. Entre nous j'attendais plus du courant Manier-Périgeat auquel je suis ordinairement mêlé. Je me demande si nos secrétaires ne se sont pas laissés influencer par Ehni au cours des délégations faites en commun. Ils n'auront pas compris qu'il ne sert de rien d'avoir du cran si c'est pour faire une politique corporative à courte vue et une politique générale complètement fautive. En tout cas, ce courant s'était raidi dans un corporatisme trop réaliste, peut-être dans la mesure où son vis-à-vis s'affirmait chimérique. Car l'autonomie stricte de Louvet s'entourait d'un certain mystère. Ce n'était pas l'autonomie corporative chère à Largentier, et sans doute aussi à Périgeat et Manier, mais une autonomie allant, à défaut de la C.N.T., vers une nouvelle, une quatrième ou une cinquième C.G.T. Une fois le Livre passé à l'autonomie, on ferait appel à la Fédération autonome de l'Education, aux Postiers (1), aux divers syndicats autonomes, pour fonder la C. G. T. des autonomes. Et que faire si la Fédération du Livre repousse à son congrès l'autonomie ?

(1) Louvet se trompe sur les Postiers. « P.T.T. syndicaliste », dans son dernier numéro, dit justement que « c'est autour de F.O. que le regroupement syndical se fera ».

Le syndicat des correcteurs devra-t-il quitter la Fédération au nom de l'« autonomie stricte » ? On ne sait. Tout est possible, excepté rallier F. O. D'ailleurs Manier et Périgeat n'ont guère plus de sympathie pour elle que Louvet et Bisio. Ce qui ne manque pas de réjouir les stalinien du syndicat. D'où les trois courants contre mon point de vue sur F.O. A l'assemblée, j'ai voulu répondre aux trois. Je n'ai pu convaincre personne, en dehors des quatre ou cinq camarades qui l'étaient déjà. Pourtant les positions prises me semblent fragiles. D'autres reclassements s'opéreront.

Déjà le syndicat s'est prononcé contre le rapport fédéral, alors que primitivement on ne devait pas se battre sur le rapport moral, mais sur les modifications aux statuts. Dans mon article de mars, j'avais montré que pour de multiples raisons, les unes générales, les autres corporatives, le rapport d'Ehni devait être repoussé. J'ai dit à l'assemblée que j'étais content que notre syndicat vote contre, mais surpris qu'il le fasse seulement pour des raisons secondaires. En effet, dans la résolution Louvet-Bisio, pas trace des raisons essentielles. On propose de voter contre parce que Ehni n'assiste pas aux réunions de la C. A. confédérale, parce qu'il ne fait rien au sein de la C.G.T. et laisse faire — sans dire ce qu'il laisse faire — ; parce qu'il cumule ses fonctions de secrétaire fédéral avec celles de directeur de l'imprimerie confédérale, ce qui fait de lui un employé rétribué de l'appareil confédéral dont la liberté d'expression est de ce fait entravée ; enfin parce que les conclusions du rapport fédéral sont injurieuses pour tous ceux qui ne partagent pas l'opinion dirigée de la centrale syndicale.

On le voit, pas trace des raisons essentielles qui réclament le rejet du rapport fédéral et montrent l'impossibilité pour le Livre de rester à la C.G.T. stalinisée. On ne dit pas, on n'ose pas dire que la C.G.T. est devenue l'un des instruments perfectionnés du totalitarisme rouge ; que les grèves Molotov et les félicitations au coup d'Etat de Prague en sont la preuve ; que les déclarations de Bevin à la Chambre des Communes le 22 janvier 1948 ont été vérifiées par les événements. Vous vous les rappelez : « A Paris, M. Molotov nous a avertis que si nous continuions avec la France à poursuivre la réalisation du plan Marshall, nous irions au-devant de l'ouragan. » Pour la France, c'est la C.G.T. qui a eu la tâche de déchaîner l'ouragan. Et la Fédération du Livre a participé à cette tâche. Hier, la Tchécoslovaquie est devenue un Etat totalitaire avec l'aide de sa C.G.T. Demain, ce sera le tour de ce pays. Le Livre va-t-il s'y prêter ? La C.G.T. ouragan pousse aussi à la guerre, malgré son battage pour la paix, en marchant aveuglément derrière l'impérialisme russe.

La Fédération du Livre agit-elle mieux sur le terrain corporatif ? En suivant la politique de la Résistance relativement à la presse, en se mettant à la remorque de M. Bayet, Ehni a abouti à créer le chômage dans les journaux et dans le labeur. Or, dans notre syndicat pas plus un courant que l'autre ne sent le danger de cette politique. Et ce qui est vrai pour les correcteurs l'est aussi probablement pour l'ensemble du Livre. Certes, le fait du chômage est éclatant et c'est un gros poids pour le syndicat, qui a dû réclamer aux syndiqués canardiens l'abandon aux chômeurs d'une journée par mois. Mais quelles sont les véritables causes de ce chômage ? On ne recherche pas

pourquoi vingt quotidiens sont morts à Paris en deux ou trois ans et pourquoi d'autres qui avaient demandé à sortir ne sortent pas. Cela tient à la politique de presse de la Résistance. Pas du tout, m'objecte-t-on. Il n'y a pas à Paris d'autres journaux prêts à sortir, en dehors du *Journal*, de Lemaigre-Dubreuil, et le *Journal* remet sa parution pour d'autres causes que celles qui tiennent à la Résistance. J'ignore quant à moi les raisons que peut avoir M. Lemaigre-Dubreuil. Ce qui est certain, c'est que des centaines d'autorisations de paraître étaient en souffrance. Dans le nombre il y en avait bien vingt de sérieuses. L'autorisation de paraître n'est plus nécessaire, mais reste le papier-journal dont la distribution dépend toujours du gouvernement. Restent les agences de publicité. Restent les agences d'information. Je sais bien que depuis Théophraste Renaudot et Louis XIII la presse d'information, à plus forte raison les agences, sont les serviteurs du pouvoir quel qu'il soit et, suivant l'image d'un historien, « le levier manié par le gouvernement pour pousser l'opinion dans tel ou tel sens ». La situation n'est donc pas nouvelle, mais ces messieurs de la Résistance ont exagéré. Ils ont créé une presse qui sur des tons différents n'a le droit de chanter que les mêmes chansons. Le public en est fatigué. Il n'y a qu'à voir les lecteurs de deux quotidiens comme le *Populaire* et *l'Aube*. Il faut du mérite pour lire chaque matin le *Popu*. J'en sais quelque chose. Quelle autre raison à la dégringolade de *l'Humanité*, de 500.000 à 250.000 ? Lorsque l'atmosphère de conformisme et de renfermé, pour ne pas dire d'abêtissement, sera dissipée, l'appétit de lecture reviendra. Que soient supprimées les entraves de tout genre, papier, publicité, information, imposées par les gouvernements de la Résistance, entraves sur lesquelles M. Bayet veille jalousement, flanqué du camarade Ehni, et la presse redeviendra moins illisible. Rien d'autre n'explique au fond que là où il y avait 54 quotidiens en 1913, comme à Paris, il n'y en ait plus que 32 aujourd'hui.

Evidemment on peut imaginer situation pire. Nos corporatistes du Livre, malgré leurs œillères, pourraient réfléchir sur les chiffres que nous donnait Zaremba sur la Pologne il y a quelques mois. En décembre 1937 il y avait là-bas 134 quotidiens et 422 hebdomadaires ; le totalitarisme rouge installé, il n'y a plus en 1948 que 55 quotidiens et 112 hebdomadaires. Ehni ne ferait pas mal de demander à son collègue de Varsovie ce que sont devenus les typos qui travaillaient sur les canards *Asparus*. Cela pourra lui être utile pour le jour où il sera ici commissaire du peuple en compagnie de son ami Le Leap. A moins qu'il ne trouve excellent que sa corporation soit condamnée à ne composer en tout et pour tout que *l'Humanité*, *l'Officiel* et le *Canard enchaîné*.

Ni Manier ni Louvet ne m'ont l'air de se représenter cela. Louvet m'a répondu que dans son dossier il avait vingt documents pareils. Il s'agit bien de documents et de bouts de papier ; il s'agit d'une situation qu'on ne voit pas, qu'on ne sent pas. On continue à parler comme si les événements, pourtant prévus, restaient lointains. Ils ont marché. De notre côté, mêmes bavardages, parce que manque le sentiment que le danger se rapproche.

S'abusant ainsi il n'est pas étonnant qu'on se donne de grands airs en face de Force Ouvrière. N'ayant rien compris aux causes profondes de la scission, il est naturel qu'on ne

comprenne pas ce qui en découle. Tout se tient étroitement. Alors haro sur F. O. !

On imagine — c'est, paraît-il, une trouvaille de René Bisó qui a dû aiguïser son imagination au temps où il appartenait au cabinet du ministre Yves Farge — on imagine, dis-je, que les abstentionnistes, lors du referendum du Livre, ne votèrent pas pour l'autonomie par crainte que celle-ci ne glisse vers F. O. Une pareille affirmation fait bien, malheureusement elle ne vaut pas grand-chose pour qui connaît un peu l'état d'esprit du Livre. Ce qui a faussé le referendum, c'est la pusillanimité des vieux dirigeants réformistes, qui n'ont pas osé proclamer leur accord avec F. O., eux qui pourtant avaient jusqu'alors offert les locaux de la Fédération pour les réunions de la tendance F. O. Si bien qu'après avoir offert le berceau, ils ont renié le nouveau-né. Pusillanimité accompagnée de sottise, car l'autonomie était un compromis entre deux positions adverses. Du moment que les partisans de F. O. se cachaient, tandis que les partisans de la C.G.T. mobilisaient tous leurs éléments, l'autonomie ne pouvait plus être la position intermédiaire de conciliation ; elle perdait du coup sa force d'attraction.

F. O. cheval aveugle, tandis que la C.G.T. serait seulement un cheval borgne. Plutôt la C.G.T., s'il faut choisir, que F.O. Qu'est-ce que cela signifie dans la réalité ? Cela signifie : plutôt le totalitarisme que le réformisme. Transposé en 1933, en Allemagne, cela signifie : Plutôt Hitler que Weimar. Merci bien, Louvet et Bisó. Nous espérons que le Livre et les autres corporations préféreront autre chose finalement.

Plutôt le totalitarisme que le réformisme. Est-ce bien ainsi que se pose le problème ? N'avons-nous que ce choix ? La C.G.T.-F.O. est-elle condamnée au réformisme ? J'ai dit un certain nombre de fois qu'une C.G.T. réformiste ne tiendrait pas le coup devant la C.G.T. stalinienne ni devant les événements. Je le répéterai sans arrêt, parce que cela me paraît de plus en plus évident. Comprend-on qu'une occasion a été ratée l'an dernier de faire la véritable Centrale qui était possible ? Ratée par la faute, certes, de Jouhaux et de ses amis qui ont voulu faire leur maison à eux. Ratée aussi par la faute des révolutionnaires qui n'ont rien compris aux causes profondes de la scission. J'ai été bien placé pour en juger. J'avais eu l'idée tout au début de 48, dès la fondation de F. O., de faire à une dizaine de militants une déclaration donnant les raisons qu'avaient les révolutionnaires de rallier F. O. J'en parlai à quelques-uns. L'un des premiers, un militant de F. O., me dit dès les premiers mots : « Ah ! non, pas d'histoires de correcteurs et d'instituteurs. » C'était le moment où Jouhaux pensait que son nom et sa bannière rallieraient des millions de syndiqués. Un mois ou deux après, le même camarade qui m'avait rembarqué me demandait où en était cette déclaration. Je ne pouvais lui répondre qu'une chose, c'est que l'occasion était passée, perdue par sa faute.

C'était le moment où Front Ouvrier faisait un tract dénonçant les scissionnistes de F. O. Sérieusement, pour ces camarades, la scission ne venait pas des staliniens. Même incompréhension du côté de la C.N.T., ne se rendant pas compte que ses militants auraient mille fois plus de chances de se rendre utiles au mouvement en ralliant F. O. qu'en rêvant à une C.G.T. de tendance. Même incompréhension

sion du côté des groupes socialistes d'entreprises transformés en Comités d'action syndicaliste pour devenir dans bien des cas des embryons de syndicats autonomes.

Il est courant — et Louvet n'y a pas manqué — d'accuser F.O. d'être inféodée au parti socialiste et par surcroît au gouvernement. Le parti socialiste, tiraillé entre Vincent Auriol et Marceau Pivert, aurait quelque peine à indiquer son chemin à personne. Quant à ses éléments syndicables, ouvriers et fonctionnaires, je serais surpris s'ils n'étaient pas restés en grande majorité dans la C.G.T. stalinisée. L'expérience des groupes socialistes d'entreprises paraît avoir épouvanté les dirigeants du parti. Du jour où l'on demanda aux ouvriers socialistes de ne plus être inertes sur le lieu du travail en face des staliniens, ces ouvriers cessèrent en effet d'être inertes, mais pour se dresser assez vite non seulement contre les staliniens, mais contre les dirigeants réformistes de leur propre parti et contre ceux des syndicats. De là chez quelques-uns d'entre eux, qui ont entendu dans leur boîte des ouvriers leur répondre : Rien à faire pour aller chez Jouhaux, l'idée qu'il n'y a rien à faire à F. O. et qu'il est préférable de faire des syndicats autonomes. Ces éléments ont à faire leur apprentissage. Ils sont en train de le faire et cela ne va pas sans quelques blagues et quelques loupages. Lacueille illustre à point mon explication.

F. O. inféodée au gouvernement ? On voit de drôles de choses dans la vie, tout de même je vois mal une organisation syndicale, si réformiste qu'elle soit, inféodée à Daniel Mayer. Néanmoins c'est selon qu'elle sera libre à l'égard du gouvernement français — plus libre que ne l'est la C.G.T. à l'égard du gouvernement russe — que F. O. se développera ou non. Mais la liberté ne se distribue pas avec tickets, elle se conquiert. Plus vite les révolutionnaires rallieront F. O., plus vite elle se libérera.

F.O. Wall Street pour faire pendant à F.O. Kominform ? Wall Street mis là pour l'A.F.L. et le C.I.O. Faudrait être sérieux. Les deux centrales syndicales américaines ont une autre conception que nous du mouvement, c'est probable. Mais ce qui est certain, c'est que Wall Street est leur ennemi. D'où viennent les balles qui ont frappé les frères Reuther ? Ou des staliniens ou du patronat de l'automobile incarnant Wall Street. Et ce qui est plus certain encore, c'est qu'il n'y aura pas d'Internationale syndicale possible sans l'American Federation et sans le C.I.O. Que ces centrales marquent leur solidarité avec les ouvriers français en aidant F. O. de leurs dollars, je n'y vois rien à redire. J'aime mieux ça pour F. O. que les francs de Daniel Mayer. Et j'espère qu'un jour il y aura assez de cotisants à F. O. pour que l'aide des centrales syndicales américaines ne soit plus utile.

Faire une C.G.T. est une entreprise difficile et importante. Cela comporte rassembler des syndicats, faire des Fédérations, des Unions départementales. Ça ne se fait pas quand on veut et comme on veut. Ça se fait avec les éléments dont on dispose. J'ai grand-peur que la Fédération du Livre, à son Congrès de Bordeaux, par la faute de ses éléments réformistes, comme de ses éléments révolutionnaires, ne fasse la partie belle aux éléments staliniens.

**Pierre MONATTE**

Au C. C. N. de la C. G. T.-F. O.

## Il faut reprendre la question de l'épuration syndicale

*Nous n'avons pas encore reçu les impressions d'un de nos amis sur le Comité confédéral national de la C.G.T.F.O. tenu les 28 et 29 mai.*

*Nous publions cependant la résolution sur l'épuration syndicale présentée par notre ami Lapeyre, qui marque un tournant peut-être décisif dans le mouvement syndical depuis la libération. Cette résolution a été votée à l'unanimité moins deux voix et une abstention.*

### **Le Comité confédéral national,**

Considérant qu'il est de notoriété publique que les hommes du parti stalinien se sont notamment servis des commissions d'épuration syndicale pour écarter des organisations ceux qui pouvaient constituer des obstacles à leur politique de colonisation ;

Considérant que des hommes de bonne foi pouvaient normalement avoir confiance en l'honnêteté intellectuelle d'hommes tels que le sieur Lucien Jayat, alors que les derniers événements ont montré que celui-ci n'était qu'un partisan et paraissait avoir reçu la récompense de la servilité par sa désignation à un poste de secrétaire confédéral, désignation incompatible avec ses qualités personnelles et les services qu'il a rendus à la cause ouvrière.

Considérant que des militants syndicalistes ont été sanctionnés après une instruction sommaire et sans avoir été entendus ;

Considérant qu'il appartient au mouvement syndical libre, et à lui seul, de juger avec le maximum de garanties de justice ceux qui auraient commis des actes contraires à l'intérêt ouvrier ;

Considérant qu'une nouvelle étude des sanctions prises après 1944 s'impose, d'autant plus qu'il est avéré qu'il a suffi à ceux dont la conscience n'était pas tranquille d'adhérer au parti, dit communiste, pour ne pas être inquiétés : il suffit de citer par exemple le cas de M. Pierre Lacour, ancien membre du cabinet de M. René Belin et ex-représentant de la C.G.T. à la Société Générale ;

Considérant en outre qu'il ne peut qu'être troublé par le silence fait sur les accusations monstrueuses portées contre Julien Racamond, alors que le bureau stalinien si prompt par ailleurs à relever les « calomnies » et les « diffamations » se garde bien de faire appel à la loi réprimant les textes diffamatoires,

MANDATE le bureau confédéral « Force Ouvrière » afin que dans les délais les plus brefs soit constituée une commission chargée de reprendre l'ensemble du problème de l'épuration syndicale, en dehors de tout esprit partisan, en donnant toutes possibilités aux accusés ou victimes de présenter leur défense.

Afin de donner le maximum d'autorité à cette commission, il conviendrait, en dehors de toute préoccupation d'effectifs, d'obtenir qu'elle soit commune à toutes les organisations syndicales libres.

Le C.C.N. estime qu'en prenant cette décision il fait œuvre de justice et met en pratique les principes directeurs du syndicalisme concernant le respect des droits de la personne humaine.

# Une année de "titisme"

L'excommunication prononcée contre Tito par le Cominform — c'est-à-dire par Moscou — est du 28 juin 1948, et comme pour en marquer, involontairement, le pénible anniversaire, Moscou vient de publier une note d'un ton plutôt plaintif par laquelle on essaie d'atteindre le peuple yougoslave par-dessus la tête de Tito ; on rappelle les services rendus par la Russie à la Yougoslavie dans la guerre et dans la paix, on prétend distinguer entre le peuple et son actuel gouvernement, on assure les opposants qu'ils trouveront toujours un refuge en Russie.

Les pronostics des faux prophètes, ou des ignorants, ou des stalinisants que l'affaire gênait, qui affirmaient que Tito reconnaîtrait ses erreurs, ou serait aisément réduit, eu encore que ce complot publiquement étalé n'était qu'une feinte, se trouvent entièrement controuvés : une année s'est écoulée et Tito et son équipe règnent toujours à Belgrade, et, fait plus important encore, le « titisme » a pris, au cours de sa première année d'existence, une signification universelle ; il s'est répandu dans toutes les parties du vaste empire russe et menace son existence du dedans : c'est la rébellion victorieuse d'un satellite contre un potentat considéré tout-puissant. Un mauvais exemple pour les autres.

Staline a pensé d'abord qu'il pourrait réduire la rébellion en agissant du dedans, au moyen d'une opposition yougoslave qu'il aiderait et qui viendrait renforcer les stalinisants fidèles des pays voisins. Mais s'il lui est facile de vaincre quand il n'a devant lui que des Benès et que le servent les Fierlinguer, cette tactique jusqu'alors triomphante se solda ici par un plein échec.

Pour la première fois, c'étaient deux régimes de même nature qui se heurtaient, et Tito connaît toutes les manœuvres, tous les tours, les mensonges, les ruses, le double jeu, qui caractérisent le stalinisme. Il sait comment on fabrique des unanimités, comment on se débarrasse d'une opposition, comment on monte un complot ; en cela, il a été bon élève. Il avait été fait prisonnier par les Russes pendant la première guerre mondiale, avait appartenu à l'armée rouge de 1917 à 1920 et n'avait adhéré au Parti communiste qu'en 1920. Rentré en Yougoslavie, il continua de se comporter avec la même prudence, ne s'engageant qu'au moment où il pouvait prendre sans risques la direction du Parti.

Aux tentatives staliennes, il répondit en incarcérant les deux membres hostiles de son Comité central ; en faisant juger et condamner comme « fascistes partisans de Horty », ou « espions au service des impérialistes », les Hongrois et les Bulgares qui avaient réussi à s'infiltrer. Le vocabulaire est le vocabulaire stalinien.

Cette opération ayant échoué, il ne restait plus que l'attaque du dehors, une attaque ouverte, c'était plus sérieux, plus difficile, plus risqué, et c'est là où Tito se trouvait dans une situation exceptionnellement favorable. Il était séparé de la Russie par une chaîne de satellites, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Albanie, tous trop faibles pour intervenir isolément, et, pour des raisons diverses, une action concertée n'était guère possible. Ils doivent se contenter d'exercer une pression sur chacune des fron-

tières. Enfin, non seulement la Yougoslavie échappait à l'occupation militaire russe, mais même la mission militaire que Moscou avait envoyée à Belgrade avait été rappelée dès le 18 mars 1948, quand la situation était si tendue que l'heure approchait où le conflit éclaterait publiquement. Staline s'était privé volontairement de cet appui tant il se croyait assuré de pouvoir réduire facilement le rebelle. Mais, pour favorable qu'elle fût, la situation géographique de la Yougoslavie de Tito offrait à l'attaquant un point vulnérable : la Macédoine.

S'enfonçant vers la Grèce entre la Bulgarie et l'Albanie, revendiquée par tous ses voisins, la Macédoine, aux frontières mal définies et peuplée par tous les peuples de l'Orient, a toujours été l'occasion de fréquents conflits entre ses voisins, et les grandes puissances n'ont pas manqué de l'utiliser pour leur politique quand elles voulaient susciter des conflits. Staline suivit leur exemple. Le 4 février dernier, le Comité central d'un « Front populaire macédonien de libération » adoptait la résolution suivante :

*Le deuxième Congrès du Front populaire macédonien proclamera l'insurrection générale du peuple macédonien et, s'adressant aux populations opprimées de Macédoine, les appellera à une lutte à mort contre les monarcho-fascistes et contre les occupants anglo-américains pour la libération la plus rapide et pour faire triompher les aspirations du peuple indompté de Macédoine dans sa lutte pour une république populaire de Macédoine.*

Cette résolution fut diffusée clandestinement par le « Nepokoren », en langue macédonienne, dans les deux zones de la Macédoine, la yougoslave et la grecque. Parallèlement, avait eu lieu l'élimination de Markos — hostile à l'amputation de l'Épire du territoire grec — et son remplacement par Joannidis à la tête des guérilleros grecs.

Le deuxième Congrès du « Front » se réunit à Vitsi, comme il avait été prévu ; dans les derniers jours du mois de mars. Mais, contrairement aux prévisions, il se sépara sans avoir lancé l'appel qui devait entraîner la Bulgarie, l'Albanie, les guérilleros grecs et peut-être la Hongrie et la Roumanie, à prendre les armes non seulement contre Athènes, mais aussi contre Belgrade, déclaré hostile à la création d'un Etat macédonien indépendant. Moscou dut se borner à opérer d'importants changements dans la hiérarchie soviétique, bulgare et roumaine, Enver Hodja, le petit potentat albanais, fut reçu à Moscou, en grande pompe ; enfin, on consolida le réseau des accords militaires orientaux par la conclusion du traité tchéco-hongrois qui manquait à la collection.

Paolo Vittorelli, qui donne cette intéressante information, dans « Il Cittadino », l'hebdomadaire de l'« Italia Socialista », examine ensuite les causes et les conséquences de cette insurrection manquée. Selon lui, il est certain que la réalisation du plan adopté par le Comité central du « Front » avait été mal et insuffisamment préparée ; les quelques troubles qui s'étaient produits durant février et mars dans la zone macédonienne de Yougoslavie ne pouvaient conduire à une sécession rapide contre laquelle Belgrade eût été impuissant ; une action engagée dans ces conditions n'aurait pu manquer de provoquer

un conflit général dans les Balkans, conflit qui aurait vite débordé les Etats balkaniques. Une intervention ouverte de la Bulgarie aurait justifié une sévère riposte anglo-américaine. De son côté, Tito déclarait au Congrès du Front populaire yougoslave qu'on n'arracherait pas sans guerre la Macédoine au territoire national, dont il proclamait l'intangibilité.

L'entreprise échouait comme avait échoué la précédente : la tentative de soulèvement intérieur. Elle avait été montée par Dimitrov, chargé de son exécution. On comprend qu'après cela, il ait soudain souffert d'une maladie qu'on ne pouvait soigner qu'en Russie, et que Moscou ait procédé à quelques purges parmi les dirigeants de ses satellites. En Bulgarie, Traicho Kostov, qui aurait dû, normalement, succéder à Dimitrov, fut éliminé et on ne trouva, comme successeur que Kolarov, ce qui indique la pénurie de serviteurs de tout repos et la mesure de leur médiocrité ; en Roumanie, la Pauker fut portée à la vice-présidence.

La propagande stalinienne s'était hâtée de communiquer ses lettres-réquisitoires aux autres partis du Cominform — qui purent ainsi se vanter d'avoir découvert tout seuls les « déviations » de Tito, comme le fit l'actuel grand homme de la section française — puis de les publier après la réunion du Cominform à Bucarest, sans donner, bien entendu, les réponses de Tito. Celui-ci riposta en les publiant de sorte qu'on a maintenant la possibilité de suivre, en ses détails, le développement du conflit.

Le point de départ est dans le rappel de la mission militaire russe à Belgrade. Le 18 mars, le maréchal Boulganine, alors ministre de la Défense, avait fait signifier la décision de rappel. La raison invoquée était que les conseillers et instructeurs militaires « se sentaient entourés d'hostilités ». Milovan Djilas, ministre de la Propagande et de l'Agitation, était accusé d'avoir déclaré, au cours d'une réunion du Comité central, que du point de vue moral, les officiers soviétiques étaient inférieurs aux officiers de l'armée britannique, et, circonstance aggravante, il ne s'était trouvé personne, au Comité, pour protester contre ces « propos injurieux ».

Tito répondit que ce n'était pas tout à fait cela, que les paroles avaient été mal rapportées ; que s'il avait demandé la réduction du nombre des membres de la mission, c'était uniquement parce qu'ils coûtaient trop cher ; ils exigeaient une solde quatre fois supérieure à celle de leurs équivalents yougoslaves. Les explications et réfutations se poursuivaient sans résultat, et Staline intervint en personne par le télégramme suivant :

*...Je suis surpris d'apprendre que quelques délits commis par des officiers et des soldats de l'armée rouge en Yougoslavie sont généralisés et étendus à l'armée entière. Vous ne devez pas offenser une armée qui vous a aidés à vous débarrasser des Allemands... Il n'est pas difficile de comprendre qu'il y a des brebis galeuses dans chaque famille mais il serait étrange de condamner la famille entière à cause d'une brebis galeuse. Si les soldats de l'armée rouge apprenaient que le camarade Djilas, et ceux qui ne le désapprouvèrent pas, considèrent les officiers anglais supérieurs, du point de vue moral, aux officiers soviétiques, ils crieraient de douleur devant pareille insulte.*

Il fallait vraiment qu'on se considérât entre soi, entre partenaires sûrs pour qu'il soit admis, sous la plume de Staline, qu'il y avait des brebis galeuses dans l'armée rouge.

Autre constatation du même genre. Tito ayant invoqué ses services passés, Moscou répond :

*Les services passés ne doivent pas nous rendre aveugles devant les erreurs présentes. Trotsky, lui aussi, en son temps, rendit des services révolutionnaires, mais cela ne signifie pas que le Parti com-*

*muniste russe pouvait fermer les yeux devant ses grossières erreurs opportunistes qui suivirent plus tard...*

Ce qui n'empêche pas d'écrire dans les manuels d'histoire que Trotsky trahissait dès avant même la Révolution d'Octobre. Pas besoin de se gêner avec les bons citoyens soviétiques. Ces grossiers mensonges forment la base de ce qu'on appelle, aujourd'hui, le marxisme-léninisme.

Après la rupture, le ton de la polémique qui n'a plus cessé a monté progressivement. Les précautions qu'on prenait au début ont vite disparu. Le 31 mars, on pouvait lire dans « Borba », l'organe du Parti communiste yougoslave, que dans les rapports économiques, la Russie saigne ses alliés communistes. Il y a de nombreux cas, affirmait ce journal, où la Russie oblige les gouvernements des « démocraties populaires » à lui vendre leurs produits à des prix très sensiblement inférieurs aux prix de revient.

On pouvait être sûr que dès que Tito essaierait d'établir des relations commerciales avec l'Occident, il serait accusé de se vendre aux impérialistes. Mais la riposte lui est aisée. Aucun des satellites ne s'en prive, et la Russie elle-même...

De type exemplaire du héros et du chef de « démocratie populaire », Tito est devenu, du jour au lendemain l'ennemi principal, le traître qu'il faut abattre ; on a eu à peine le temps de faire disparaître ses innombrables portraits. Si c'était encore nécessaire, on trouverait là une démonstration excellente du rôle que joue le peuple dans ces régimes totalitaires qui tentent de se camoufler en démocraties.

A. ROSMER.

## Chronique ouvrière italienne

### La non-collaboration

La non-collaboration, qui n'est que de l'obstructionnisme revu et corrigé, dans le sens péjoratif en raison de la manière dont elle fut appliquée, valait ce que valent toutes les armes de combat qu'emploie le prolétariat, et ses résultats dépendent de l'utilisation, au moment opportun, de nouvelles armes, d'autres moyens, pour élargir et compléter la lutte engagée. Par elle seule, la non-collaboration ne pouvait, en raison de la phase critique que traverse la classe ouvrière, donner les résultats que nous promettaient les confédérés social-communistes.

Les industriels, le premier moment de surprise passé, trouvèrent le moyen de tenir tête à la non-collaboration, et s'affirmèrent victorieusement plus habiles.

Un des objectifs principaux du mouvement ouvrier international a été la disparition du travail aux pièces. La confédération de Di Vittorio a élevé le travail aux pièces au rang de système ; dans tous les contrats de travail collectifs, il est inclus la prime au rendement collectif, laquelle intervient dans la rémunération quand la production atteint le chiffre convenu.

Avec la mise en pratique de la non-collaboration, l'ouvrier s'est aussitôt vu amputer une partie de son salaire, partie qui correspondait précisément à la prime au rendement collectif.

Les industriels ont réagi, rognant même sur le salaire du personnel de maîtrise, proportionnellement à la production réduite, conséquence de la non-collaboration, ou fermant l'usine, pour réembaucher de nouveau ; frappant d'amendes, suspendant ou renvoyant les soi-disant activistes de la non-collaboration. Il a été répondu par l'occupation des entreprises, évacuées ensuite sous la pression

des forces policières ; les organisations ouvrières ont riposté par des grèves générales de quelques heures, sans aucun résultat pratique.

### La rébellion des minoritaires

Placée devant l'inconnue de la grève générale, « La libre Confédération Générale du Travail », passant à la contre-attaque, se déclara disposée à régler — seule — avec la Confindustria tous les conflits en cours, à commencer par celui des ouvriers des industries chimiques. D'autre part, les secrétaires confédéraux, Enrico Parri, pour la tendance républicaine, et Giovanni Canini, pour le parti socialiste des travailleurs, formulaient les plus expresses réserves concernant le projet de grève générale pour toutes les corporations.

### La séance nocturne

Le 4 mai, à 21 heures, se réunit le Comité exécutif confédéral. La séance se termina à 5 heures du matin. La proposition de grève générale, bien que les social-communistes eussent la majorité, fut retirée. Au cours de l'interminable discussion, une partie des syndicalistes socialistes, et il ne s'agissait pas des premiers venus : Vaglianesi, secrétaire de la Fédération nationale des ouvriers des industries chimiques ; Bulleri, secrétaire confédéral ; Chiesa, des métallurgistes, se déclarèrent opposés à la grève générale, et disposés à accepter l'arbitrage proposé par le ministre du travail, Fanfani, quelques semaines auparavant, et que la C.G.T. italienne avait repoussé.

Il est facile d'imaginer la réaction des Bitossi, des Di Vittorio et des autres totalitaires contré les récalcitrants. Il est question de « cinquième colonne » au sein de la Confédération du Travail, quand on parle de Vaglianesi, de Bulleri et de Chiesa. La plus enragée semble être Teresa Noce.

### Drapeau blanc...

« Il Mattino », quotidien démo-chrétien de Milan, a publié, au lendemain de la séance de nuit, avec titre sur quatre colonnes, un papier : « Drapeau blanc à la Confédération Générale du Travail ». Il est déplorable, douloureux, déplaisant, de constater que la prose onctueuse du quotidien de la curie milanaise contient une part de vérité.

Les clauses de la proposition Fanfani, que la C.G.T. avait rejetées la semaine précédente, figée dans une attitude aveugle, et qu'elle ne pouvait plus dépasser que par la retraite ou par la grève, étaient les suivantes : suspension de tous les mouvements en cours, dès le 6 mai ; discussion sur la non-collaboration — que la C.G.T. refusait avec raison d'accepter — ; limitation de certaines attributions des comités d'entreprise (la Confindustria n'accepte plus les réunions dans l'enceinte des établissements ; plusieurs secrétaires, parmi lesquels Guidi des produits chimiques, ont tenté de passer outre, et ont été arrêtés ; les travailleurs ont protesté par quelques heures de grève et tout s'est terminé là).

Pour les punitions et les mesures prises en ce qui concerne la non-collaboration, il est demandé aux comités d'entreprise et directions d'usine de les réviser ; en cas de désaccord, les organisations centrales interviendront avec esprit de conciliation et de compréhension ; si l'accord ne peut être atteint, les ouvriers pourront s'adresser à la « magistrature du travail », création corporativo-fasciste.

Voilà en résumé les propositions du ministre Fanfani, que la C.G.T. italienne, après les avoir maintes fois repoussées, a fini par accepter.

### Notes et commentaires

La solution intervenue a soulevé une infinité de commentaires dans la presse quotidienne et hebdomadaire. Une partie des confédérés chantent victoire, mais les appréciations des journaux sont en général peu favorables à la thèse de Bitossi.

« Il Corriere della Sera » de Milan, du 5 mai, dans une longue correspondance de Rome, déclare : « Le calice de la non-collaboration s'avère de plus en plus amer pour la C.G.T. Celle-ci cherche désespérément à liquider cette partie perdue sans avouer ses erreurs devant les masses. Aujourd'hui même elle a fait de nouvelles tentatives et de nouveaux pas en arrière, en déplaçant la question, mais la Confindustria est ferme pour l'essentiel : aucune compensation pour les salaires perdus à la suite de la non-collaboration, aucune reconnaissance de celle-ci ».

Toujours sur « Il Corriere della Sera » du 6 mai, un titre de trois colonnes : « Ordre de cesser tous les mouvements en cours », et un sous-titre : « Aujourd'hui le secteur chimique est normalisé. Dans la métallurgie et les travaux publics, la non-collaboration est définitivement enterrée. »

Titre et sous-titre de la correspondance du quotidien milanais résumaient parfaitement le texte duquel nous extrayons quelques passages : « La nuit blanche (allusion à la réunion de nuit de laquelle nous parlons plus haut et qui se passa à discuter les propositions avancées puis retirées) a provoqué des rumeurs contradictoires et confuses dont le seul objet est de trouver un moyen pour ensevelir la non-collaboration, sans que la chose apparaisse comme une faillite retentissante pour ceux qui l'avaient fait surgir ; pour ceux qui avaient la conviction d'avoir découvert une méthode machiavélique propre à faire reculer les industriels, sans exposer les salariés aux graves conséquences de la grève et de la perte de salaires ».

« Il Corriere della Sera », quotidien sérieux et bien informé, semble trop pressé d'ensevelir la non-collaboration. On peut l'enterrer, mais elle ressurgira, parce qu'elle a sa place parmi les armes que le prolétariat a le droit d'employer, dans les combats de demain, pour défendre son droit à la vie, pour son émancipation envers tous les systèmes d'exploitation.

Nous — c'est-à-dire l'homme de la rue — sommes en faveur de tous les moyens de lutte dont le prolétariat peut et doit se servir, et parmi lesquels se trouve la non-collaboration, mais il faut que le jeu en vaille la chandelle, et non pas pour faire le jeu d'un parti, ou pis encore celui d'un Etat : la Russie, ou d'une institution : le Vatican.

Aujourd'hui c'est la politique des partis qui livre à la classe capitaliste le prolétariat divisé, désuni. Elle le livre à une catégorie de patrons et d'actionnaires des divers trusts, des cartels industriels, qui ne songe qu'à reprendre, qu'à arracher à l'ouvrier tout ce qu'elle avait dû abandonner et céder, au moment où les corps du duc et de ses gérarques étaient suspendus par les pieds piazza Loreto.

Et cette œuvre néfaste et dangereuse pour la classe ouvrière et pour la liberté, a été facilitée par le parti communiste italien, qui a porté de l'eau au moulin du Vatican, lequel a manœuvré et manœuvre, qui travaille avec un zèle digne d'une meilleure cause, contre la classe ouvrière, contre toute conception de justice et de liberté.

Nous aurions dû parler de la Constituante syndicale, mais nous le ferons dans la prochaine chronique.

L'HOMME DE LA RUE.

Rome, le 10-5-1949.

# La Centrale syndicale belge

## QUITTE LA F.S.M.

Dans la R.P. de juillet 1948, je terminais ainsi la partie de mon article relative à la fusion entre les quatre tronçons de la vieille C. G. T. B. :

*« Je fus seul à vouloir dénoncer la duplicité qui présidait à ce congrès de fusion. J'avais présenté des amendements au texte projeté de la déclaration de principes, dans le but de dégager une tendance syndicale. Je voulais mettre en garde les congressistes non staliniens contre les amères déceptions qu'ils se préparaient eux-mêmes. Mais le président, un social-démocrate convaincu, appuyé par les hurlements des staliniens et de quelques nouveaux venus, m'empêcha de parler. Je fis une fois de plus figure de diviseur et d'antiunitaire. Mais j'étais tranquille. Je savais bien qu'il ne faudrait pas de longues années pour établir qui avait raison entre les 900 délégués qui votaient « oui » et le seul qui osait voter « non ».*

J'aurais voulu, au même congrès de fusion, mettre les camarades en garde contre la duperie que constituait la fameuse Fédération Syndicale Mondiale, en voie de formation. Conformément aux règles établies par les organisateurs du congrès, j'avais introduit l'amendement que voici :

*« La nation est une réalité ; elle détermine les limites de la collectivité au sein de laquelle les syndicalistes doivent poursuivre la réalisation de leurs objectifs.*

*Les travailleurs libres des divers pays, poursuivant les mêmes buts doivent collaborer entre eux en vue de s'instruire mutuellement et de s'entraider. Ils conserveront leur entière liberté de déterminer eux-mêmes les moyens d'action à mettre en œuvre pour réaliser leurs objectifs selon les conditions matérielles et humaines propres à chaque pays.*

*Pour ces raisons, une association syndicale internationale, composée de syndicats libres et indépendants des Etats et des organismes internationaux créés par les Etats, est indispensable. »*

Cet amendement, je ne pus le développer et défendre pas plus que celui que j'avais introduit au sujet de la déclaration de principes. Ni l'un ni l'autre ne furent soumis au vote, le Bureau ayant décidé de les renvoyer pour discussion au prochain congrès.

Les congrès suivants décidèrent, sur proposition du Bureau, de renvoyer mes amendements au prochain congrès et ainsi de suite.

Cette conduite du Bureau n'était explicable que par une volonté farouche d'éviter tout débat au sujet du syndicalisme et de l'internationalisme. Au lendemain de la guerre, durant laquelle le syndicalisme anticapitaliste et l'internationalisme déjà gravement compromis avaient été complètement sacrifiés au chauvinisme et à la collaboration des classes, un tel débat s'imposait pourtant impérieusement.

Mais le nazisme a laissé derrière lui une nouvelle conception de la démocratie syndicale. Les « chefs » pensent et agissent pour les travailleurs. Ceux-ci sont incapables de comprendre quelque chose à la

grande politique, celle des compromis et de l'équilibre de forces.

C'est ce qui explique que depuis avril 1945, personne parmi les militants, même pas les secrétaires des Centrales syndicales, n'a jamais été complètement informé des manigances de la F. S. M. Ils ne pouvaient par conséquent émettre un avis au sujet de l'action ou de l'inaction du syndicalisme international.

L'étouffement des discussions, l'escamotage de la vérité, la diplomatie la plus secrète, n'ont pu rendre la vie à un monstre mort-né. Cette réalité a été plus puissante que l'habileté des dirigeants.

Tout comme la fusion entre démocrates et staliniens sur le plan national avait été imposée par la présence de ces derniers au gouvernement, la F.S.M. avait été imposée par la bonne entente imaginaire entre les puissances de l'Est et celles de l'Ouest. La lune de miel dans l'un et l'autre cas n'aura duré que le temps de la collaboration entre les gouvernements adverses dans les sphères officielles.

Non seulement les syndicats intéressés aux Etats totalitaires ont agi sur l'ordre de leurs gouvernements, mais la conduite des syndicats libres a également été influencée par la politique intérieure et extérieure de leurs propres gouvernements.

### Des larmes de crocodile

On connaît les incidents « officiels » qui ont fait éclater en morceaux la F.S.M. On sait aussi que les raisons réelles qui rendaient fragile cette construction artificielle sont bien plus profondes.

La F.G.T.B. s'est donc réunie, le 29 mai dernier, en congrès extraordinaire, en vue de prendre position à l'égard de la F.S.M., déjà enterrée avec beaucoup de larmes de crocodile.

Ce sont ces larmes de crocodile, versées par la plupart des dirigeants des syndicats libres qui n'osent pas avouer leur joie d'avoir échappé aux griffes de leurs camarades totalitaires, qui empêchent les travailleurs de tirer les utiles leçons de cette nouvelle phase de la crise que le mouvement syndical traverse depuis trente années.

C'est ce qui explique que le rapport qui a été présenté au Congrès ait tout à fait l'allure d'un document officiel. Comme à l'O.N.U. et dans les autres conférences et organismes officiels, son auteur évite d'appeler les choses par leur nom ; il s'efforce de démontrer que tous les torts se trouvent du côté des staliniens ; les démocrates, eux, ont fait preuve d'une bonne volonté et d'une patience d'anges. En réalité, ils ont surtout fait preuve soit d'une incapacité politique totale, soit d'un manque absolu de conscience. En effet, les grands responsables du gâchis dans lequel se débat le mouvement syndical international quatre années après la fin des hostilités militaires, ce sont les dirigeants des syndicats libres. Ils auraient dû savoir qu'ils ne pouvaient collaborer avec les dirigeants russes sans trahir le syndicalisme indépendant et internationaliste.

Le rapporteur fournit tout au long des quarante-huit pages de son rapport les preuves les plus aveuglantes que, dès le début, les Russes ont manifesté

leur volonté d'imposer leurs vues et leurs méthodes, qui sont diamétralement en opposition avec les conceptions et les méthodes des syndicats libres. Il montre aussi dans quel singulier état d'esprit agissent les promoteurs de cette soi-disant internationale syndicale.

« Au milieu de la guerre, le T.U.C. britannique décida de faire un effort pour réunir les organisations syndicales des différentes nations alliées, afin d'examiner ensemble, d'une part, l'aide qui pouvait être fournie en vue de la continuation de la guerre et de la défaite de l'ennemi commun, et, d'autre part, la création éventuelle, après la guerre, d'une organisation syndicale unie groupant toutes les tendances. »

Quatre lignes plus loin :

« Par suite de diverses circonstances de la guerre, la conférence des Centrales syndicales des différents pays alliés ne put être convoquée que pour le mois de février 1945. Au cours de ces assises, on jeta les bases de l'organisation internationale et l'on adopta une résolution concernant la contribution à l'effort de guerre par le mouvement syndical. En outre, il fut décidé de désigner un comité provisoire chargé d'élaborer les statuts et le programme du nouvel organisme international : la Fédération Syndicale Mondiale. »

La guerre touchait à sa fin ; les hommes réunis à la conférence de février 1945 ne voyaient rien d'autre à faire que de voter une résolution concernant la contribution des syndicats à l'effort de la guerre. Ils ne voyaient rien à dire sur l'action à mener par les syndicats en faveur des revendications des travailleurs.

Tout cela est assez compréhensible de la part des Russes ; ils avaient leur plan de conquête. Ils étaient fermement résolus à étouffer, avec la complicité tacite de leurs camarades démocrates, toute action syndicale indépendante dans les pays livrés à leur domination par Churchill et par Roosevelt. Dans les autres pays, et principalement en France, où les stalinien s'étaient emparés des leviers de commande de la C.G.T., et en Italie, Moscou voulait, au nom du patriotisme et de la résistance, poursuivre la guerre contre le nazisme, le fascisme et l'inclivisme, afin d'instaurer dans ces pays la « démocratie populaire ».

Les dirigeants des syndicats libres ont démontré qu'ils ne comprenaient pas plus que Churchill et Roosevelt la politique stalinienne. Mais les premiers, à nos yeux, sont moins pardonnables que les seconds.

Si la lutte syndicale pour les revendications ouvrières ne retenait pas ou si peu l'attention des hommes composant la seconde conférence et le congrès constitutif de septembre 1945, ils se livrèrent, par contre, une rude bataille au sujet de la désignation du secrétaire général de la F.S.M. C'est évidemment le candidat russe, le stalinien *CHOUKLE* Louis Saillant qui fut nommé. La seconde bataille fut livrée sur la question de la représentation des centrales nationales syndicales. Les centaines de milliers de membres des pays sous domination russe, pays où le mouvement syndical n'avait jamais connu d'importance au point de vue effectifs, inquiétaient beaucoup les représentants des autres pays. Le rapporteur écrit bravement : « Comme les anciennes centrales bien connues des petits pays démocratiques ne pouvaient être écartées purement et simplement, on rechercha et l'on trouva finalement une solution en vertu de laquelle ces petits pays pouvaient également avoir une représentation au sein des comités exécutifs. »

« Après avoir surmonté ces deux difficultés, note le rapporteur, une troisième surgit, à propos des

relations entre la F.S.M. et les Secrétariats professionnels. » Cette difficulté devait être insurmontable en dépit de la décision des démocrates d'accepter la prétention des Russes ; ceux-ci entendaient remplacer les Secrétariats professionnels par un nombre réduit de Départements professionnels placés, selon l'art. 13 des statuts, complètement sous la tutelle du secrétariat de la F.S.M.

Heureusement, dès le début, quelques anciens Secrétariats professionnels refusèrent de se soumettre à cette tutelle. Cette résistance du syndicalisme libre, d'abord passive, s'est développée assez rapidement en résistance ouverte, pour passer ensuite à l'attaque contre les principes et les méthodes totalitaires sur lesquels la F.S.M. avait été constituée avec l'accord des fondateurs démocrates. C'est un point qui ne peut être négligé.

Après avoir fait remarquer que « la collaboration avec le B.I.T., la représentation du nouvel organisme au sein des différentes instances internationales, l'établissement du programme économique et social, l'affiliation des organisations qui n'étaient pas à considérer comme des syndicats libres, l'indépendance totale vis-à-vis des gouvernements des pays respectifs », le rapporteur constate gravement que « tous ces problèmes constituèrent la pierre d'achoppement retardant la fondation de la F.S.M. et la réalisation d'un accord général ».

Et il conclut :

« Voilà donc comment naquit la F.S.M.

» De prime abord, il fut clair qu'il fallait faire preuve de tact et de beaucoup de bonne volonté pour arriver à une véritable internationale syndicale. »

On reste un peu rêveur devant une telle affirmation. En effet, si les négociateurs étaient arrivés, grâce à leur tact et leur bonne volonté, à créer une véritable internationale syndicale, on ne comprend pas pourquoi tout au long des quarante pages suivantes de son rapport, le rapporteur démontre, textes à l'appui, que depuis sa fondation, la F.S.M. a été le théâtre d'intrigues et de luttes entre frères ennemis. Le rapport démontre d'ailleurs que, en réalité, la F.S.M. n'a jamais existé !

\*\*

Au lieu de tirer la conclusion logique de l'expérience vécue, c'est-à-dire que ce fut une erreur de croire en la possibilité de travailler et de lutter avec les totalitaires sous le même drapeau, le rapporteur, d'accord d'ailleurs avec le bureau unanime de la F.G.T.B., formula la proposition que voici :

« Le Bureau proposera au congrès que notre organisation se retire de la F.S.M. »

» Toutefois, il est d'avis que la classe ouvrière belge devra continuer à respecter ses obligations internationales comme elle l'a toujours fait dans le passé.

» Le Bureau demandera au Congrès de le charger ainsi que le Comité National de prendre les mesures indispensables pour maintenir la solidarité et l'unité de la classe ouvrière sur le plan international dans un mouvement syndical libre de toute dépendance à l'égard de tout gouvernement quel qu'il soit. »

Bornons-nous à constater l'ambiguïté de ce texte.

## Les débats du congrès

Dès que le congrès fut annoncé, la presse stalinienne se livra à une campagne stupide contre les « diviseurs » qui voulaient détruire la belle F.S.M. qui a tant fait pour les travailleurs ! Elle aurait même sauvé la vie de nombreux militants syndicaux. Les stalinien s n'ont pas dit que la F.S.M. n'a

rien trouvé à dire au sujet des militants syndicaux disparus dans les « démocraties populaires ». Le camarade Ch. Everling, secrétaire général du Syndicat des Employés, insistera avec force, pendant son intervention au congrès, sur cet aspect odieux de l'action de la F.S.M. »

Le parti communiste a même lancé une gazette spéciale pour appeler les travailleurs à la défense de la F.S.M. Cette gazette contenait des appels émouvants de Saillant et de Vittori en personne.

Tout le monde pensait que ça allait barder au congrès. Il n'en a rien été. Le P.C. avait donné la consigne à ses hommes de se conduire convenablement. A la veille des élections législatives qui vont avoir lieu le 26 juin, il ne fallait pas faire trop de scandale.

Une demi-douzaine de petits staliniens, parlant (?) au nom de faibles minorités de quelques Centrales fédérales ou régionales de la F.G.T.B., ont lu à la tribune le papier qu'ils avaient reçu de leur parti. Le slogan était : détruire la F.S.M., c'est détruire la paix. Il ne fit aucune impression. Le premier orateur du P.C. dévoila la tactique adoptée : retarder la décision, faire durer l'équivoque. Il n'y a rien qui brûle. Allons au congrès de la F.S.M. à Milan dire aux autres ce que nous attendons d'eux. S'il apparaît qu'il n'est pas possible de s'entendre, alors nous, staliniens, nous voterons peut-être la désaffiliation. Une manœuvre aussi grossière pouvait provoquer seulement les sourires. Un autre stalinien, perdant son sang-froid, reprit l'histoire colportée par la presse stalinienne, selon laquelle les dirigeants de la F.G.T.B. auraient reçu des dollars. Le troisième, faisant allusion au suicide récent du secrétaire d'Etat américain, Forrestal, s'efforça de développer une nouvelle théorie, selon laquelle l'anticommunisme conduit à la folie et au suicide.

Il fut hué et obligé de quitter la tribune.

Tous les orateurs non staliniens marquèrent leur accord sur la désaffiliation. Le camarade N. Déthière, des mineurs, constata qu'on avait (à cause de la F.S.M. perdu quatre années précieuses, et qu'il faudra travailler dur pour rattraper le temps perdu, ainsi que pour mettre sur pied une véritable internationale syndicale.

Le camarade Renard avait, avant le congrès, commenté dans le *Peuple* le journal du parti socialiste belge, une motion des métallurgistes liégeois, qui, après avoir constaté que les staliniens avaient tué la F.S.M., affirmait la nécessité de reprendre néanmoins les négociations avec les mêmes staliniens en vue de remettre sur pied une F.S.M. seconde édition. Cependant Renard terminait son article sur cette constatation : Nous, nous sommes d'honnêtes gens ; les staliniens, eux, sont des gens malhonnêtes.

On se demande évidemment ce que Renard et ses amis peuvent bien espérer de nouvelles négociations entre gens honnêtes et gens malhonnêtes.

Devant le congrès, Renard a développé sa position étonnante pour aboutir à des conclusions encore plus étonnantes. Je crois pouvoir les résumer comme suit : Puisqu'il est établi qu'il n'est pas possible de raisonner avec les Russes et que ceux-ci n'ont de respect que pour la force, nous devons créer avec les syndicats libres une puissance avec laquelle les Russes devront compter. « Vous allez composer avec nous, sinon nous ne pourrions nous entendre. » (*Le Peuple*, du 31 mai 1949.)

Dans le *Peuple* du 26 mai, le camarade Renard avait écrit qu'une nouvelle Internationale syndicale sans les Russes et leurs satellites serait considérée comme une Internationale de l'Atlantique ! Comment a-t-il pu défendre, trois jours plus tard, une politique bien plus dangereuse que la politique Atlantique ? Car, une politique de « blocs syndicaux »

serait bien plus dangereuse pour l'avenir de la classe ouvrière et du syndicalisme indépendant, que la politique de blocs des puissances. En effet, le Pacte Atlantique est la conséquence logique de l'évolution des rapports de forces entre les puissances orientales, sous la domination russe et les puissances occidentales, nécessairement influencées par les Etats-Unis. Compléter cette politique de blocs des puissances par une politique de blocs de syndicats ne peut aboutir qu'à l'incorporation totale des syndicats libres au Pacte Atlantique et à la politique nationale de chaque gouvernement y participant. C'est abandonner délibérément tout effort en faveur d'un véritable mouvement syndical international et surtout du développement d'un esprit internationaliste capable de percer tous les rideaux de fer et d'étendre son action aux travailleurs russes ainsi qu'à ceux des démocraties populaires.

J'ai l'impression que le camarade Renard a traité ce problème important avec quelque légèreté ; il a un peu trop tendance à vouloir finasser. Je lui ai d'ailleurs dit qu'en la circonstance la finasserie n'était pas de mise. Après réflexion, il sera sans doute le premier à reconnaître que la thèse qu'il a présentée ne peut être soutenue par un syndicaliste indépendant et révolutionnaire.

\*\*

Je voudrais me permettre de résumer ma propre intervention en ces quelques lignes.

Les staliniens ont tort d'accuser les dirigeants de la F.G.T.B. d'être des diviseurs ; en avril 1945 et aux congrès suivants, ils les ont applaudis frénétiquement parce qu'ils m'empêchaient de démontrer que la F.S.M. ne pouvait être qu'une duperie pour les travailleurs. La collaboration avec les syndicats d'Etat au sein d'une internationale est une mystification, parce que, en cas d'action internationale, ce sont les intérêts des Etats qui commandent, les ouvriers n'ayant rien à dire. Les syndicats russes n'ont rien fait pour empêcher leur gouvernement de fournir Mussolini en essence, lors de la guerre à l'Ethiopie ; ils n'ont rien fait non plus pour empêcher Staline de livrer à Hitler, de 1939 à juin 1941, des quantités considérables de matières premières pour l'industrie de guerre. Les syndicats russes n'ont rien fait parce qu'ils ne sont que des rouages de l'Etat totalitaire qui s'en sert pour enlever aux ouvriers toute liberté de mouvement. J'ai dit regretter que le conflit ouvert au sein de la F.S.M. se soit manifesté autour du plan Marshall, qui n'est malgré tout qu'un incident passager de la vie européenne, alors que les problèmes permanents qui se posent aux travailleurs de l'Europe auraient dû inciter les dirigeants des syndicats libres à créer une véritable Fédération syndicale européenne, laquelle aurait pu prendre l'initiative de l'action en faveur de l'union économique européenne. La carence des syndicats a permis à des Van Zeeland et des Churchill de prendre la tête du mouvement européen. Au sein de la nouvelle Internationale syndicale, il faudra créer des Fédérations continentales ou régionales qui seront mieux qualifiées pour s'occuper des problèmes propres à chacun des continents ou à chacune des régions. Elles permettront à l'Internationale de faire plus que voter des protestations platoniques et des résolutions sans lendemain. Quand nous aurons créé une telle Internationale, nous pourrions nous adresser avec autorité aux travailleurs de l'autre côté du rideau de fer.

\*\*

Après que le rapporteur eut répondu aux interventions, le Congrès vota par 642.122 voix contre 78.181 et 29.668 abstentions la désaffiliation de la Fédération Générale du Travail de Belgique de la Fédération syndicale mondiale.

F. LIEBAERS.

# TROIS PRISONS

**L'affaire THEVENON — en passe de devenir l'affaire PATINAUD — rappelle à certains leurs souvenirs d'emprisonnement en 1939 et la suite. Notre camarade BERNARD, du Syndicat National des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie (F.O.), nous donne ici les siens...**

Pour moi, cela commença le 4 octobre 1939, par une perquisition au Syndicat des Techniciens de Clermont-Ferrand, dont j'étais secrétaire. Le point de départ fut une dénonciation (d'ailleurs absurde) faite « anonymement » à une précédente réunion de l'U.L. par un militant stalinien — mais la suite devait démontrer que la police avait reçu des indications plus détaillées, sinon plus exactes. Le butin fut pauvre : une collection de la « V. O. » (la collection symétrique de « Syndicats » ne fut pas saisie), un numéro dépareillé de « S.I.A. », des publications officielles de la Fédération des Techniciens parmi lesquelles la brochure « La Guerre menace » et surtout la résolution prise par la C.A. fédérale, condamnant le pacte hitléro-stalinien et rappelant qu'à l'issue du conflit inéluctable, il faudrait se souvenir que les prolétaires de tous les pays, unis sans exception, pourraient seuls imposer une vraie paix durable.

Maigre récolte, mais il fallait bien présenter un bilan positif à l'ordre de Daladier d'emprisonner des militants communistes. Localement, et ce ne fut pas, je crois, le seul exemple, le commissaire spécial avait ses raisons pour que l'opération épargne les staliniens véritables et fort connus. Bref, le 6 octobre, j'étais inculpé de reconstitution d'organisme de la III<sup>e</sup> Internationale et incarcéré, rejoignant deux militants de la C.G.T.S.R. et précédant de peu un camarade aussi peu stalinien que moi, secrétaire des Jeunesses Pacifistes. La position que j'avais prise précédemment à l'U.D., condamnant les poursuites contre les communistes en dépit de notre divergence fondamentale, recevait une confirmation éclatante : sous ce couvert, c'était, et ce peut être demain encore, les syndicalistes non conformistes qui étaient frappés. Ce ne fut que trois mois après, à Clermont, qu'un communiste authentique, et d'ailleurs fort sympathique militant de base, fut arrêté : le commissaire spécial avait été changé.

## A la Maison d'arrêt de Clermont

Je parlerai peu de la vie à la Maison d'arrêt de Clermont. La vérité m'oblige à dire que, même sans régime politique, elle fut pour moi des plus supportables. Ayant eu la chance d'être un des premiers arrêtés, j'avais pu trouver place à la « pistole » ; l'alimentation était suffisante, la discipline adoucie par les gardiens, et je me retrouvais en fait avec deux, puis trois bons camarades dans une cellule relativement propre. Une dizaine de jours passés au petit atelier, et les promenades communes avec ses détenus dans la suite, m'avaient cependant appris bien des choses. J'ai évoqué ailleurs (dans « l'Action Sociale ») les renseignements recueillis à ce moment sur la Cagoule. Je donnerai un bref souvenir à un codétenu, anarchiste italien ayant déserté et passé la frontière clandestinement

pour venir s'engager dans l'armée française : on en pensera ce qu'on voudra ; mais bien que son engagement ait été enregistré, il fut condamné à un mois de prison pour entrée illégale en France, puis à l'expiration de sa peine maintenu en prison quelques jours de plus, à l'expiration desquels la police le livra à Mussolini. Margaret Buber-Neumann devait connaître, à une autre frontière, un sort pareil.

Je ne parlerai guère davantage de mon propre procès : devant l'inanité évidente de l'accusation, le document de base condamnant justement le pacte de Moscou et l'inculpation de manœuvre communiste disparaissant, il fallait — sinon me libérer, ce qui était évidemment exclu — du moins trouver un autre chef de poursuites. Ce fut, sur les mêmes pièces, celui de détention de documents « d'inspiration étrangère » : on eût été bien en peine de dire de quel pays. Bref, le 17 mai 1940, le tribunal militaire devait me condamner à trois ans de prison, parce que la brochure « La Guerre menace » surestimait la puissance allemande, et devait avoir pour but de saper le moral français... Je devais heureusement être seul poursuivi pour détention de cette brochure, dont ni éditeur ni auteur n'étaient inquiétés.

J'en reviens à mes moutons. Peu de temps après mon arrivée à la Maison d'arrêt, les dirigeants de l'U.D. de la Loire, en corps constitué, y étaient transférés. Dès leur arrivée, ils bousculaient les usages. Par exemple, nous nous cotisions, au petit atelier, pour payer le matin le café aux pauvres bougres sans pécune : fini, cela, on ne se solidarise pas avec des « droit commun », fussent-ils les plus inoffensifs des clochards. Il était encore moins question de continuer à partager les pauvres douceurs de la cantine...

Mais cela n'était rien. Le plus grave, pour nous non-communistes arrêtés sur un faux prétexte, c'était que les dirigeants stéphanois, contrairement à toute tradition et à la moralité révolutionnaire, niaient l'évidence de leur appartenance politique quasi unanime : ainsi notre défense en était rendue suspecte. Tous, y compris Delorme, élu municipal, et Buard, ancien candidat aux élections législatives. Curieux et bien absurde système de défense, dont je n'ai pas encore compris le but, et qui, bien entendu, n'eut pas d'autre effet que de faire inclure dans la condamnation un ou deux « sans-parti » impliqués dans l'affaire. A l'égard des autres détenus, qui ne demandaient pas de confiance, passons, sinon sur ceci que Cussonnet, retenant que l'un d'entre nous était anarchiste et le supposant des autres, tenta de se faire passer pour tel à nos yeux. Monœuvre assez basse, qui n'eut pas d'autre effet que de nous alerter quant à la moralité du personnage.

## A la Maison d'arrêt de Riom

Vint ensuite, au début de juin 1940, le transfert. Partis pour Clairvaux, nous n'allâmes pas plus loin que Riom : la vieille Centrale était évacuée devant l'avance nazie, ses détenus trouvant d'ailleurs dans les désastres l'occasion d'une libération anticipée,

qui se prolongea heureusement pour certains. Mais à Riom, nous étions, en principe, en transfert, à la dégoûtante Maison d'arrêt de cette ville. Plus tard, nous devions trouver sur notre correspondance le cachet postal « Visitez Riom, ville d'art » : nous avions sur le sujet une vue un peu différente de celle de l'Administration... L'ignoble personnage qui présidait alors aux destinées de la Maison d'arrêt (je puis sans crainte des poursuites exprimer ce jugement : l'administration pénitentiaire et la justice devaient peu après le ratifier pour leur compte) nous reçut d'une façon charmante : « Pire que des Boches, tout ce qu'ils méritent, c'est de la mort-aux-rats dans leur soupe ». Je ne rappelle cela que pour l'opposer à ce que devait, peu de jours après, être l'attitude du même individu — quand vinrent les Allemands.

Donc avec les dirigeants stéphanois et quelques condamnés militaires, nous fûmes entassés dans une pièce exigüe en attendant les instructions. On allait jusqu'à nous refuser l'eau de la boisson « parce que nous faisons trop de bruit ». Mais cela ne dura pas, comme je viens de le dire.

Non seulement par les indiscretions des gardiens, mais même par le brouhaha extérieur qui franchissait les murs, nous avions une idée confuse de ce qui se passait. On peut juger de la tristesse d'un militant qui avait toujours identifié la Paix et la Liberté. Pour les communistes, presque sans autre exception que Masson — je devrai faire tout au long cette distinction pour ce camarade, dont je ne partage pas les opinions, mais qui conserva une dignité et un sens de la camaraderie auxquels je tiens à rendre hommage — il en allait tout autrement.

C'était une danse du scalp ininterrompue, au nom d'une interprétation pour le moins hasardée — même en prison et sans renseignements : la débâcle était bien entendu la preuve que les mots d'ordre communistes avaient été suivis par la masse, et que celle-ci fraternisait avec les troupes « de la libération ». De plus, l'armée nazie était bolchevisée par la vertu de l'alliance germano-russe, et la victoire de cette armée populaire en était le résultat. Et le leit-motiv revenait (je devais l'entendre bien souvent par la suite) que le bastion du capitalisme, l'impérialisme anglais, devait être abattu avant que rien soit possible. Dès que l'armistice nous fut annoncé, comme je vais le dire, l'opinion unanime de mes codétenus, à l'exception de Masson et d'un de mes amis, était que l'Angleterre ne tiendrait pas huit jours. La démocratie ne pouvait encaisser le choc, d'après mes augures. Depuis un siècle, ce n'est pas la première prophétie dont les « réalistes » doivent se repentir.

Je relis à ce moment une phrase de Patinaud, dans sa récente lettre ouverte : « Il est indispensable aux fauteurs de guerre d'attaquer comme en 1939, le parti communiste, ses militants et tous ceux qui luttent pour la paix... ». En 1938, ceux qui pensaient que seule l'alliance des peuples, allemand compris, pouvait faire échec au bellicisme et abattre son produit hitlérien, étaient des traîtres ; Fernand Grenier devait nous le redire au micro de Londres : « Ce n'est pas contre le nazisme que nous nous battons, c'est contre les Boches. » Dans l'intervalle, on s'était allié avec Hitler (un anniversaire à célébrer) — non pas tant contre la Pologne que contre les travailleurs allemands eux-mêmes — les « Boches », Margaret, Buber-Neumann en tête — et contre le bastion anglais du capitalisme. C'était le « pacifisme » stalinien d'alors, aussi reluisant que celui d'aujourd'hui. Les Partisans de la Paix de cette sorte restent surtout les partisans de l'in pace. Mais pour les autres, pas pour eux...

Donc, le front se rapprochait. Je passe sur la répugnante frousse que manifestèrent certains lors-

que quelques obus éclatèrent au-dessus de nos épaisses murailles de pierre de Volvic. Les Allemands prirent possession de Riom. Grande discussion : « Vont-ils nous libérer ? » Après examen soigneux, on reconnut tout de même qu'ils avaient autre chose à penser. D'ailleurs, le problème du pain dominait tous les autres, même celui de la liberté : on reconsidéra avec plus de bienveillance le pain de seigle (à la vérité mal travaillé) qui s'entassait dans un coin. La soupe vint : faite avec l'herbe fauchée dans le pré voisin. Les réalités commençaient d'être dures. Le gardien chef, lui, incertain de la position allemande envers les communistes, se faisait patelin.

Vint enfin la « divine surprise » : l'Armistice était signé... Je n'oublierai jamais l'instituteur Launay, exactement interrompu dans son apologie de la victoire populaire sur les troupes du capitalisme, et se reprenant sans plus d'une demi-minute pour le tournant brusque : « Enfin, on va pouvoir dénoncer la bourgeoisie capitularde ! » Je ne suis pas un enfant de troupe, et nourri dans le sérail, j'en connais les détours. Mais là, réellement, j'ai été « soufflé »...

Nous étions tenus au courant des messages du « camarade » Pétain par le gardien chef. A l'en croire, et il était certes de bonne foi dans ce cas, l'essentiel des positions communistes était retenu par le nouveau gouvernement. Quelques discussions se firent jour dans le spacieux local qui nous était maintenant attribué ; cette confusion établie dans un certain public — je ne peux juger s'il était large — entre les thèses du parafascisme vichyste et celles du stalinisme avait de quoi surprendre certains. Je relève ce souvenir d'époque, bien qu'il ne soit sans doute pas spécifiquement pénitentiaire. Pour moi, il entraînait exactement dans l'analyse que j'avais faite quelque temps avant du phénomène politique nouveau, et qui venait de recevoir plusieurs confirmations de taille (j'avais, au congrès de janvier 1939, annoncé la prochaine signature du pacte germano-russe).

Nous jouissions alors, à côté d'une alimentation très réduite et du couchage sur une litière de paille, d'une amélioration inouïe de la discipline : les conférences politiques se succédaient sans interruption, la cour était notre bien propre, il n'était évidemment pas question de nous imposer le travail (fabrication de liens de paille) auquel étaient astreints les « droit commun ». Il n'était plus du tout question de mort-aux-rats. Le gardien chef attendait d'un jour à l'autre notre libération.

## A la Centrale de Riom

Ce fut le contraire qui survint : le transfert à la Maison Centrale voisine, particulièrement affectée aux relégués en l'attente d'un nouveau statut depuis la suspension du transfert en Guyane.

Là, nous entrions dans un autre monde. Cela dépasserait mon propos de décrire par le menu la vie d'une Centrale, et plus particulièrement de cet établissement assez particulier, probablement le plus mauvais de France (je n'en puis juger qu'à travers les rapports des relégués, assez bons juges en la matière, pour avoir fréquenté tous les établissements analogues). Mais quelques éclaircissements ne seront pas inutiles, au moins à l'intelligence de la suite.

La loi prévoit, comme aggravation sur la peine d'emprisonnement, celle de la réclusion. En dehors de certaines incapacités juridiques et conséquences du même ordre, elle se différencie de la première en ce qu'elle peut être plus longue, et comporte l'obligation du travail en commun et du silence. Les Maisons Centrales sont, en principe, le lieu où s'accomplit cette peine. Mais l'Administration péniten-

taire se réserve d'y envoyer également les condamnés à un emprisonnement supérieur à une année, et leur applique le même régime, sans autre distinction qu'un calcul un peu plus favorable de la retenue qu'elle prélève sur leur salaire. Il est à remarquer, et cette indication est typique en ce qu'elle s'étend à nombre d'autres domaines, que ce faisant, l'Administration pénitentiaire méconnaît de la façon la plus évidente la volonté du législateur, qui a entendu (je ne discute pas de ses raisons) créer une échelle de peines. En fait, la loi s'arrête aux portes de la Centrale.

J'ai dit que, outre les condamnés à la réclusion et les condamnés à la prison, la Centrale de Riom comprenait, et c'était le plus gros de l'effectif, des relégués. Il s'agit d'hommes qui ont subi les peines ci-dessus, et qui les ont purgées, mais qui, à cause de la fréquence de leurs condamnations (je passe sur le barème assez compliqué) sont considérés comme socialement irrécupérables, et devaient être transportés en Guyane, sans limitation de durée, mais pour y jouir de la liberté dans ce cadre géographique. Une loi antérieure avait suspendu la transportation, mais sans décider du sort des relégués. Ceux-ci attendaient donc, dans la même discipline générale, et depuis plusieurs années, qu'on statue sur leur sort. Ils avaient cependant conquis par deux mutineries successives, le respect partiel d'un droit évident : celui de fumer, qui ne leur était nullement contesté en Guyane. Je dirai un autre jour ce que furent ces mutineries, d'après les témoignages recueillis. Il est notable cependant que des « voyous » doivent employer les techniques de l'action directe pour faire respecter partiellement la loi par ceux-là mêmes qui en sont, en principe, les serviteurs. Cela leur coûta d'ailleurs bien des morts, directes ou indirectes. Je ne pense pas qu'on puisse trouver un seul relégué qui ne porte, au cuir chevelu, les traces apparentes des coups reçus. Ce n'est tout de même pas par hasard.

La discipline d'une Maison Centrale est évidemment très stricte, encore qu'elle comporte des atténuations pour certains (je vais en parler) et que même, en général, la loi du silence ne puisse être entièrement appliquée, au dortoir faute d'une surveillance constante, à l'atelier ne serait-ce qu'en fonction de nécessités professionnelles. Trois éléments notables doivent être retenus quant aux moyens de cette discipline.

Le premier est l'institution d'une hiérarchie intérieure de prisonniers qui concourent avec les gardiens au maintien du bon ordre. J'ai entendu souvent des Français s'indigner de l'institution, dans les bagnes nazis, de ces auxiliaires bénévoles des gardes-chiourmes : ce sont les mêmes qui ne peuvent admettre que des Allemands ignorent ce qui se passait sur leur sol, et qui ne savent pas ce qui se passe en France. Aux kapos, aux schreibers, aux vorarbeiters, aux stubendients, etc., il y a pourtant des précédents. Les comptables d'atelier, les contremaitres (encore qu'il en existe aussi de civils), toute l'administration, sont pris parmi les détenus, et jouissent évidemment de certains avantages. Il faut mettre à part les prévôts, explicitement chargés de maintenir l'ordre. Cela va du prévôt de dortoir, qui a près de son lit un bouton d'appel alertant les gardiens lorsqu'il se passe quelque chose d'anormal (fumée, lecture, conversation, etc.), et qui heureusement en use peu — jusqu'au bourreau officiel, le prévôt du Quartier.

Il me faut dire maintenant ce qu'est le Quartier fort : la prison spéciale à l'intérieur de la prison, et en fait le lieu de torture (j'affirme que le mot n'est pas exagéré). Ce deuxième élément de la discipline comporte, comme « l'Enfer » du Dante, des cercles divers. Cela part de la salle de discipline, où en principe, on se contente de faire marcher les condamnés en rond avec de très brèves pauses, à

un rythme soutenu par une ration spéciale à l'entraîneur — alors que des diminutions de nourriture sont la règle pour les autres ; en fait, les coups pleuvent. J'ai eu la chance d'y échapper moi-même, mais j'affirme avoir vu très fréquemment les pauvres bougres revenir de la « Salle » avec des traces apparentes de coups récents. Cela va jusqu'à la cellule — en principe jusqu'à 90 jours consécutifs, pratiquement équivalents à la peine de mort — avec une gamelle de soupe tous les quatre jours, et des raffinements de cruauté qui répugnent à l'expression. J'affirme en particulier que la torture dite de la « camisole » — camisole de force réunissant les bras derrière le dos, et très souvent ramenée ensuite vers le cou — a été fréquemment appliquée. J'affirme, pour avoir réuni des témoignages concordants sans nombre que certains gardiens — aidés particulièrement par le prévôt — frappent avec divers instruments, y compris le tisonnier, et parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive. J'affirme que les nazis n'ont apporté que des perfectionnements de détail à l'art de tuer lentement les hommes.

Or, et c'est le troisième instrument de la discipline, ces condamnations « accessoires » qui vont parfois jusqu'à la peine de mort implicite ne sont pas prononcées par les tribunaux institués par la loi, mais par une juridiction qu'à ma connaissance elle ignore, le Prétoire. C'est un tribunal interne à la prison, présidé par le directeur, lequel est assisté du sous-directeur (en argot pénitentiaire, le *sou-mac*) et le gardien chef faisant fonction de greffier. Pas de plaidoirie, pas de défense, une accusation parfois inintelligible, pas de réponse sinon le rituel « Merci, Monsieur le directeur » qui suit la condamnation. J'ai pu, pour ma part, m'en tirer toujours avec une simple amende, réduisant seulement le droit d'achat à la cantine (des ressources sont limitées au salaire, ou plutôt à une part dispo-nible, très faible, et à un secours extérieur extrêmement réduit alors ; en ce temps, il n'y avait aucun colis autre que de linge de corps). Mais les condamnations sévères pleuvent, même pour simple inexécution de la tâche imposée.

Deux éclaircissements encore. Le travail est exécuté pour le compte, soit de l'Administration dans certains cas, soit de « confectionnaires », négriers officiels de cette main-d'œuvre esclave. Les rapports entre les représentants de l'Administration pénitentiaire et ces traitants méritent plus de développements que je n'en puis donner ici ; le moins qu'on en puisse dire est qu'ils ne sont pas toujours incritiquables. Il est notable que ces confectionnaires choisissent leur main-d'œuvre — et plus spécialement les comptables d'atelier et les contremaitres — parmi ceux qui resteront le plus longtemps à leur service, et qui sont, de ce fait, privilégiés.

En dehors de ces travailleurs normaux, ou des chômeurs temporaires (il y a des « ateliers » d'inoccupés), l'Administration utilise pour le « Service général » des détenus fonctionnaires : cuisiniers, artisans de tous corps de métiers, infirmiers, bureaucrates divers. Dans cette aristocratie, qui connaît toutes les luttes d'influence et tous les arrivismes que Rousset a décrits dans l'« Univers concentrationnaire », une super-aristocratie se dégage : les comptables du service général de l'Économat et de la Bibliothèque. Jouissant de privilèges nombreux et importants, échappant même au couvre-feu et se réunissant librement ou presque, ils trafiquent et comptent. Bon nombre des plus savantes escroqueries ont été élaborées et fignolées dans les longues soirées de ces importants personnages. Lorsqu'il y a des « politiques », ils s'occupent d'un autre type d'affaires. Il va sans dire que l'intégration dans ce corps privilégié ne s'obtient que par une faveur toute spéciale de la Direction.

Je m'excuse de cette longue digression, mais elle me paraît nécessaire ici. Je serai plus bref quant aux conditions particulières de la Centrale de Riom dans ces années, et même quant aux côtés « pittoresques » de la vie pénitentiaire. Sortant de la sentine de la maison d'arrêt, l'ordre et la propreté de la Centrale avaient de quoi nous surprendre, en dépit de l'aggravation immédiatement perceptible de la discipline — matérialisée par un passage de « transition » au Quartier fort, où nous vîmes pour la première fois les sévices directs, mais nous avions des vêtements — le « pénal » de droguet (je prie mes camarades de ne rien croire des dessins classifiés avec le « rayé » horizontal) — non pas luxueux, mais propres, et relativement commodes si l'on excepte l'absence systématique de poche. Mais nous découvrions avec stupeur une « cantine » abondante et d'un prix étonnamment bas, avec des plats de choix (cela ne devait d'ailleurs pas durer). Mais nous pouvions acheter en cantine des revues ou, plus tard, des livres, en emprunter d'autres à la bibliothèque — et la composition de cette bibliothèque vous plongerait dans un abîme d'étonnements comme elle fit de nous. Revers : le silence, l'immobilité sur le banc dans l'atelier des innocupés, la promenade en file indienne aux heures prescrites, et bien d'autres détails, hélas ! — parmi lesquels je noterai seulement, pour son aspect idiot qui ne nous fut jamais imposé en Allemagne, la barbe faite à la tondeuse.

Notre atelier d'innocupés était donc composé en très grande majorité de communistes et l'un de ceux-ci avait évidemment pris le poste de comptable. Rien que de normal au début. Mais bien vite, nous pûmes comprendre que la technique de la « colonisation » comportait, en Maison Centrale, comme dans les syndicats, la conquête des postes-clés. Le comptable fraternise avec le « maton » (gardien qui surveille l'atelier). Il en profite aussitôt pour faire mettre à l'index le malheureux demi-fou qu'est Philibert Besson, coupable d'avoir lancé des tracts dans une manifestation stalinienne à Saint-Etienne. Pour ma part, je discerne vite où vont nous mener ces manœuvres : je demande à passer dans un atelier de travail, pour fuir cette compagnie, et je presse Philibert d'en faire autant. Pour son malheur, il n'en fit rien, et — je reprendrai quelque jour cette affaire — je devais apprendre un jour sa mort tragique.

### Quelques souvenirs

De cette période passée à l'atelier des innocupés, je conserve quelques souvenirs variés. Par exemple, alors que les quelques revues qui nous étaient permises circulaient dans l'ordre du banc, j'eus la surprise un jour de me voir court-circuité pour le dernier numéro de « l'Illustration ». Je le récupérerai plus tard : il annonçait le meurtre de Léon Trotzki, et les communistes ne paraissaient pas autrement fiers du travail de leur sicaire. Je me souviens aussi des accusations, et je devais vérifier par la suite qu'elles étaient calomnieuses, contre les syndicalistes non staliniens de la Loire. Les uns après les autres étaient dénoncés comme coupables de l'arrestation de mes collègues, Thevenon parmi eux, bien sûr ; à croire que la police n'y était pour rien. Cet autre était parti avec la caisse de l'U.D., devant l'avance allemande, et cet autre était resté là, sans doute pour les aider, etc.

Tout de même, de ces souvenirs, un s'oppose curieusement à une allégation implicite de Patinaud : c'est le départ de Delorme, bien avant que la Centrale ne devienne dure. Il était transféré à Saint-Etienne pour une autre affaire, et mes codétenus étaient extrêmement discrets quant à la nature de celle-ci, même en présence de bruits fa-

cheux qui couraient, et qu'ils ne pouvaient ignorer. Delorme ne paraît pas être revenu à Riom. S'il est mort en prison, c'est donc dans d'autres circonstances, en définitive étrangères à l'affaire de l'U.D. de la Loire.

Ce fut donc à l'atelier des articles funéraires (je montais des couronnes de perles) que je passai l'hiver 1940-1941 et le printemps qui suivit. Même après Dachau, et je ne suis pas efféminé, j'en garde un souvenir tragique. La faim d'abord : de degré en degré, nous descendîmes rapidement à la famine complète. Quelques détails feront comprendre pourquoi, dans les trois premiers mois de 1941, sur un effectif qui devait être de 550 détenus, quatre-vingt-quatre moururent, dans ces trois mois, d'œdème, d'ascite ou d'étiisie, déchet proportionnellement beaucoup plus lourd que ce que je vis, pour ma part, en Allemagne (d'autres témoignages peuvent évidemment être différents — je ne parle que de ce que je sais).

Le pain, certes, était chichement mesuré. Au moins touchions-nous nos rations à peu près exactes. Nous les percevions le matin, en descendant du dortoir. Les plus sages réservaient les parts des repas de midi et du soir ; des faibles confiaient leur pain à des camarades avec mission de le leur refuser jusqu'aux repas ; trop, plus faibles encore, dévoraient leur quignon avant l'heure. Tous avaient pris l'habitude de casser le pain au-dessus d'une serviette pour ne pas laisser perdre la moindre miette. Un détail me paraît significatif : comme les relégués touchaient du tabac, quelques-uns tentèrent de profiter de la situation en échangeant un peu de leur fumée contre le pain vital de leurs camarades. Ce furent, au moins dans mon atelier, les cambrioleurs — aristocratie des malfrats — qui firent la police à ce point de vue, et menacèrent de représailles physiques (avec effet, d'ailleurs) ceux qui achèteraient le pain ou les vivres de ration. Je dois souligner, en le regrettant, que les déportés « politiques » n'eurent pas, à ma connaissance, une conception aussi stricte de la moralité.

Outre le pain, nous touchions à midi une louche de mélange contenant en principe des légumes, et même un peu de viande, le dimanche. Le soir, une « soupe » d'eau sale, mais non pas grasse. Là, les rations tombèrent à ce point qu'il me souvient d'avoir compté dans mon plat de midi douze lentilles ; la graisse totale des soupes dans le mois ne devait pas dépasser quatre à cinq grammes. Il va de soi, que l'administration touchait bien davantage, encore sans doute que trop peu. Mais les fuites étaient multiples. Je ne puis passer sous silence que, à plusieurs reprises, des codétenus revinrent de corvées extérieures en affirmant avoir transporté des vivres — légumes secs, fromage, etc. — ou du charbon, au domicile des autorités de la prison, directeur en tête. Je ne puis savoir s'ils mentaient : en tout cas, leurs déclarations ont été renouvelées. D'autre part, les fuites « internes » étaient évidentes. L'aristocratie du camp se servait, et j'ai pu moi-même voir des pommes de terre sautées en cours de cuisson : les pommes et surtout la graisse représentaient un pillage inouï au détriment de la plèbe pénitentiaire — qui en crevait.

La faim était un aspect seulement de la question : on en meurt, mais on n'en souffre guère dès qu'on a dépassé la phase initiale, au cours de laquelle aucun danger vital ne menace l'affamé. Par contre, le très dur hiver 1940-1941 nous apporta un froid atroce. Dans l'immense atelier des Articles, trois poêles dégourdissaient si peu l'atmosphère que les gamelles d'eau gelaient à trois mètres : j'étais, pour ma part, à quinze mètres du poêle le plus proche. Les pinces collaient à la peau, les

engelures faisaient éclater les chairs, le mince fil de fer s'égarait dans les blessures. Les gardiens en arrivaient à tolérer que nous quittions un instant notre place pour aller quêter un peu de chaleur. Puis, le soir, après l'eau tiède de la soupe, nous regagnions les dortoirs, dans une aile de la Centrale qui, tout entière, n'avait jamais connu le moindre chauffage. Dans les salles hautes et vastes, bornées vers le couloir par les grilles, sans la surpopulation que nous devions déplorer en Allemagne (mais qui, au moins, tenait chaud), nous entrions réglementairement en chemise, tous effets abandonnés dans le couloir. Là, les rondes de gardiens parfois s'amusaient à ouvrir les fenêtres pour « aérer ». Cependant, la discipline se relâcha devant la fréquence des morts. On toléra, par exemple, que nous conservions pour aller nous blottir sous la mince couverture (après avoir fait le lit, plié à l'ordonnance le jour), le caleçon et même, plus tard, un chandail.

Dans cette détresse, la mort nous était familière. Ce fut un matin, mon voisin de lit, un Polonais, que je trouvai froid en le secouant pour le faire lever. C'était dans la cour, à la promenade, un homme qui tombait et que la file indienne enjambait jusqu'à ce que les infirmiers aient emporté le corps — le cadavre. Puis ce fut l'infirmerie, plus tard...

### La pire promiscuité : celle des staliniens

Avec ces misères physiques, qu'aggravait la menace du Prétoire et de la Salle, si la tâche n'était pas réalisée, et dans les conditions qui étaient les nôtres, cela arrivait souvent, venaient les misères morales. J'avais échappé à la pire promiscuité, celle des staliniens. Restaient les voyous, les gardiens, leurs chefs et le confectionnaire. Des premiers, je voudrais dire publiquement que nombre d'entre eux montraient une moralité particulière, et relativement estimable : j'ai déjà dit que c'étaient surtout les cambrioleurs. Attachés à leur métier, d'ailleurs, et continuant d'en cultiver la technique (au moins théorique), même s'ils étaient relégués et par conséquent probablement hors d'état de l'exercer de nouveau. Mais se défendant d'avoir jamais volé quiconque autre que des voleurs, ou ce qu'ils estiment tels : capitalistes, sociétés anonymes, Etat. La pire insulte, en prison, est « voleur de pauvres » ; les pilliers de chambres de bonnes, les dévaliseurs de clapiers, les matraqueurs d'ouvriers en ribote sont considérés comme une pègre immense. La solidarité n'est pas un vain mot : deux fois, j'ai été sauvé du Prétoire par des cambrioleurs qui m'aidèrent à compléter ma tâche. Honnêtement, je dois dire cela, et aussi que, dans notre misère, il n'y a jamais eu de vols entre détenus. Cela devait m'apparaître plus extraordinaire après l'expérience des camps allemands, et la promiscuité soviétique...

Mais à côté d'eux, il y avait les piètres sires que j'ai déjà dit, les voleurs de pauvres ; il y avait les marlous, petits et grands, les tristes personnages condamnés dans des affaires de mœurs (non seulement méprisés, mais maltraités par les autres détenus). Une distinction supplémentaire s'affirmait à l'époque, qui paraîtra étrange dans ce milieu : la plupart des cambrioleurs ne cachaient pas leur sympathie pour la Résistance, alors que la petite pègre penchait pour la collaboration, avec l'aristocratie pénitentiaire.

Chez les gardiens aussi, cette distinction se faisait sentir. Bon nombre des gardiens nous communiquaient les nouvelles favorables aux alliés, et ne nous cachaient pas leurs sympathies. A l'inverse, la plupart des gradés, suivant en cela leurs plus hauts chefs, directeur et surtout sous-directeur en tête, pavoisaient à chaque succès allemand.

Nous jugions de l'état des nouvelles à voir la mine du « sous-mac » et du confectionnaire : s'ils étaient de méchante humeur, nous en augurions sans jamais nous tromper un succès allié.

Evidemment, cette disposition d'esprit devait faciliter — au moins jusqu'à l'erreur commise par Hitler en attaquant l'U.R.S.S., mais cela continua après d'une façon pas tellement paradoxale — la colonisation stalinienne des postes-clés. Pour moi, qui n'en revendiquais pas, la question me laissait assez froid. Mais les pensionnaires habituels, dépossédés de leurs espoirs ou même de leurs avantages les uns après les autres, montraient une hargne évidente. Je crois que mes rapports avec eux eussent été troublés s'ils n'avaient longtemps ignoré que j'étais politique — jusqu'à ce que le classement résistant m'eût définitivement discriminé des communistes. Je retrouvais cependant après le travail un de ceux-ci, brave garçon au demeurant, qui ne commit pas la moindre incartade à ma connaissance dans sa fonction de prévôt de dortoir. Ce fut par lui que j'appris que, dès après le 30 novembre 1938 (j'étais allé organiser pour l'U.D. la grève dans les mines de la Haute-Loire, et avec quelque vigueur) mon dénonciateur à l'U.L. avait jugé bon de me désigner à lui comme « fasciste ». Ce brave garçon n'arrivait pas à comprendre comment, fasciste, j'avais été arrêté...

L'affaiblissement venait, pour moi comme pour tant d'autres. Dès que les canalisations dégelèrent, au printemps, nous pûmes retourner à la douche : je n'oublierai jamais le spectacle de ces squelettes décharnés, alors que, pendant deux mois, nous avions cessé de voir nos corps. J'ai vu, en Allemagne, ce que nous appelions des « musulmans » : là, nous l'étions tous. Enfin, le médecin changea, et je pus me faire admettre à l'infirmerie, en grande partie avec la complicité de Masson, que ses compétences de masseur avaient légitimement fait caser comme infirmier — et qui, naturellement, y avait fait entrer derrière lui M. Patinaud, déjà nommé. La pesée, ce jour-là, avait décelé un nouvel amaigrissement. De 98 kg lors de mon incarcération, j'étais tombé à moins de 50 ; je devais descendre un peu au-dessous de 48 kg, mais m'y accrocher jusqu'à la libération.

L'infirmerie — et le printemps aidant — fut pour moi un véritable paradis. Guère plus de nourriture, mais le repos, la chaleur, le lit au long du jour, la propreté, des livres que je pouvais commander en cantine, et ceux de la bibliothèque. Mais aussi, il faut bien le dire, la compagnie constante de la Mort. Presque chaque jour, sur un corps allégé par l'étiologie — l'organisme consume d'abord les graisses musculaires, puis les muscles eux-mêmes, et ce n'est pas encore mortel, tant que les graisses des os ne sont pas brûlées à leur tour : cela ne change pas l'aspect extérieur, mais le poids diminue — on remontait le drap du lit, et on l'isolait. Ou bien le malade suivait la lente montée de l'œdème, les chairs boursoufflées d'abord à la cheville, et l'enflure remontant au bas-ventre, avec l'issue à peu près fatale. Ou bien encore, dans quelques cas, les plaintes du mourant torturé par l'ascite, le ventre atteignant deux mètres de circonférence, peut-être. Même à l'infirmerie, les détenus continuaient de mourir lentement — de faim.

Nos infirmiers faisaient de la culture physique.

J'ai encore présent comme une image d'hier le souvenir de la mort de Vincensini. C'était un jeune garçon, condamné à ce qu'il me disait dans une affaire de trafic d'armes : les dirigeants peuvent bien parader dans les meetings (et même dans les Congrès de la Paix, peut-être) — les obscurs exécutants sont des voyous. Au demeurant, le meilleur camarade du monde. Vincensini se mourait

d'œdème. Il avait protesté plusieurs fois — nous étions voisins de lit — contre des irrégularités dans la distribution de la cantine. Car, à ce moment, il arrivait que nous puissions commander un plat de temps en temps : les plats, préparés en rations individuelles, étaient apportés dans le couloir par une corvée surveillée par un gardien. Vincensini, et d'autres avec lui, trouvait anormal qu'on ne nous distribue pas la pitance aussitôt. Il déclarait que des prélèvements devaient être faits, au détriment des détenus. Ce jour-là, il s'agissait d'une assiette de salade — maigre régal, mais néanmoins passionnément attendu. Le temps passait. Vincensini me fit remarquer que Patinaud venait de prendre, dans le tiroir de sa table, une fourchette dont il n'avait apparemment que faire (je rappelle que les plats étaient individuels). Puis, la cantine nous fut distribuée : le pauvre garçon avait visiblement une assiette à moitié vide. Son dernier souffle fut pour accuser. Il n'eut mangé d'ailleurs pas le peu qui restait. Une heure après, il était mort.

Pour moi, j'arrivai à survivre, de justesse d'ailleurs. Le Directeur donnait un avis défavorable à ma demande de libération conditionnelle à mi-pe-

ne. De l'extérieur, mes amis tentaient cependant l'impossible, et le réussissaient. Deux ans, jour pour jour, après mon incarcération, et sans avoir signé la moindre déclaration d'allégeance à Vichy, j'étais mis en liberté conditionnelle. Je ne sais par quel miracle le mourant retrouva des forces insoupçonnables : alors que je descendais avec peine les escaliers pour aller au parloir le dimanche, je pus rejoindre Clermont par mes propres moyens, traînant mes hardes et mes bouquins. Le soir même, je prenais contact avec Raymond Perrier, la C.G.T. clandestine, Libération, mes camarades qui avaient pu non seulement faire vivre un noyau syndical pendant cette sombre période, mais encore maintenir pendant deux années entières une action de solidarité ininterrompue. Ce n'est pas le moins émouvant souvenir que je garde de ces jours.

Et cela, c'est le syndicalisme, et c'est la résistance.

Patinaud, c'est tout au plus la politique. Dans une de ses formes les moins acceptables. J'espère pouvoir me borner à cela pour ce qui le concerne.

Pierre BERNARD.

## La guerre et la paix

L'opinion commune est que la signature du Pacte Atlantique peut retarder la guerre. Elle se défend. Ceux qui se font ses protagonistes avancent des arguments tirés de l'expérience passée auxquels ils donnent une valeur de loi. La méthode aussi se défend. Si on se penche sur ces arguments, on ne peut toutefois manquer d'être pris sinon de certains doutes, du moins d'une certaine angoisse.

Le raisonnement est le suivant : « Il ne peut y avoir de guerre que si deux puissances ou deux groupes de puissances sont de force suffisamment équivalente pour que chacun des deux futurs belligérants puisse escompter la victoire. Donc, toute mesure qui renforce la supériorité du plus fort tend à écarter le danger, toute mesure qui la diminue l'aggrave. C'est pourquoi le Pacte Atlantique, renforçant la supériorité de l'Amérique intervient comme un facteur de prolongement de la paix. » (cf. R. Louzon, « R.P. » de mai).

L'idée est clairement exprimée. Elle est facilement accessible. Dans sa simplicité — ou dans sa souplesse — elle rejoint la doctrine de la paix armée et des alliances qui trouva une éclatante conclusion dans la guerre de 1914-1918. Louzon, qui la reprend à son compte, l'illustre par la guerre de 1939 et se référant à lui-même écrit : « La constitution d'un Etat fédéral analogue à l'Empire britannique comprenant comme pièces maîtresses la Grande-Bretagne, les Pays scandinaves et la France, voilà la première besogne urgente, la seule qui puisse éviter la guerre à brève échéance. » En 1938-39, ceux qui recherchaient l'alliance de la Russie ne faisaient pas un autre raisonnement et prétendent aujourd'hui encore que s'ils l'avaient réussie, la guerre n'aurait pas eu lieu.

Je passe sur la valeur que peut avoir un raisonnement fondé sur l'hypothèse pour ne retenir que la formule « à brève échéance », par quoi il se prétend inattaquable. Parce que, une échéance brève arrive très vite et, quand elle est là, alors il faut faire la guerre... Ai-je besoin de dire que le problème de la paix et de la guerre ne peut pas se poser de cette façon devant les pacifistes ? Que si on se contente de mesures qui évitent à brève échéance, c'est-à-dire qui ne font que la retarder, il arrive toujours un moment où l'on est pris dans son propre piège, où la guerre est là, et où il n'y a plus rien à faire pour l'éviter ?

Si je voulais à mon tour me lancer dans le raisonnement à base d'hypothèse, je pourrais supposer que l'alliance russe recherchée en 1938-39 ait pleinement réussi, même qu'elle soit arrivée en manière de complément à l'Etat fédéral du genre de celui que préconisait Louzon, en 1935, et englobant même, par surcroît, les Pays baltes. Avec les alliances balkaniques et danubiennes, l'Allemagne hitlérienne se trouvait donc parfaitement encerclée : qui oserait prétendre aujour-

d'hui que le problème allemand eût été résolu ? Que le sursaut de colère qui détacha le peuple allemand de la République de Weimar et le jeta dans les bras de Hitler se fut éteint ? Que Hitler lui-même, n'ayant plus le choix qu'entre mourir par asphyxie sans combat ou mourir dans une guerre dans laquelle il entraînerait avec la certitude de sortir vaincu, n'eût pas préféré la guerre ? Que le régime hitlérien, à la mort immédiate, n'eût pas préféré une survie même aussi courte possible, fût-ce dans la guerre qui réservait, aussi désespérée que soit la cause, une issue de compromis ?

La réalité, à mon sens, c'est que le processus qui conduit à la guerre, participe de considérations qui dépassent de beaucoup celles qui pourraient résulter d'un débat autour d'une question de force ou de faiblesse. La Russie des Soviets occupe dans le monde d'aujourd'hui la place que tenait l'Allemagne hitlérienne dans celui d'hier. Pour les mêmes raisons. La politique de recherche des alliances, même appuyée par la bombe atomique, n'obtiendra pas contre elle de meilleurs résultats que contre l'Allemagne : le jour où elle aura relevé ses ruines, où elle sera arrivée à un stade d'industrialisation qui nécessitera des ouvertures sur les grandes voies mondiales de communication, où son économie sera menacée de mort soit par asphyxie sans combat, soit dans une guerre, elle n'hésitera pas plus que l'Allemagne dans le choix, forte ou faible, encerclée ou pas, avec ou sans la bombe atomique.

En vertu de cette disposition d'esprit qui nous vient du fond des âges et qui veut que, pas plus que l'homme, les collectivités ne consentent à mourir sans combat.

PAUL RASSINIER.

N. B. — L'interprétation optimiste de la levée du blocus de Berlin est aussi une erreur.

Un peu partout, on accredité cette légende qui masque le danger de guerre aux yeux des masses et selon laquelle la Russie a abandonné le front de Berlin à la suite de l'échec que constitue pour sa diplomatie, la signature du Pacte Atlantique. Dans cette affaire, la Russie a mené le jeu : n'arrivant pas à entraîner les E.U. dans des conversations à deux pour le partage du monde, elle a choisi de contrer l'Amérique sur le front où elle la sentait la plus vulnérable, c'est-à-dire la Chine. Puis pour empêcher les E.U. d'aider ladite Chine, elle a distrait les forces américaines militaires et financières au moyen de Berlin. Occupés à construire le pont aérien, les E.U. ont opposé une fin de non-recevoir à Mme Tchong Kai Tchék, car leur économie ne pouvait soutenir la lutte sur les deux fronts. Maintenant que les Soviets ont conquis la Chine, ils n'ont plus besoin du blocus à Berlin, alors ils le lèvent. Dans le bloc anglo-saxon, on crie à la victoire mais c'est, en réalité, une défaite... On en prendra d'ailleurs conscience dans des jours prochains.

# L'AFRIQUE DU NORD SOUS LA BOTTE SOCIALISTE

On nous reproche parfois de trop nous en prendre aux « socialistes », mais ce n'est pas notre faute, nous ne faisons que transcrire les faits. Nous ne demanderions pas mieux que de ne pas attaquer un parti qui fait profession, tout au moins, de républicanisme, mais nous ne pouvons pas ne pas constater que, principalement en matière coloniale, il se conduit exactement comme un parti fasciste, qu'il soumet les pays qui ont le malheur d'être sous la coupe de l'un des siens à un régime qui n'a rien à envier à celui des pays d'au delà du rideau de fer.

C'est bien un membre du parti socialiste, M. Naegelen, qui est gouverneur général de l'Algérie, et c'est bien sous les ordres d'un ministre socialiste, M. Moch, qu'il est placé ; c'est bien lui qui a fait procéder à ces immondes et sanglantes pseudo-élections algériennes de l'an dernier, dont Finidori a tracé ici même le tableau. C'est bien ce Naegelen également qui, ajoutant l'odieux à l'odieux, a fait procéder, pendant ces élections et après, à des milliers d'arrestations de citoyens musulmans coupables d'avoir protesté contre la fraude électorale, ou même simplement d'être soupçonnés d'avoir voulu « mal voter ». Et ce n'est pas l'amnistie qu'Auriol est allé porter là-bas, qui supprime l'arbitraire de leur détention ; au contraire, elle la souligne.

Ce n'est pas notre faute non plus si l'actuel résident général de Tunisie, M. Mons, qui a été mis là, si mes souvenirs sont exacts, par Blum, est, lui aussi, un socialiste ou un socialisant, et si ce résident général vient, le mois dernier, d'appliquer, pour la première fois depuis la IV<sup>e</sup> République, l'édit de Louis XVI qui donne le droit aux consuls de France en pays barbaresques de « faire arrêter et renvoyer en France, par le premier navire de la nation, tout Français qui, par sa mauvaise conduite et par ses intrigues, pourrait être nuisible au bien général ! »

Un pouvoir aussi arbitraire concédé aux consuls pouvait encore, à la rigueur, se comprendre en pays réellement étrangers, c'est-à-dire dans des pays où la France n'avait pas la possibilité de juger ses nationaux, mais lorsqu'on applique cet édit au Maroc et en Tunisie sous le prétexte qu'étant « protectorats » ce sont des pays « étrangers », ce n'est que par le plus abusif des jeux de mots car en Tunisie et au Maroc il y a des tribunaux, des tribunaux français auxquels il est toujours loisible de déférer les Français qui se sont rendus coupables de délits. Il a fallu la totale absence de conscience juridique qui caractérise le Conseil d'Etat, comme toute la magistrature française d'ailleurs, pour que ce tribunal suprême en matière administrative ait osé décider que l'édit de Louis XVI était légalement applicable aux protectorats du Maroc et de Tunisie.

Frapper un citoyen dans sa liberté en l'empêchant de résider où il veut, par simple mesure administrative, sans qu'il n'y ait eu ni délit ni jugement, ce n'est autre que le régime de la lettre de cachet, le régime de l'ancienne France et du moderne Guépéou. Or c'est un socialiste, un homme qui fait profession d'avoir une égale horreur pour la monarchie et pour le « communisme », qui n'hésite pas à leur emprunter la plus odieuse de leurs armes ! J'ai moi-même eu l'honneur jadis d'être l'objet d'une mesure identique de la part d'un résident général de Tunisie, mais, bien que ledit résident était franc-maçon et aurait donc dû, en cette qualité, avoir le respect des Droits de l'Homme, c'était tout de même à l'époque du Bloc National, avec Poincaré régnant ! Si bas que soient tombés les socialistes, je ne pensais pas qu'il s'en trouverait un, sous un ministère à participation socialiste, qui oserait reprendre à son compte cet édit

royal que la III<sup>e</sup> République ne pensa jamais à appliquer tant qu'elle fut tant soit peu libérale, c'est-à-dire jusqu'à la guerre de 14, et qui, même depuis, n'a été appliqué qu'exceptionnellement et par les gouvernements les plus réactionnaires.

Mais pourquoi a-t-on expulsé de la Tunisie, qui est, je crois bien, sa terre natale, M. Simon Zana, citoyen français ?

Un article de Duran-Angliviel, l'ancien et vieux militant du parti socialiste en Tunisie, dans le « Petit Matin », journal que dirigeait M. Zana, nous l'apprend.

Le « Petit Matin ne prenait pas ses mots d'ordre à la résidence. Le « Petit Matin » pratiquait une politique indépendante, et il lui arrivait même — horreur ! — de critiquer la politique officielle. Bien plus ! et c'est certainement là qu'il faut chercher la raison profonde de la mesure qui a frappé son directeur, non seulement le « Petit Matin » soutenait les revendications ouvrières, mais il soutenait celles des Destours, c'est-à-dire celles des deux partis indigènes tunisiens qui luttent pour la liberté et l'indépendance de leur pays. Là est le crime des crimes ! Quand nous fûmes nous-même expulsé, il y a vingt-sept ans, c'est parce que nous nous étions battus ; nous Français, à côté des Tunisiens, pour la liberté de la presse arabe ; de même, c'est parce que ce Juif estimait que les Musulmans eux aussi doivent avoir des droits, qu'il a été expulsé.

Rien n'est changé depuis trente ans. A la rigueur, car il lui est impossible de faire autrement, la Résidence de Tunis veut bien admettre que les Tunisiens musulmans combattent pour eux-mêmes, quitte à leur administrer périodiquement une forte saignée, mais qu'ils soient soutenus par des membres d'une autre communauté, cela non ! **Divide ut impera !** Comment pourrions-nous continuer à dominer si, par delà les races et les croyances, se constituait une Sainte-Alliance des hommes justes décidés à faire respecter les droits de tous ?

Ainsi, il s'avère une fois de plus que la France, la France sous un gouvernement partiellement socialiste, persiste à pratiquer la politique la plus réactionnaire, que ce soit en Asie ou en Afrique.

En Asie, alors que la Grande-Bretagne libère l'Inde, la Birmanie, Ceylan, la France rompt, avec toute la trahison que l'on sait, les engagements qu'elle avait solennellement pris à l'égard du Viet-Minh et s'engage dans une guerre féroce, et sans issue.

En Afrique, la France fait tout pour que l'Italie reste maîtresse de la Tripolitaine, non point certes, par amour de sa « sœur latine », mais parce qu'elle craint qu'une indépendance même relative des Tripolitains, ces voisins immédiats des Tunisiens, ne lui permette plus de maintenir sur ceux-ci une domination absolue.

Efforts vains !

Si la Libye n'est pas encore indépendante, l'autonomie vient de lui être assurée, aussi bien en ce qui concerne la Tripolitaine que la Cyrénaïque, et, quelle que soit la manière dont cette autonomie fonctionnera, quelles que soient les limites qui lui seront imposées, en droit ou en fait, ce n'en sera pas moins un régime incomparablement supérieur à celui auquel la France soumet ses « protectorats », ces derniers continuant à être gouvernés exclusivement, comme il y a soixante ans, par un bureau de ministère parisien, décidant souverainement, en vertu uniquement de son bon plaisir.

Expulsez ! Fraudez ! Emprisonnez ! Massacrez ! Messieurs les socialistes colonialistes, les jours de votre « empire » n'en sont pas moins comptés.

R. LOUZON.

# Syndicalisme de masse et syndicalisme d'affinité

Vieille question. Mais nous n'avons pas fini, je crois, de la débattre encore. Elle se pose plus particulièrement aux époques de scission syndicale. Nombre de militants que ne retient plus alors la réalité ou le mythe de l'unité ouvrière se replient dans des syndicats où ils retrouvent des camarades qui pensent à peu près comme eux sur les problèmes ouvriers. Ils y sont poussés aussi par l'écoeurement qu'engendrent des années de lutte ingrate, à l'intérieur des syndicats de masse, contre une orientation qu'ils jugent néfaste pour les intérêts de leur classe et contre des bureaucraties inexpugnables. Ils sont las de voir bafouer par les organisations dont ils sont, le plus souvent, des membres actifs, les données élémentaires sur lesquelles ils avaient basé leur adhésion au syndicalisme et sans lesquelles ils ne croient pas possibles, non seulement l'émancipation des travailleurs, mais même l'amélioration de leur condition. Ils perdent l'espoir d'un redressement hypothétique, et ils s'en vont respirer un air plus salubre pour eux, et ils ont un moment, à se sentir les coudes, l'illusion d'être plus forts. Ils croient aussi à la vertu de l'exemple ; ils veulent prouver le mouvement en marchant. Je les comprends. J'imagine assez les premières satisfactions de l'oasis, et cette espèce d'exaltation que doit créer alors le confort intellectuel et moral du groupement d'affinité après l'isolement ou les dures, vaines et sales bagarres dans les syndicats de masse.

Je les comprends, mais je ne les suis pas. Je me déclare pour un syndicalisme de masse, ouvert à tous les ouvriers sans distinguer les idéologies qui les séparent en groupes et sous-groupes, tous les ouvriers, y compris les chrétiens. (Je n'aurais pas de raison de spécifier ces derniers si je ne voulais enlever à ma pensée toute équivoque).

Donc, me dira-t-on, tu admetts que le réformiste et le révolutionnaire doivent travailler dans le même syndicat. Sans aucun doute. Je tiens d'ailleurs à dire, à ce propos, tout ce que cette distinction entre « réformistes » et « révolutionnaires » me semble comporter d'arbitraire, de parti pris et de préjugé. Si nous connaissons les « réformistes sans réformes », ne sommes-nous pas tous des « révolutionnaires sans révolution » ? (Les staliniens, eux, sont les chevaliers servants d'une contre-révolution). Ce n'est pas personnellement que je tiens à l'épithète de révolutionnaire ; je l'emploie parce qu'elle est de tradition, parce qu'elle rassemble encore une avant-garde ardente à laquelle toutes les défaites n'ont pas arraché son drapeau, et surtout parce que la révolution reste, comme le dit Monatte, « le grand et seul levier de l'émancipation ouvrière », le mythe du prolétariat, en donnant à ce mot non pas le sens d'utopie, de fable et « d'opium », mais le sens sorélien d'idée-force, stimulante, constructive et libératrice.

Les lecteurs de la R. P. qui ont assisté à la réunion du dimanche 8 mai, ont déjà vu sans doute que j'entendais répondre ainsi à ceux qui, critiquant l'exposé que l'on m'avait demandé d'y faire sur « l'action et l'orientation syndicales », ont cru y déceler je ne sais quelle défense du syndicalisme d'affinité.

Je voulais, au contraire, essayer de déterminer les conditions d'un vrai syndicalisme de masse (que j'y aie réussi, cela est une autre affaire. Je dois constater que je n'ai pas même réussi à me faire bien comprendre). Parmi ces conditions, j'ai mis en avant la « non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux ». J'ai des références sur ce point : « La non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux est la condition nécessaire à toute démocratie réelle », écrit Louzon dans son Introduction aux *Lettres de Sorel à Paul Delesalle*. Je n'ai jamais entendu un argument tant soit peu solide contre cette règle oubliée par la pratique syndicale, mais qui a gardé cependant une si grande résonance dans la masse. Hormis les réactionnaires staliniens, les secrétaires d'organisations n'y opposent généralement que des raisons pratiques. Le camarade Charlot, de F. O., n'a pas fait exception à la règle : nous voudrions bien nous en aller, a-t-il dit en substance, mais l'on nous retient, dans l'impossibilité où l'on est de nous remplacer ! Pardi ! quand on se soucie aussi peu de découvrir et de former ses remplaçants éventuels, ou bien quand on les voit venir et qu'on les attend avec une fourche !

Que le camarade Charlot note bien que je n'ai absolument rien contre lui, et rien non plus contre tout autre camarade secrétaire, en particulier. Je n'introduis même là-dedans aucune question de tendance. J'en ai seulement à la permanence des fonctions syndicales qui se retourne contre le mouvement et contre les militants eux-mêmes. Elle leur imprime cette déformation spéciale qui h'épargne aucun d'entre nous et qui s'est montrée plusieurs fois au cours de notre réunion. Beaucoup de camarades « responsables » comprennent mal qu'un « syndiqué sans galons » dise tout simplement ce qu'il pense sur les problèmes syndicaux et ils s'énervent vite de n'y point reconnaître les idées qu'ils ont coutume de débattre entre initiés. « Nous vous laissons les « grandes idées », disent-ils finalement, nous nous réservons la tâche ingrate de faire aboutir les revendications ouvrières. » Qu'avons-nous donc fait d'autre, depuis le temps que nous militons dans les syndicats de masse, que de nous intéresser continuellement aux revendications ouvrières et d'accomplir ces multiples petites tâches qui — on nous le répète comme si nous ne le savions pas — sont la trame du tissu syndical quotidien ? C'est là le lot, précisément, des militants de base bien plus que des secrétaires permanents. Nous n'avons pas passé notre temps à discuter des idées, grandes ou petites.

Mon camarade Cordier me dira, comme il l'a dit ce jour-là : c'est entendu, la non-rééligibilité, c'est une bonne chose, mais puisqu'elle n'est pas possible... (je pense qu'il veut dire : puisque nous n'avons pas réussi encore à la faire admettre) il nous faut demeurer quand même dans le syndicat à permanents inamovibles. Soit, marchons. Mais qu'on ne me parle pas alors de démocratie syndicale, encore moins de syndicalisme de masse, alors qu'il ne s'agit que de « syndicalisme de bureaux », varié la moins sympathique du syndicalisme d'affinité.

L'ami Hagnauer me reprochera maintenant mon « intransigeance », alors, dit-il, que la vie syndicale n'est faite que de transactions et de compromis.

Discutons un peu. Je ne pense pas qu'il juge que les principes sont réservés à l'usage externe. C'est avec intransigeance, en effet, qu'il faut présenter et défendre son opinion. Cela ne va pas contre la tolérance, au contraire. La fermeté dans l'expression d'une opinion suscite et justifie la fermeté dans l'expression de l'opinion contraire. C'est une façon de respecter celle-ci que de défendre celle-là sans détours. Ne mêlons pas les questions et ne confondons pas la discussion et la libre confrontation des points de vue — qui devrait être l'originalité du syndicalisme de masse, et qui est le plus grand mérite de la « Révolution prolétarienne » — avec l'action syndicale : celle-ci exige la transaction, parce que, pour être efficace, il faut qu'elle soit unanime, ou au moins majoritaire.

Mais cette transaction-là, je crois que, comme tout brave syndiqué, je n'ai pas cessé de la pratiquer.

La tolérance est une bonne chose, me dira-t-on encore, mais la compréhension mutuelle est mieux encore. Si, dans la discussion, tu es convaincu qu'au moins sur un point c'est ton adversaire qui a raison, ne transigeras-tu pas ? Non. Je changerai d'opinion tout simplement. Ça m'est déjà arrivé, et j'espère bien que ça m'arrivera encore.

Cette difficulté que l'on a de se faire bien comprendre, sans doute parce qu'on ne parvient pas à bien s'expliquer, je la retrouve encore, et d'une façon inattendue, dans le dernier « Carnet » de Pierre Monatte. Ne voilà-t-il pas qu'il m'accuse d'avoir confondu « union sacrée » et « mouvement de masse » ! Si je me trompe, écrit-il, Guilloire le dira. Voilà qui est fait. Je ne vois pas sérieusement comment il serait possible à quiconque de confondre deux données aussi différentes. J'ai dit que l'union par le sommet des deux grandes confédérations rivales correspondait aux périodes d'union sacrée, que leur scission s'opérait quand le conflit entre « leurs » Etats était ouvert. Je maintiens que c'est une leçon indéniante de l'histoire contemporaine et une des manifestations de cette emprise intolérable qui pèse sur le mouvement ouvrier et qui le supprime en tant que force autonome. (Je n'ai d'ailleurs absolument pas parlé de 1919, époque pour laquelle l'opinion que me prête Monatte ne tiendrait décidément pas debout). Quant au mouvement de masse, c'est tout autre chose. Ainsi, le mouvement pour l'unité existait et se manifestait bien avant 1935, mais Jouhaux et Frachon le combattaient de concert (« C.G.T. unique, C.G.T. de trahison » — « L'unité avec Jouhaux, jamais ! »). Quand, avec l'union sacrée, ils firent l'unité syndicale, ce fut pour s'emparer de la direction du mouvement des masses, pour le freiner ensemble, et, ensemble, le dévoyer. De même, on ne peut sérieusement prétendre qu'en décembre 1947, c'est « la base » qui a imposé la scission aux états-majors (où sont donc les cinquante mille mineurs du Nord que l'on nous décrivait si impatients ?). Les ouvriers avaient commencé à « voter avec leurs pieds » bien avant cette date. Et s'il est possible que Jouhaux et ses camarades ne voulaient pas rompre à ce moment, ils voulaient seulement attendre un peu (quelques mois peut-être), ils n'en avaient pas moins la scission « dans la peau » depuis que leurs ex-complices avaient rompu l'union sacrée et qu'ils faisaient, sur l'ordre du gouvernement stalinien, une nouvelle crise de « révolutionnarisme ».

J'ai peut-être eu tort, en effet, de ne pas dire explicitement ce que je n'ai pas cessé de penser : à savoir que, derrière les opérations des états-majors syndicaux qui se calquent avec une si étrange coïncidence sur les opérations des états-majors militaires, il y a bien entendu le mouvement de masse dont les forces motrices sont toutes

différentes. Mais il me semble que Monatte a tendance à commettre l'erreur inverse : il parle fort bien du mouvement de masse, mais il ne montre pas assez que le syndicalisme des sommets, s'il tient compte du mouvement de masse, obéit pourtant à d'autres causes déterminantes.

Je regrette d'autant plus cette inexplicable méprise du « Sauvage » que je trouve excellent à peu près tout ce qu'il écrit ensuite. Je constate qu'en conclusion il préconise la formation d'un cercle d'affinité pour préparer un renouveau du syndicalisme de masse. C'est ce que je croyais avoir dit, beaucoup plus mal : union — autant que cela est possible actuellement — des syndicalistes révolutionnaires aujourd'hui dispersés ; travail commun, demain, dans des syndicats de masse régénérés.

R. GUILLOIRE.

## Sur le syndicalisme autonome

Dans son « Carnet du Sauvage » d'avril 1949 Monatte s'intéresse beaucoup au Syndicalisme autonome. Mais je ne m'attendais pas à une telle mansuétude de sa part !

Après avoir indiqué, dans une simple phrase, que ce mouvement comportait une partie non gaulliste et une partie gaulliste, il reproche à celle-là d'avoir formulé une opinion « bizarre », « très savante » et « bougrement fumeuse ».

De quoi s'agit-il ? Selon les autonomes non gaullistes (mettons pour l'instant qu'il s'agisse des adhérents de la F.N.S.A.) les causes réelles de la scission syndicale résideraient dans la renaissance de l'Economie capitaliste libérale, les grèves de décembre 1947 n'ayant été que des causes spectaculaires. Monatte a raison : cette opinion est fautive. Car en effet la renaissance de ladite économie n'existait pas au moment de la scission, pas plus en France qu'à l'étranger. En disant qu'elle n'existait pas, j'entends qu'elle s'est manifestée ultérieurement et Monatte doit le savoir. Elle est apparue quand les « nationalisations » (si peu !) ont été remises en cause, quand les prix ont été presque tous libérés et le contingentement sérieusement battu en brèche, quand d'une manière générale les disciplines ont commencé de se relâcher aussi bien en France que dans le monde occidental. Mais cette dernière constatation n'amoindrit en rien la critique de Monatte.

Je voudrais dire à ce camarade, généralement bien averti, que, prenant prétexte d'une opinion émise par quelques militants d'ailleurs bien intentionnés, il se livre gratuitement à une quasi-décultation des syndicats autonomes. Il insinue, pas moins, que l'opinion incriminée pourrait être une aide apportée au stalinisme.

Je sais bien que Monatte n'a pas inventé cette opinion. Mais l'a-t-il dénichée dans des textes officiels, c'est-à-dire dans le préambule doctrinal des statuts constitutifs de la Fédération Nationale des Syndicats Autonomes ou encore dans la résolution initiale du Cartel d'unité d'action syndicaliste auquel participe la F.N.S.A. ? Non, évidemment. Il l'a « tout bonnement trouvée » dans un canevas dactylographié établi pour les cours de formation syndicale de la F.N.S.A., lequel texte contenait les propositions suivantes : La scission — causes réelles : renaissance de l'économie capitaliste libérale ; causes spectaculaires : les grèves de décembre.

Je regrette que Monatte ait pris la petite porte, donnant sur les douves, pour procéder à une sorte d'exécution sommaire, car la fantaisie de quelques instructeurs libres dans leur apostolat pédagogique ne saurait en aucune manière mettre en cause, même s'agissant d'un point d'exégèse doctrinale,

l'orientation et les intentions définies par des assises constituées.

Et je pense qu'il est question d'une sorte d'exécution sommaire dans ces mots de notre ami : « Je me demande comment avec une telle conception, les syndicats autonomes peuvent légitimer leur existence. »

Et je pense aussi que ce jugement est hors de proportion avec l'opinion contestée laquelle, je l'accorderai volontiers, devra être redressée puisqu'elle est entrée dans le programme d'éducation syndicale de la F.N.S.A.

\*\*\*  
Mais il y a plus sérieux. Dans son « carnet » de mai 1949 Monatte écrit : « Je dis simplement que si les gaullistes ont renoncé pour le moment à constituer leur confédération syndicale, ils n'ont pas renoncé à travailler dans les syndicats existants et même à en créer portant l'étiquette d'autonomes ou d'indépendants. »

J'ai sous les yeux une brochure ayant pour titre : « Instructions pour la constitution et l'organisation de groupes d'entreprises R.P.F. » Ce fascicule est édité par le Centre National du R.P.F., 81, rue Taitbout à Paris.

Il serait bon que Monatte, au sujet de l'opinion qu'il nous donne, complétât sa documentation sociale par ce document, s'il ne l'a déjà tenté.

Monatte s'apercevrait en lisant cette brochure que si le R.P.F. n'a pas constitué sa confédération syndicale c'est que la formule « syndicat » ne lui convient pas pour faire sa besogne. Qu'il lui préfère de beaucoup la formule « groupe d'entreprise R.P.F. » qu'il considère comme une réplique de la cellule communiste d'usine.

Monatte saurait également ceci : « Le groupe d'entreprise est la réunion des compagnons sur le lieu du travail, et ne doit prendre sous aucun prétexte la forme d'un « syndicat Rassemblement » concurrent des organisations syndicales déjà existantes » (document cité page 9).

Ainsi la tactique du gaullisme n'est pas de s'insinuer dans le monde syndical par des organisations camouflées. Il veut combattre le P.C.F. à armes découvertes. Qu'il change ses dispositions d'attaque par la suite, c'est possible, mais pour l'instant il n'y a pas de syndicalisme autonome gaulliste. Oh ! qu'il se trouve parmi les autonomes des farceurs comme Clément, de la traction du Métro, ce n'est pas douteux. Mais ce n'est pas là une particularité du syndicalisme autonome car je lis toujours dans la même brochure, page 11 : « C'est donc en tant que salarié que le compagnon du groupe doit agir sur le plan syndical et même éventuellement comme délégué responsable si ses camarades d'atelier (R.P.F. ou non) le jugent digne de l'être. Cela implique que les membres du groupe doivent être présents partout. »

Il y a donc des groupes de combat R.P.F. d'entreprise pour une action anticommuniste. Car c'est bien la raison essentielle de l'activité desdits groupes dans le domaine professionnel.

Mais reportons-nous encore à la brochure citée pages 9 et 10 : « Nul n'ignore que le parti communiste dès avant 1940, mais principalement après la Libération, s'est emparé de tous les postes de commande de la C.G.T. ; que ce soit parmi les Fédérations nationales d'industrie ou au sein du Bureau confédéral national, postes qui lui permettent d'agir au mieux de ses intérêts, soit sur le plan politique, soit sur le terrain revendicatif, lorsqu'il juge le moment propice de créer une agitation révolutionnaire marxiste. Et toute cette action, habilement camouflée sous le masque de « défenseur des intérêts des masses laborieuses », converge vers un unique but : celui d'élargir la voie qui mènera le parti communiste vers la conquête du pouvoir. »

« Travaillant au sein de l'entreprise, le groupe R.P.F. ne peut évidemment se désintéresser de l'activité professionnelle et syndicale de son entreprise.

« Il doit être l'élément de contrôle à travers lequel les idées économiques et sociales du R.P.F. viendront frapper les éléments constitutifs de l'entreprise.

« En particulier il devra lutter d'urgence pour la **dépolitisation des syndicats quels qu'ils soient**, mais en premier lieu pour la **dépolitisation de la C.G.T.** qui reste la centrale syndicale la plus représentative du mouvement ouvrier français.

« Chaque salarié a le droit d'appartenir à un syndicat de son choix, mais il a le devoir d'exiger un syndicat libre où ne seront débattues que des questions d'ordre professionnel et syndical ; à l'exclusion de toute question politique. »

C'est clair. Le R.P.F. crée des groupes d'entreprises qui ne sont pas des syndicats, mais des groupes de combat.

Je n'ai pas l'intention de définir ici l'action, les tâches, le travail d'organisation des groupes R.P.F. d'entreprise. Je voulais simplement montrer que l'existence d'une fraction gaulliste organisée d'une manière directe ou indirecte en syndicats me paraît relever de l'imagination pure.

Je suis donc de l'avis de Guilloire en cette matière. Toutefois Monatte pourra me rétorquer qu'il y a loin des écrits aux faits. Dans ce cas, je lui saurais gré s'il a connaissance de l'existence d'organisations syndicales R.P.F. camouflées, dans le mouvement autonome non adhérent à la F.N.S.A. de bien vouloir l'indiquer aux militants de cette fédération. Ils ne manqueraient pas d'en tirer des conséquences pour mener une action dans le secteur menacé par le gaullisme.

\*\*\*  
Un dernier mot. Selon Monatte, le Cartel d'unité d'action syndicaliste n'a pas réussi parce que la minorité cégétiste qui y est représentée est éparse (c'est juste) et que les signataires F. O. de la déclaration d'Angers n'y figurent pas. Ceci est évidemment très regrettable car ces signataires sont les porte-parole d'unions départementales ou de syndicats homogènes de la minorité F. O. Leur appui eût été très appréciable dans une action de cartel et il est à craindre que le militant F. O. figurant au bureau de l'entente ne représente qu'une fraction dispersée de la minorité à laquelle il appartient. J'inclinerai à croire, à de nombreux indices, que les signataires de la Déclaration d'Angers ont réagi à une blessure d'amour-propre. Ce n'est pas eux, en effet, qui ont eu l'initiative de la conférence nationale des 20 et 21 novembre 1948, groupant toutes les minorités révolutionnaires du pays. Comprendront-ils que seuls les autonomes pouvaient servir de trait d'union ?

Pour le moment il est exact que le Cartel d'unité d'action syndicaliste consiste surtout en un dialogue actif entre la F.N.S.A. et la C.N.T. et ce n'est pas déjà si mal. Cela suffit à mon sens à assurer la permanence du cartel et, comme en toutes choses il est bon qu'il y ait un signe, ce signe qu'est le cartel constitué restera le symbole du ralliement syndicaliste quand les accès de mauvaise humeur seront calmés et que de nouveaux événements auront montré à de nombreux syndicats politisés qu'ils se sont fourvoyés. Voilà pourquoi je pense que le cartel a réussi. Non pas pleinement certes dans l'immédiat, mais je crois qu'il a pris une option sérieuse sur l'avenir et qu'en fin de compte il est déjà l'ébauche de cette centrale syndicale que nous souhaitons tous. Je pêche peut-être par excès d'optimisme, mais je préfère ce défaut, dans des temps de découragement et d'abdication, au scepticisme hypocondriaque.

Gaston LACARCE.

# A propos de la grève gestionnaire

## REMARQUES PRELIMINAIRES

Ces notes font suite à l'article paru dans la « Révolution Proletarienne », de décembre 1948 (n° 322).

Elles sont rédigées, à la suite des réactions qui me sont parvenues de différents militants ouvriers.

Elles ne prétendent pas être une « étude » sur la grève gestionnaire, mais simplement une « contribution » aux recherches, une sorte de « schéma » pouvant servir à alimenter des cercles d'études syndicalistes, faire surgir de nouvelles réflexions susceptibles d'éclairer le sujet, de faire avancer les idées.

Les idées peuvent diverger sur les moyens ou la tactique à employer pour déclencher une grève gestionnaire, l'essentiel est de mettre en commun les idées, la synthèse se fera ensuite et l'expérience pourra guider utilement dans le choix des moyens.

## I. — LES DONNEES POLITIQUES NATIONALES ET MONDIALES

Il est des militants syndicalistes qui se demandent si la période que nous vivons est propice à la maturation de la grève gestionnaire, les conditions politiques tant nationales qu'internationales n'étant guère favorables. On peut se poser la question de savoir si elles le deviendront un jour ?

Plus exactement, ces militants se demandent si l'on ne doit pas tenir compte de « données politiques » dans la pensée et le déclenchement de la grève gestionnaire.

Nous ne devons pas ignorer les problèmes politiques mais leur connaissance ne doit pas nous assujettir au point d'en arriver à l'alignement du mouvement ouvrier sur l'un ou l'autre des blocs qui s'affrontent de par le monde.

Connaître les données politiques, certes, mais l'intérêt des travailleurs ne doit pas être lié au sort d'un gouvernement; nous ne saurions, sur le plan mondial, faire coïncider l'action ouvrière avec la politique extérieure de tel ou tel bloc.

C'est pourquoi, actuellement, le manque d'une véritable fédération syndicale mondiale, sans ressemblance avec la F.S.M. nuit si profondément au développement de la libération ouvrière. Elle manque cette internationale ouvrière pour clamer aux différents Etats bourgeois ou totalitaires le profond désir de paix des travailleurs.

Peut-on espérer après l'éclatement de la F.S.M. qu'une telle entreprise verra le jour ? Cela n'intéresse pas directement le sujet : nous laisserons momentanément la question sans réponse.

### Deux conceptions de la lutte ouvrière

En somme, le problème politique revêt plus ou moins d'importance, suivant la conception que l'on a du combat ouvrier. Les deux grands courants qui animent le mouvement ouvrier français se retrouvent.

Il y a, d'une part, les militants et les organisations qui croient la libération ou à l'amélioration du sort des travailleurs par la politique. D'autre part, ceux qui sont restés fidèles à la devise de la Première Internationale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Parmi les premiers, je rangerais volontiers « stalinien » et « réformistes ». Les stalinien travaillent sous la direction du parti, à l'accaparement de l'appareil étatique, les réformistes de tous poils comptent sur les « gouvernements » en place pour adapter une politique conforme aux intérêts ouvriers.

Je sais bien qu'il faut se garder du simplisme des jugements sommaires; je sais aussi qu'il arrive à des « révolutionnaires » d'avoir quelquefois une attitude « réformiste », et que souvent les étiquettes dont on s'affuble masquent la réalité.

Dans le cas qui nous occupe, les « réformistes », dont la confiance naïve dans les organismes politiques et la croyance à la vertu magique des « pourparlers » sont si néfastes à la classe ouvrière, et « stalinien », qui s'emploient par les moyens que nous avons pu apprécier à instaurer la « dictature du prolétariat », sont à placer sur le même plan.

Pour les militants fidèles à l'esprit de la Première Internationale, la lutte ouvrière repose sur deux prin-

cipes essentiels : l'action directe rendue possible par l'éducation ouvrière.

Pour nous, pas de vraie révolution, sans éducation, sans ascension du peuple.

Nous faisons confiance à la classe ouvrière, à ses possibilités d'action, d'organisation, à ses qualités de solidarité, de justice, d'universalisme; nous connaissons nos forces et nos propres faiblesses. C'est à partir de là que nous engageons le combat.

Nous misons, avant tout, sur l'éducation des travailleurs, de chacun d'eux, pour leur donner le maximum de personnalité qu'ils peuvent acquérir et mettre ensuite au service de la collectivité.

Nous voulons libérer le prolétariat de toutes les servitudes matérielles, morales, intellectuelles; c'est pourquoi tout effort vers la compétence est déjà un acte révolutionnaire.

On voit de suite que pour nous les « données politiques » que nous ne saurions ignorer, puisque, que nous le voulions ou non, c'est une réalité, revêtent peu d'importance dans le développement de notre combat pour la justice.

### Une efficacité à long terme

En résumé, quelle que soit la situation politique intérieure ou extérieure, avec plus ou moins de difficultés, la lutte ouvrière se déroule suivant les mêmes perspectives :

« Acheminer les travailleurs vers la prise en main de leur propre sort, par la découverte des injustices qui les accablent; les acheminer, par cette prise de conscience, vers la capacité, la puissance économique. »

C'est ainsi qu'à côté de l'organisation syndicale ouvrière nous travaillons à développer tout un réseau de réalisations : coopératives de production, de consommation, mutuelles, collèges du travail, etc. Autant d'expressions différentes et complémentaires du mouvement ouvrier qui témoignent de notre volonté d'en sortir par nous-mêmes, par notre effort constructif.

Ces réalisations concourent à la transformation des structures économiques et sociales, beaucoup plus lentement mais bien plus sûrement que l'action parlementaire.

On peut penser que la mise en place de nouvelles structures, par l'action directe du prolétariat, amènera le « politique » à se repenser en fonction du bien commun et non des intérêts partisans, financiers ou électoraux.

Le « bien commun » devant plus logiquement être assuré par ceux qui, d'une manière ou d'une autre, créent des biens, enrichissent la société par leur travail manuel ou intellectuel.

### Refus d'opter pour un bloc

Devant les sollicitations de plus en plus pressantes qui se font jour, devant l'alternative de l'option pour l'un des blocs, il faut œuvrer hardiment à la construction d'un régime où la réalisation de la justice sociale et la « promotion ouvrière » ne seront pas suivies de la dictature policière.

Moins que jamais, la classe ouvrière doit s'abandonner aux mains des « politiciens ». Plus que jamais, nous devons forger les armes modernes, les adapter à la phase actuelle du combat entrepris depuis cent cinquante ans par le prolétariat. La grève gestionnaire est une de ces armes.

## II. — LES EMBUCHES QUI SE DRESSENT

On le conçoit aisément, l'étude et par suite la réalisation, le développement de la grève gestionnaire posent de nombreux problèmes de tous ordres : problèmes techniques, financiers, stratégiques, etc., dont la solution n'est pas encore trouvée et suppose des difficultés nombreuses à surmonter.

### I. — Difficultés que l'on pourrait appeler « d'ordre moral ».

#### La mentalité ouvrière n'est pas prête

C'est un fait que la mentalité ouvrière n'est pas faite à l'idée de grève gestionnaire. Seule, une poignée de militants travaillent depuis longtemps dans ce

sens, sans voir toujours clairement comment aboutir. La notion et les modalités de déclenchement de la « grève expropriatrice », chère aux anarchos, sont pour nombre d'entre eux assez nébuleuses.

Un travail important de préparation doit être entrepris. Il faut pour cela que les organisations ouvrières se pénètrent de bien-fondé de la grève gestionnaire dans la poursuite de la libération ouvrière.

Comment y parvenir, avec l'éparpillement actuel des Centrales ? Surtout dans la période de désaffection syndicale et de lassitude que nous traversons !

Un camarade de l'arsenal de Toulon me signalait dernièrement que, dans son atelier, sur 400 salariés, 200 environ étaient inorganisés ; 200 autres se répartissent entre C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., Syndicat Autonome.

On peut présumer de ces difficultés pour réaliser l'union nécessaire à cette entreprise révolutionnaire.

Il ne faut surtout pas jeter le manche après la cognée. Si la plupart des centrales se désintéressent pour l'heure de la grève gestionnaire, on peut trouver dans chacune d'elles des éléments qui, s'ils ne sont pas encore acquis à cette forme d'action, sont sincèrement dévoués à la cause des travailleurs.

C'est sur ces militants qu'il faut miser pour préparer les esprits à la grève gestionnaire.

### Rallier les organisations ouvrières à cette idée

Le premier objectif doit viser l'union : des liaisons peuvent d'ores et déjà s'établir entre syndicalistes de diverses centrales, soit au sein de comités de liaison, soit encore dans les cercles d'études syndicalistes (dans le genre de celui de la Loire).

Ces liaisons permettront sans doute d'examiner la situation ouvrière et les possibilités réduites d'action que nous possédons ; de nous rendre compte de l'inefficacité de la grève classique dans la conjoncture actuelle.

Il n'est pas osé de dire que toute grève est vouée à l'échec, immanquablement, soit que l'Etat bourgeois fasse donner sa police pour voler au secours du capitalisme menacé par l'action ouvrière, soit que le patronat fasse succéder le lock-out à la grève, persuadé que l'heure de la revanche a sonné. M. Panhard nous a donné, voici quelques mois, une illustration vivante de cette absurde façon de penser.

Dans l'un, comme dans l'autre cas, les travailleurs font les frais de la grève et la lutte pour la justice se trouve engagée dans une impasse.

Des contacts entre militants ou entre organisations doit naître cette conviction commune que la grève gestionnaire devient une nécessité. D'où étude des possibilités de déclenchement, puis préparation de cartels d'action lorsque le moment sera venu.

Ces contacts, ces liaisons, cette étude ne dépendent pas seulement des confédérations et ne doivent pas voir le jour à la tête, mais à la base, de la base au sommet dans les entreprises, les unions locales, départementales, des syndicats aux fédérations d'industries, des unions départementales aux confédérations.

Les objectifs revendicatifs doivent viser la prise de responsabilités par les travailleurs.

Une fois ces contacts établis, il faudra agir de telle sorte que le programme revendicatif de chaque centrale, ou le programme commun qui pourrait être arrêté, permette la prise de responsabilités par les travailleurs, spécialement au sein des entreprises.

On doit utiliser toutes les occasions, toutes les possibilités qui nous sont offertes pour acquérir ou pour donner à chaque travailleur la capacité, la compétence gestionnaire.

### Donner à chaque travailleur la compétence gestionnaire

C'est dans l'optique ci-dessus définie que doit se réaliser la formation des délégués aux comités d'entreprise ; les délégués d'atelier, eux-mêmes, doivent dépasser le cadre des attributions que leur fixe la loi ; ils doivent faire preuve d'initiative, découvrir le fonctionnement de leur atelier, etc. En somme, chaque militant ouvrier doit devenir un propagateur de la grève gestionnaire.

Il faut s'orienter, spécialement par le moyen des conventions collectives, vers la modification profonde des conditions de travail. Les modifier de façon à ce que chaque travailleur ait la possibilité d'exercer des

responsabilités « à sa taille » dans son équipe, son atelier.

Obtenir particulièrement la diminution du nombre des manœuvres, avec ou sans spécialité, par la formation professionnelle sur le tas, par la répartition des tâches entre l'ensemble du personnel. Lutte contre l'asservissement du machinisme, par l'alternance des activités, etc.

Familiariser le travailleur AVEC L'USINE PAR LA VISITE à l'embauchage des divers ateliers, avec explication des fabrications, etc.

Autant de moyens que certains trouveront sans importance, mais que j'estime indispensables pour « déprolétarianiser » ; ce n'est pas seulement par des conférences mais dans et par la vie du travail quotidien que se formeront les hommes aptes aux tâches révolutionnaires, constructives, qu'exige notre temps.

### 2. — Difficultés d'ordre « technique ».

Sur le plan technique, le déroulement de la grève gestionnaire pose différents problèmes dont les principaux me semblent être :

Le crédit,

L'achat des matières premières,

L'écoulement de la production.

Lorsqu'une usine ou un groupe d'usines du même secteur économique seront entre nos mains, nous aurons d'énormes difficultés à assurer la gestion.

**Le crédit.** — Les écueils sont nombreux ; pour tourner, nous aurons besoin de « crédits » ; selon toute vraisemblance les usines en gestion ouvrière seront mises à « l'index » par le patronat, les banques gèleront les avoirs de la société, donc impossibilité d'obtenir des avances.

**L'achat des matières premières.** — Nous aurons également besoin de matières premières. Chaque établissement possède des « stocks », ceux-ci sont d'inégale importance et dans certains cas se trouveront vite épuisés.

Comment s'approvisionner en matières premières, en outillage, renouveler les « stocks » ? La mise à l'index dont nous serons l'objet jouant ici comme pour l'obtention des « crédits ».

**L'écoulement de la production.** — Nous aurons enfin besoin d'écouler les produits de notre fabrication, les ventes devant alimenter la Caisse de grève.

Dans la mesure où cette fabrication répond aux besoins essentiels des consommateurs (alimentation, vêtements, ameublement, transports, chauffage, éclairage), la solution est aisée. Il suffit d'offrir directement aux intéressés, sur les marchés, ou indirectement par le canal des commerçants dont l'accord aurait été reçu.

Mais dans la sidérurgie, par exemple, dans les industries lourdes travaillant pour l'Etat, plus simplement même dans les fabriques de machines-outils, de pièces détachées, les débouchés se trouveront difficilement, le consommateur n'étant pas l'homme de la rue, mais le capitaliste privé, ou l'Etat.

La solution satisfaisante dans le cas présent n'est pas trouvée.

### III. — ESSAIS DE SOLUTIONS

Mettre les techniciens et les cadres « dans le coup »

J'ai esquissé, au passage, quelques solutions convenant aux difficultés d'ordre moral. Il conviendrait, à ce propos de parler des « cadres et techniciens » que nous devons préparer et amener à « jouer la partie » avec nous, puisque, eux aussi, sont des salariés, dont le sort, en définitive, est lié à celui de l'ensemble des travailleurs.

Bien que certains cadres, de par leurs fonctions, se situent volontiers « dans le giron » patronal, il faut les rallier à la cause ouvrière, dans leur propre intérêt.

Ainsi, leurs « compétences techniques » mises à notre disposition faciliteraient notre tâche gestionnaire.

### L'appui du front anticapitaliste

Les difficultés matérielles que nous avons soulevées sont grandes et dire que les solutions entrevues soient satisfaisantes, serait excessif ; essayons tout de même de les examiner.

#### a) Le crédit :

On pourrait obtenir des crédits de la part de ce que j'appellerais le « front anticapitaliste », constitué par les réalisations communautaires, coopératives, dont l'effort se situe dans le combat ouvrier.

Coopératives ouvrières de production, de consommation, communautés de travail, et, éventuellement, les coopératives agricoles.

Malheureusement, ce front anticapitaliste est encore insuffisamment développé et peu puissant, en France.

Le « Rassemblement communautaire », sorte de groupement fédéral des communautés de travail, avait établi un projet de création d'une banque communautaire au service des communautés professionnelles; eux aussi avaient ressenti que la pression capitaliste et les difficultés d'obtention de crédit constituent un danger d'étouffement de leurs réalisations.

Je ne sais si ce projet verra le jour d'ici peu, il serait à souhaiter. Alors, nous aurions un nouveau point d'appui. Il y a un espoir pour l'avenir... mais nous devons, présentement, compter sur ce qui existe.

Pour les « débouchés », il en va un peu différemment que pour les crédits, l'appui de ce front anticapitaliste serait plus réel et plus important. J'espère que l'on pourrait facilement s'entendre pour l'écoulement des produits fabriqués.

#### b) Approvisionnement en matières premières.

Dans ce domaine, rien à espérer sans la complicité de ceux qui travaillent soit à leur extraction, soit à leur transformation.

Les usines métallurgiques en gestion ouvrière pour obtenir le charbon, le fer ou l'acier, nécessaire à leur fonctionnement, devraient pouvoir compter sur la solidarité des travailleurs de la sidérurgie et des mines, pour faire pression et obtenir ainsi les matières premières désirées.

Cette solidarité peut se manifester à condition que les consignes soient transmises au préalable par les organisations syndicales (encore faudrait-il l'accord général ou une majorité suffisante).

On voit de là les précautions à prendre, les liaisons à établir d'avance pour le déclenchement de la grève gestionnaire dans certains secteurs économiques.

#### De la grève gestionnaire à l'expropriation capitaliste

Il est à remarquer que la grève gestionnaire sera de durée variable comme toute grève. Il me semble prudent de mettre en garde contre un certain idéalisme qui verrait succéder à la grève gestionnaire, l'appropriation définitive des moyens de production.

Bien que cette opération soit le but à poursuivre, je crois qu'on ne pourra y parvenir que par étapes. Je ne pense pas que la gestion ouvrière devienne définitive du premier coup.

En attendant un bon apprentissage gestionnaire aura été fait par les travailleurs, si la grève n'avait servi qu'à cela, ne serait-ce pas déjà un beau résultat, préparant une victoire plus complète? Dans ces perspectives, beaucoup de problèmes soulevés perdent de leur importance, les difficultés sont moindres. On tournera sur les « stocks » : avant qu'ils soient épuisés le conflit aura des chances d'être réglé, dont pas besoin de crédits.

#### La tactique à employer

J'estime qu'il est difficile d'étudier très profondément la grève gestionnaire, de prévoir exactement ce qui se produira une fois l'opération en cours. Il faut craindre le blocus capitaliste, compter sur la défection d'une partie des « cadres », sur l'intervention policière pour nous faire vider les lieux, etc.

On peut y penser, sans que cela se produise obligatoirement. Plus l'entreprise s'avère malaisée, plus il faut la préparer, mettre toutes les chances de succès de notre côté. C'est de la valeur des militants, de la préparation des travailleurs, de leur décision, de leur discipline d'action que dépend, en grande partie la réussite.

Des expériences ont été faites, elles sont encore mal connues et surtout de faible importance.

Il serait peut-être utile d'étendre ces expériences, de déclencher les opérations par « secteurs économiques », les industries-clés, énergie, transports, devront toujours être solidaires, sous peine d'échec; il faut soutenir les autres branches d'activités en grève.

C'est un point essentiel, il faudra éviter les fausses manœuvres et l'unanimité ne sera pas facile à obtenir.

#### IV. — COMPTER SUR L'EFFET PSYCHOLOGIQUE

Si nous avons le devoir d'examiner soigneusement et aussi minutieusement que possible les modalités de déclenchement d'une grève gestionnaire, si nous avons le devoir de nous y préparer, il ne faut pas mésestimer le simple facteur psychologique qui peut aider très efficacement sinon à la réussite de la gestion, du moins à la solution du conflit, donc à l'avance des conquêtes sociales.

Même si la gestion s'avère pénible et défectueuse, si elle pêche par bien des côtés, le seul fait que « l'usine tourne sans le patron » influencera et impressionnera fortement le patronat.

Déjà, en 1936, l'occupation des usines, marquait un progrès certain dans la lutte ouvrière, le patronat n'était pas tranquille tant que les travailleurs étaient sur le tas... gardiens des machines et du matériel.

On peut juger de l'effet produit, si l'usine était aux mains des ouvriers, le patron voyant tourner ses machines, la matière première se transformer, le courant et la force se consommer, etc., il serait inquiet à en mourir.

Et si les cars du transporteur routier roulaient sans qu'aucune recette vienne emplir la caisse en fin de journée? Si les marchandises de la Société d'Alimentation à succursales multiples quittaient le dépôt et les rayons des magasins pour rejoindre « gratis » le cabas de la ménagère? Si, en un mot, la caisse des grévistes se gonflait au détriment des coffres-forts ou des comptes en banques « ils en feraient un nez », les capitalistes!

G. RAVACHOL.  
Montclair (mars 1949).

Nota. — Ce papier est transmis, non comme une étude définitive, mais pour que les militants ouvriers, intéressés par ce sujet fassent part de leurs critiques et propositions afin que, toutes ces suggestions rassemblées, il puisse être établi une étude plus complète, qui soit utile à la réflexion et à l'action syndicaliste.

Prière d'adresser toutes propositions à

Claudius RAVACHOL, Hôpital Interdépartemental  
Hélio-Marlin, Montclair, Hyères (Var),  
ou 30, rue Amoureux, Saint-Etienne.

### Les Amis de la Maison de Sèvres

(institution sociale et éducative qui groupe des enfants cruellement meurtris ou moralement atteints par la guerre)

invitent tous les éducateurs, tous les militants, tous les amis de l'enfance à assister à trois séances d'Information et d'Etude :

le vendredi 17 juin, à 20 h. 30, à la mairie du V<sup>e</sup>, place du Panthéon : une enquête des enfants sur le fonctionnement des services publics (Les Postes, le Gaz d'éclairage) ;

le jeudi 23 juin, à 14 h. 30, à la Maison de Sèvres, 14, rue Croix-Bosset à Sèvres (Métro : Pont de Sèvres — Autobus : 171) : Des jardins de nos enfants, aux parcs et jardins de l'Île-de-France, à l'agriculture en France, dans d'autres pays, dans l'antiquité.

le jeudi 30 juin, à 14 h. 30, à la Maison de Sèvres : Du milieu local au milieu régional.

Audition du groupe des pipeaux des Enfants, de la Chorale des Enfants.

Présentation de danses, jeux dramatiques, marionnettes.

# La renaissance du syndicalisme

## Motion d'orientation de la majorité de la section de la Loire

Nous avons publié dans la R.P. de mai 1949, les idées que nos camarades Duperray et Giry proposèrent de développer dans la motion d'orientation présentée par la Section de la Loire au Congrès du Syndicat national des Instituteurs (qui se tiendra non à Mulhouse, mais à Nancy).

La Commission exécutive de la section de la Loire, en sa majorité, a voté une motion dont nous tirons les extraits essentiels (qui n'intéressent pas exclusivement les instituteurs.)

Le congrès du Syndicat National des Instituteurs réuni à Nancy constate :

1. — La permanence des difficultés de vie de la classe travailleuse dont les salaires réels restent très éloignés de ce qu'il est convenu d'appeler le minimum vital.

2. — La permanence d'une action gouvernementale régressive servant les puissances capitalistes et cléricales et préparant les dictatures : répression féroce du mouvement ouvrier, atteintes au droit de grève, augmentation du profit, prolongation criminelle et imbécile de la guerre d'Indochine, atteintes constantes à la laïcité, aux institutions républicaines.

3. — La permanence du danger des conflits internationaux, nés de l'hostilité de blocs rivaux recherchant des matières premières, des débouchés commerciaux, des bases militaires, et concrétisés par des tensions d'apparence épisodique et des conclusions périodiques de pactes et de traités de toutes sortes.

4. — L'incapacité du mouvement ouvrier à déterminer une action autonome dégagée de l'influence des blocs rivaux, du fait de la soumission de ses dirigeants à des politiques étrangères aux intérêts propres du prolétariat.

Le congrès, face à ces permanences sociales économiques et ouvrières, affirme la nécessité d'une permanence de lutte syndicale animée par l'esprit de classe et d'internationalisme prolétarien, lutte dont l'aboutissement normal est la disparition des régimes d'exploitation de l'homme par l'homme et l'édification d'une société socialiste assurant à la liberté humaine la base économique sans laquelle toute liberté n'est qu'un mot.

Plus immédiatement, le congrès affirme également la nécessité d'une permanence des rapports syndicaux entre les tendances, groupements et organisations syndicalistes diverses dans un minimum de liaison, basée sur des règles communes et préjudant à une réunification syndicale intégralement démocratique.

En conséquence, le congrès rappelle la motion de Pâques 48, dite Bonnissel-Valière, toujours aussi justifiée.

la confirme dans son intégralité et en précise les modalités de mise en application pratique.

Adhésion au Cartel d'unité d'action syndicaliste et participation active à sa vie intérieure, avec les perspectives suivantes :

1. — Préparation d'une nouvelle conférence nationale ouverte à toutes les organisations régulières, groupements de tendances et militants syndicalistes partisans d'une C.G.T. unique et démocratique.

2. — Création et animation d'un comité national permanent de liaison intersyndicale, groupant, sans aucune exclusive, des organisations syndicales nationales, centrales ou fédérations ayant seules pouvoir de décision, et à titre de sympathisants, avec voix consultative seulement des groupes de tendances et des cercles d'études (Unité Syndicale, Révolution prolétarienne, Ecole Emancipée, Union des cercles d'études, etc.).

3. — Création et animation par le comité national permanent de liaison intersyndicale (du Cartel d'unité d'action syndicaliste ainsi renoué) de comités départementaux et locaux permanents de liaison intersyndicale sur les mêmes bases que le comité national.

4. — Impulsion générale de l'unité d'action des syndicats de fonctionnaires et des syndicats ouvriers dans des cartels d'unité d'action et de propagande épisodiques élaborés dans les comités permanents de liaison intersyndicale ci-dessus définis ou hors de ces comités, en préconisant pour tout cartel d'unité d'action épisodique des buts immédiats, concrets, précis et unitaires, capables de souder chaque fois en une action efficace les éléments épars du mouvement ouvrier.

### LA LUTTE CONTRE LA GUERRE

1. — Le congrès différencie nettement le pacifisme sentimental, philosophique ou éducatif de l'internationalisme ouvrier.

2. — Il propose que le syndicat participe à toute campagne effective orale ou écrite, par voie de tracts, de meetings ou de pétitions dont il peut admettre les termes, contre les menaces de guerre, contre les impérialismes, contre les dictatures et plus particulièrement contre toute guerre en cours, mais en visant à développer à travers ces campagnes, la popularisation des mots d'ordre de boycottage et d'action directe spécifiquement ouvriers.

3. — Il propose que le syndicat participe, indépendamment de ses initiatives particulières, à tout congrès mondial de lutte contre la guerre où l'expression de ses propres mots d'ordre sera autorisée et où la démocratie sera suffisante.

4. — Il propose que le syndicat lutte pour qu'en de tels congrès les personnalités sans mandat, quelle que soit leur notoriété scientifique, artistique ou politique, n'aient que voix consultative.

Il reconnaît toutefois qu'il est naturel que soit permise à ces personnalités la participation à la vie des organismes réguliers issus de ces congrès, si elles sont mandatées pour cela par les congrès eux-mêmes.

Cependant, le congrès,

Considérant que le syndicalisme commettrait une grave et dangereuse erreur en se laissant enfermer dans le choix U.S.A. ou U.R.S.S.,

Affirme pour notre syndicat et le syndicalisme en général la nécessité absolue :

1. — De mener sur le plan international de la lutte contre la guerre, d'abord son action spécifique en dehors de tout rassemblement hybride ;

2. — De prendre lui-même l'initiative des rassemblements de lutte contre la guerre ;

3. — De participer suivant les modalités précédemment définies à tout rassemblement dont il n'a pas l'initiative mais en n'y voyant dans le meilleur des cas qu'une tribune de propagande et de diffusion des positions du mouvement syndicaliste également indépendant de l'un et de l'autre bloc.

*Le congrès précise encore :*

1. — Que le syndicalisme doit surtout se souvenir « que l'ennemi est dans notre propre pays », que la lutte contre la guerre ne se sépare pas de la lutte quotidienne pour les revendications immédiates de tous les prolétaires et que, pour ce faire, il doit lutter contre l'ennemi de classe numéro un, la bourgeoisie française, partie intégrante du bloc impérialiste américain ;

2. — Que le syndicalisme, quelle que soit la valeur du mythe social de l'U.R.S.S., pays de la révolution de 1917, pour la classe ouvrière, ne peut que se désolidariser de cet Etat bureaucratique maître d'une économie planifiée sans contrepartie d'indépendance syndicale dont tout ce qu'on peut recueillir de clair dans les informations multiples à son propos, prouve qu'elle n'est pas le socialisme, et dont rien ne prouve que sa dictature de fer en défense, comme elle le prétend, la première étape.

*Le congrès proclame :*

La nécessité primordiale de lutter avant tout contre une guerre, hélas ! trop réelle et bien actuelle, type même de la guerre impérialiste : celle d'Indochine, et mandate à cet effet les responsables du bureau :

a) pour lancer une campagne de pétitions, de tracts, d'affiches et de meetings qui informeraient la population sur les responsabilités du déclenchement et de la prolongation des hostilités et préconiserait le retrait du corps expéditionnaire d'Indochine, la libération des Viet-Namiens internés en France, au cours de pourparlers avec l'ensemble des Indochinois, y compris Ho Chi Minh et ses partisans ;

b) pour compléter la tribune coloniale de l'« Ecole Libératrice », jusqu'alors simple étalage de revendications corporatives, et en faire une chronique socialement et économiquement documentée de lutte contre le colonialisme lui-même ;

c) pour proposer inlassablement à toutes les centrales syndicales une prise de position nette contre l'envoi d'armes et de munitions en Indochine, les réponses obtenues étant largement publiées ;

d) pour mener la lutte immédiate contre la guerre d'Indochine, sur les bases ci-dessus définies dans tout organisme de liaison intersyndicale dans tout rassemblement de lutte contre la guerre.

*Signataires :*

Pour la majorité de la commission exécutive :

J. Giry, Mme Guilhem, Romeas, Subrin, Mlle Renée Cellier, E. Perrin, Mlle Camille Delorme, Forissier, Bourseyre, Henri Colomb, Chauvy, Mlle A. Lafont, Gonnet, J. Duperray, Mme Lyottard.

La majorité de la commission exécutive en proposant cette motion-programme d'orientation générale se prononce donc pour le maintien du S.N.I. dans l'autonomie, pour cette année encore, pour des raisons définies par ailleurs.

## LA POSITION DE FRANC

Notre camarade *Franc*, représentant de la tendance dite « des minoritaires à F.O. » se déclare d'accord avec l'ensemble de cette motion, mais rejette tout ce qui a trait au maintien du syndicat dans l'autonomie. Jusqu'à décision de la majorité du congrès après résultat du referendum, majorité à laquelle il se ralliera, il propose à la place du paragraphe indiquant que l'unité organique du per-

sonnel enseignant ne peut être maintenue que dans l'autonomie, le paragraphe suivant :

A. — *Sur le plan syndical intérieur :*

Le congrès précise la nécessité absolue d'en finir avec la confusion. Il affirme que l'unité organique du personnel enseignant, soit-disant maintenue, n'est qu'une illusion. En fait, une tendance, celle des amis de la C.G.T., a gardé son autonomie. Le S.N. autonome est doublé par les organisations cégétistes qui possèdent ainsi deux tribunes, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur du syndicat, plaçant en net état d'infériorité ceux qui respectent encore la discipline syndicale. Les positions sont trop solidement prises et les conceptions du mouvement ouvrier sont par trop divergentes pour qu'il soit possible à l'heure actuelle d'envisager une unité véritable.

L'effort méritoire, certes, mais vain, réalisé cette année pour sauvegarder l'unité, n'a été que préjudiciable à la bonne marche du syndicat. Les dirigeants trop souvent passent leur temps à regarder à droite ou à gauche. Les réunions trop souvent sont des luttes stériles et inopérantes. Trop souvent les décisions d'A.G. risquent de dépendre non de la force et de la justesse des idées émises mais des effectifs des troupes mobilisées. Le syndicalisme est devenue une affaire de chiffres. Le congrès affirme que l'autonomie n'a fait que renforcer la tendance corporatiste des enseignants et qu'il est dangereux de persévérer dans cette voie ou, de plus en plus, les leviers de commande appartiennent aux techniciens des affaires administratives et corporatives au lieu d'appartenir aux syndicalistes véritables et aux chargés des questions sociales.

Le congrès constate qu'une partie des militants a vu les dangers et propose des mesures qu'elle croit propres à éviter le pire. On demande avec raison que les organismes d'exécution soient homogènes et pris dans la majorité. C'est en fait, et déjà, rompre l'unité et éliminer les minorités divergentes. Au-dessus de l'unité des enseignants il y a l'unité de la classe ouvrière. Le syndicalisme universitaire n'a de sens qu'à l'intérieur du syndicalisme ouvrier. Le congrès affirme qu'on ne sauve pas l'unité en créant ou maintenant créée une troisième tendance. Il existe la C.G.T. Il existe la C.G.T.F.O. Il faut choisir. Les enseignants lancent un appel fervent à toutes les minorités pour qu'elles rejoignent la C.G.T. Force Ouvrière, afin de minimiser la scission faite il y a un an.

Si la C.G.T. n'avait été ou n'était qu'imparfaite, il n'y aurait pas eu de raisons de la quitter, il n'y aurait pas de raisons pour ne pas y entrer. Le S.N. a quitté la C.G.T. parce que cette centrale tournait le dos au syndicalisme en subordonnant l'action syndicale à l'action politique. La C.G.T. ayant gardé la même structure et les mêmes buts, le congrès déclare impossible le retour à la C.G.T. Mais il affirme que les imperfections de la C.G.T.F.O. n'ayant par les mêmes caractères permettent l'entrée du S.N. dans cette centrale. Il est possible d'y causer. Il est possible d'y réclamer la démocratie. Le meilleur cartel d'unité d'action que pourront faire les enseignants avec Force Ouvrière c'est d'entrer dans les organisations F.O. avec tous ceux se réclamant de l'indépendance syndicale et de la démocratie. Mais en même temps, le congrès affirme la nécessité absolue de combattre l'influence des bonzes confédéraux placés à la tête de F.O. ; et l'anticommunisme stupide et stérile qui ne cache souvent qu'un réformisme étroit. Il affirme également que, de l'intérieur de F.O., le S.N. devra œuvrer pour la démocratisation des syndicats, et la renaissance d'un véritable esprit syndicaliste, seule chance de réussir une unité syndicale qui ne soit pas un mythe.

# Problèmes de base "Force Ouvrière"

Il est des congrès où les délégués se rendent avec un plein sac d'arguments, de motions et de perspectives couchées noir sur blanc. On y discute beaucoup, on s'y engueule jusqu'à complet soulagement, et puis, content ou mécontent de l'ordre du jour final — lequel par ailleurs n'apportera aucune modification aux habitudes de pensée et d'action des dirigeants effectifs — on reprend sa place dans la corporation.

A Grenoble, le deuxième congrès de l'Union départementale F.O., qui s'est tenu le 15 mai dernier, n'a pas eu ce caractère. Les débats ont porté principalement sur des questions administratives et sur la meilleure utilisation possible des maigres moyens matériels dont disposent les militants. Les questions de tendances ne se sont posées qu'indirectement, et les motions d'orientation n'ont pu être discutées, faute de temps. Travaux strictement techniques, ce qui n'est pas une formule heureuse, car une organisation syndicale a besoin de savoir où elle en est, dans quel milieu elle agit, quelles sont ses possibilités non seulement sur le plan local ou régional, mais comme secteur de la confédération tout entière.

L'Isère ne possède pas une équipe étoffée de militants syndicalistes. Il y a quelques rares camarades anciens, formés et expérimentés ; un certain nombre de copains surgis à l'occasion des réactions spontanées contre le stalinisme et ses méthodes. Il y a aussi des compagnons socialistes, venus tout naturellement à « Force Ouvrière », et dont la formation les incline à considérer l'action politique et l'action syndicale comme formant un tout, avec cependant des nuances et des préférences très diverses, suivant les individus.

L'action quotidienne, la nécessité d'aller chaque jour au plus pressé, les différences de formation même, ont contribué à rassembler dans l'U.D. des éléments très variés, ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse.

\*\*

A la scission, le seul syndicat fonctionnant efficacement était celui des P.T.T. Le reste était formé de noyaux plus ou moins actifs. Les mineurs de La Mure ont grandi en pleine grève de novembre 1948. Les métaux ont patiemment poussé, sans grande publicité, mais avec une remarquable ténacité. A Vienne, une quinzaine de petits syndicats forment une Union locale minoritaire par rapport à celle de la C.G.T., mais ayant pied dans toutes les corporations. A Bourgoin, les fausses manœuvres de la C.G.T. ont été mises à profit méthodiquement par quelques militants dévoués. Par contre, l'absence de tradition syndicaliste, à la fois dans les larges couches ouvrières comme chez les militants de circonstance, a rendu difficile l'exploitation pleine et entière de toutes les occasions qui existaient ou se présenterent dans le département.

Il eût fallu, pour suppléer à ce manque d'éléments actifs et éclairés de base, une U.D. nerveuse, très mobile, se portant rapidement sur les lieux où un syndicalisme indépendant avait des chances de se faire entendre, de s'asseoir, de s'affermir. Or le secrétaire, Bandiéri — non permanent — est militant du Livre — non permanent — animateur d'une coop de consommation et a dû faire l'homme orchestre. Les autres copains sont enterrés sous le travail de leur propre organisation. A cela il faut ajouter que l'U.D. n'a pas eu de locaux pendant un an ; les militants se réunissaient au bistrot, les archives s'éparpillaient au logis du secrétaire, la ronéo, faute de place, demeurait trop souvent inutilisable.

Et pourtant les noyaux de départ sont devenus des syndicats, d'autres organisations sont nées. Partout où il a été possible de trouver un camarade

sérieux, F.O. s'est développée. Ainsi chez les cheminots, parmi les cadres de la métallurgie, dans les produits chimiques.

Le contact constant avec les usines, les services et les bureaux ont amené la plupart des membres de la C.A. à regretter le caractère par trop « ministériel » du Bureau confédéral, sa préférence pour le plan parisien, le flou de son action, son retard fréquent sur l'actualité, son manque d'initiative, l'absence de liaison avec les grands secteurs ouvriers. Cela s'est traduit dans le rapport moral par une phrase critiquant la « mollesse » de la centrale, notamment en ce qui concerne la baisse des prix — que la C.A. eût voulu voir obtenue par l'action coopérative — et pour le reclassement des fonctionnaires — objet de marchandages sans fin, sans action des fonctionnaires, et sans contrepartie sociale : la réduction des crédits militaires.

C'est à ce propos que fut discutée — très brièvement, car les délégués travaillaient tous le lendemain — l'orientation. Le camarade Pallet des hospitaliers et les Viennois, en général, défendirent vigoureusement l'action du Bureau confédéral. Cependant le rapport moral fut voté par 98 mandats contre 56 et 6 abstentions.

Deux méthodes, presque deux tempéraments, furent mis à jour par les débats. Il s'agit pour les uns de poursuivre, de reprendre, la politique « confédérée » qui fut celle de la C.G.T. jusqu'en 1935, et de la renforcer sur le plan général en la rattachant à la politique américaine, de façon à se mettre sous la protection d'un colosse de la taille des Russes. La conquête de toutes les fonctions et représentations officielles dans les rouages administratifs est recommandée et pratiquée. Pour les autres, le départ est à reprendre à l'année zéro. Il s'agit de recréer, pièce par pièce, un mouvement syndical renoué, héritier sans doute des mouvements anciens, mais efficacement réadapté à des situations nouvelles. Pour cela, il s'agit d'être partout présent avec les couches laborieuses, dans leurs combats, leurs conquêtes, leurs défaites, leurs problèmes, leurs espoirs.

Ces divergences ne sont encore nettes que pour une minorité. La plupart des syndiqués et même des conseils syndicaux, répétons-le, en sont encore à découvrir les mille et un aspects de la lutte sociale.

Nous voilà donc avec une U.D. qui compte 4.000 cotisants, et qui en comptera 6.000 quand les syndicats en bordure du Rhône lui seront rattachés, et quand les fonctionnaires comprendront que leur place est aux côtés des salariés de l'industrie privée. Cela représente, dans une région où l'effort communiste est constant et où l'appareil stalinien comporte une trentaine de propagandistes appointés, un résultat non négligeable.

La multiplicité même des origines, les contradictions de doctrines et de méthodes peuvent permettre une expérience féconde. C'est en observant les nouveaux venus, en suivant les militants qui se forment, en étudiant la nature des conflits qui surgissent, qu'il sera sans doute possible d'enrichir le patrimoine syndicaliste. Nous ne pouvons songer à imposer mécaniquement, par droit d'aïnesse, ce que nous croyons être une doctrine. Rien n'est définitif ni intouchable. Nous avons à apprendre beaucoup. Mais ce serait une erreur tout aussi grande que de ne pas faire connaître à ceux qui viennent et cherchent le trésor d'un siècle de recherches et d'expériences ouvrières, ne serait-ce que pour leur économiser un certain nombre de désillusions et de fâcheuses expériences.

Paul PAILLARD (30-5-49).

# Pour saluer "Le Réveil Syndicaliste" d'Angers

Evoquant Angers dans son « Sang Noir », Louis Guilloux la disait la ville la plus plate sous le plus niais des ciels, la plus réussie dans le genre sor-dide, ville de bourgeois infatués, de bourgeois ri-gidement mornes. « Pas étonnant, si la contre-ré-volution vivait là en permanence ! »

D'accord, Guilloux ! Mais ne serait-ce pas là un monde qui meurt ? Et par dessous, comme le nou-vel ongle qui pousse sous l'ongle qui tombe, je vois aussi cette tradition ouvrière angevine que symbo-lisent pour nous quelques noms : Bahonneau, Ludovic Ménard, signataire de la Charte d'Amiens ; Ga-brielle et Louis Bouët, pionniers du redressement zimmerwaldien en Anjou.

Eux-mêmes d'ailleurs n'étaient-ils pas portés par le lointain courant de ces associations ouvrières de tisserands, d'ardoisiers, etc., dont notre ami François Simon (1) s'est fait l'historien ?

\*\*\*

Peut-être cette tradition s'était-elle apparemment assoupie dans l'entre deux guerres (la scission de 1921 a dû jouer là son rôle). Par contre, depuis la Libération, l'attitude de l'U.D. de Maine-et-Loire nous apporte les plus solides raisons d'espérer.

Déjà au Congrès Confédéral d'avril 1946, Patoux avait été un des rares hérétiques à oser s'élever contre la touchante collaboration des « deux majori-tés ». Et les mandats des syndicats angevins s'étaient portés massivement sur la résolution Va-lière.

Pas de tergiversations au moment de la scission de décembre 1947 : la majorité syndicale de l'U.D. de Maine-et-Loire se prononçait pour le ralliement à Force Ouvrière. Et pas par réformisme ! Dès le lendemain du Congrès Confédéral F.O. où Chevrol-lier et Périer furent parmi les porte-parole de la minorité, l'U.D. de Maine-et-Loire, d'accord avec les U.D. du Cher, d'Indre-et-Loire et de Loire-In-férieure, lançait ce **Manifeste d'Angers** qu'on a vou-lu ignorer et qui constitue peut-être pourtant la plus valable tentative de regroupement des syndi-calistes révolutionnaires.

Peu après, le Congrès départemental décidait la **REALISATION A LA BASE** de cette unité précon-isée dans le Manifeste : l'U.D.-F.O. se transformait — à l'instigation de celle d'Indre-et-Loire — en une **Union Départementale Syndicaliste Confédérée de Maine-et-Loire**, ralliant, à côté des syndicats F.O., les syndicats C.N.T., autonomes, voire certains syndi-cats C.G.T. (Livre, Cheminots). Tharreau, secré-taire de la C.N.T. ; Nion, des Instituteurs autonomes, entraient au Conseil syndical.

\*\*\*

Et voici qu'en janvier 1949, cette petite équipe dynamique que constituent les Patoux, Chevrollier, Périer, Loger, Chaillou, Tharreau, Nion, vient de lancer son bulletin mensuel ronéotypé : « Le Réveil Syndicaliste » (2).

Des tas de choses en seraient à citer. Mais quel-ques articles ont plus particulièrement retenu notre attention :

— un article de Chevrollier (n° 2) : « A propos de la baisse des produits agricoles », où notre ca-marade reprend une idée que les syndicalistes ange-

(1) **F. Simon** : « Petite histoire des tisserands de Cholet ». (En vente à la R.P., une forte brochure de 150 pages : 80 fr. port non compris.)

En préparation : « Histoire des syndicats d'ardoisiers. »

(2) Le numéro 10 fr. plus 1 fr. d'envoi : Bourse du Travail F.O. d'Angers, C.C.P. Nantes 166-31.

vins se sont à maintes reprises, depuis cinq ans, efforcés de réaliser : un circuit direct entre produc-teurs et consommateurs (suit une lettre dans ce sens, de Patoux à la C.G.A., du 22 février 1949) ;

— un article : « Action et Démocratie » (n° 3) où Patoux, constatant l'échec général des revendica-tions formulées au C.C.N. de septembre dernier, réclame la tenue immédiate d'un nouveau C.C.N. et, pour l'automne 1949, la convocation d'un Cong-rès extraordinaire. « Certaines initiatives person-nelles ont été prises sur le plan international ; nous avons le devoir de donner notre avis. »

Signalons encore : un article de Périer (reproduit par un récent « Libertaire ») sur les conditions d'un démarrage du Bâtiment — deux beaux articles de Nion sur : « La faillite de la F.S.M. et la paix » (n° 1) et « Propos d'un syndicaliste » ouvrant le n° 2. — « Viet-Nam » (n° 3) où Patoux rejoint la position de Louzon, etc.

A côté : une indispensable documentation écono-mique et juridique — une chronique de la Sécurité sociale — et le tableau vivant et détaillé de l'acti-vité locale, concrétisée par les succès aux élections des diverses Commissions paritaires, Caisses d'al-locations familiales, etc. (avec, entre autres, une édifiante indication des procédés de la C.G.T.K. aux élections des délégués mineurs des ardoisiers des Fresnais, à Trélazé).

La chronique pleine d'allant « Dans la Butte », où le Terrassier de service n'épargne rien ni per-sonne ; les propos rimés ou non de « La Vrille » complètent le tout.

Un bulletin donc qui s'est voulu « vivant, alerte, mordant et surtout éducatif » — et qui l'est.

Un organe syndicaliste modeste, mais excellem-ment conçu, qui doit pouvoir se transformer rapi-dement en bulletin imprimé (peut-être par entente avec les U.D. voisins).

Un bulletin comme il faudrait qu'un peu partout il en naisse — qui fait honneur au mouvement ou-vrier.

**Yves DELAUNAY.**

P.-S. — Nous avons appris que nos camarades Périer et Antier impulsaient le Comité angevin des Amis de Garry Davis. Nous continuons à penser — malgré Fontaine — que c'est faire là d'utile besogne.

**POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT...**

**Paul RASSINIER**

**PASSAGE DE LA LIGNE**

ou ce qui n'a pas été dit sur les  
camps de concentration

Aux « Editions Bressannes ».

200 pages, in-8 coquille .... 270 frs  
Franco de port ..... 300 frs

L'ouvrage sera en librairie incessamment.

Par convention avec l'Editeur, une édition spéciale sur papier filigrané, réservée aux amis, est dès maintenant en souscription au même prix que l'édition ordinaire, chez l'auteur :

31, rue de la Barre à MACON  
C.C.P. Lyon 724-98

# Le 2<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Syndicats F.O. de la Région parisienne

Force Ouvrière du 19 mai a publié le compte rendu du 2<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Syndicats — tenu les 14 et 15 mai. Le deuxième? Le premier, plutôt — car le congrès constitutif ne fut que la... « mise en place »... de militants sûrs. Ce congrès, deuxième en date, réserva quelques surprises aux responsables de l'Union. Un de nos camarades, qui a assisté sans désemparer aux deux journées, nous adresse quelques impressions rapides, ne manquant pas d'intérêt.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à la presque unanimité — malgré de nombreuses réserves et l'opposition du syndicat des métaux, auquel appartient le secrétaire général de l'Union.

Au cours du débat sur le rapport d'orientation, l'intervention la plus remarquée fut justement celle de Valéry qui, au nom du syndicat des métaux, déclara que F.O. avait deux hypothèses à lever :

1<sup>o</sup> l'impression que la C.G.T.-F.O. est l'émanation d'un parti politique ;

2<sup>o</sup> l'impression qu'elle aligne sa politique sur celle du gouvernement.

Il affirma que la baisse des prix — loin d'être une victoire ouvrière — est une conséquence de l'insuffisance du pouvoir d'achat. Il réclama l'abrogation de tout dirigisme des salaires et une action consécutive de tous les syndicats, à la place des grèves isolées.

Critique de l'action menée, revendication de l'échelle mobile et de la liberté immédiate des salaires, insuffisance du rayonnement de F.O., possibilités d'unité d'action limitée, condamnation de la guerre d'Indochine, tels furent les thèmes développés par Couder (Pharmacie), Vidal (des Agents du Trésor), Guelf (Hospitaliers), Vanuyem (des Employés). Celui-ci lança une heureuse formule : « La libération des salaires prend ses racines au plus profond du mouvement ouvrier. »

C'est le même esprit syndicaliste qui anime Leprix (des Postiers) affirmant qu'on ne peut pas avoir confiance dans le gouvernement, qu'il faut développer les comités d'entreprise — et Suzy Chevet (du ministère du Travail), qui évoqua la Charte d'Amiens, se prononça pour la « grève gestionnaire » et réclama avec force une lutte directe contre la guerre d'Indochine.

Le Rai (Alimentation), un vieil ami de la R.P., dans un exposé solidement charpenté analysa les difficultés rencontrées par F.O. : toute une organisation à créer ; une désaffection croissante des travailleurs pour l'organisation syndicale (phénomène qui se reproduit périodiquement) ; une situation économique inextricable marquée par la cupidité des paysans, commerçants et industriels. Il ne faut pas se désintéresser du régime (souvenons-nous du coup de Prague). Il faut surtout réorganiser le mouvement syndical international. Le Rai se prononça à la fois contre l'unité d'action et le cartel interconfédéral.

Voici les résultats des élections à la Commission exécutive (sur 1229 mandats exprimés) sont élus : Hagnauer (Education nationale) 1162 voix ; Farnault (Livre) 1152 ; Hélène Madec-Parmentier (Habillage) 1116 ; Chataigné (Travailleurs de l'Etat)

1114 ; Leprix (P.T.T.) 1112 ; Mignot (Gaz de banlieue) 1107 ; Gallant (Textile) 1099 ; Compagnon (Bâtiment) 1083 ; Le Boutet (Administration Centrale) 1074 ; Guillaume (Industries chimiques) 1073 ; Salmon (Cheminots) 1073 ; Chonion (Métaux) 1071 ; Zébert (Employés) 1067 ; Chaudret (Administration générale) 1063 ; Le Rai (Alimentation) 1038 ; Devigne (Transports) 1033 ; Bonnoure (Finances) 997 ; Vesperini (Travaux publics) 996 ; Buscaïl (Ingénieurs) 965 ; Perdreau (Concierges) 942 ; Pohié (Cheminots) 928 ; Cales (Coiffeurs) 923 ; Sautour (Cuir et Peaux) 915 ; Wasseige (Employés) 909 ; Canton (Alimentation) 840 ; Balesme (Bâtiment) 835 ; Duchenet (Transports) 816 ; Depargne (Bâtiment) 798 ; Cazes (Cheminots) 798 ; Dussault (Services publics) 765 ; Dagonet (Economie générale) 761 ; Boucher (Ports et Docks) 755 ; Guyard (Cheminots) 736 ; Blondet (Ports et Docks) 700 ; Guelf (Hospitaliers) 698.

Quant à la résolution générale votée (1), elle semble — quand on la lit attentivement — d'une inspiration opposée à celle qui animait le bureau de l'Union, approuvée cependant par une majorité écrasante. C'est bien le retour à la lutte du syndicalisme sur son propre terrain que veulent les syndicats parisiens. On dit en somme aux responsables : On, vous garde... à la condition que vous cessiez d'être ce que vous étiez hier !

LECHAUVET.

(1) On trouve cette résolution aux Faits et Documents.

## La grève des fonctionnaires et postiers du 15 juin Position autonome... et avantageuse

Lorsque ces lignes paraîtront, on sera fixé sur l'ampleur et les résultats de la grève d'avertissement de 24 heures, décidée par le Comité interconfédéral des fonctionnaires et postiers Force Ouvrière.

En général, l'opinion publique et même l'opinion ouvrière réagissent selon un préjugé défavorable à toute action des fonctionnaires. C'est toujours par manque d'informations. C'est aussi parce que toute revendication des fonctionnaires provoque une longue procédure avant d'être soumise à l'examen du pouvoir législatif — et que la complexité de la machine budgétaire prolonge encore les délais entre la décision et son exécution. La presse enregistrant, plus ou moins fidèlement, toutes les démarches entreprises, on s'imagine qu'il s'agit à chaque fois d'exigences nouvelles — alors qu'en fait, c'est toujours la même question dont il est débattu.

C'est principalement pour « le reclassement » que les fonctionnaires s'agitent aujourd'hui. Mais

pas pour un « nouveau reclassement », c'est-à-dire pour de nouvelles échelles de traitement, simplement pour l'application des échelles de traitement fixées par le gouvernement. Normalement, les fonctionnaires auraient dû percevoir le 1<sup>er</sup> janvier 1948 les traitements correspondant aux nouveaux indices. Afin de ne pas alourdir le budget, on a décidé de réaliser ce reclassement en deux ans, par quatre tranches successives. Or non seulement le gouvernement refuse les crédits nécessaires pour le mandatement de la troisième tranche au 1<sup>er</sup> juillet 1949, mais il ne s'engage même pas à la verser intégralement au 1<sup>er</sup> janvier 1950, et il ne parle pas de la quatrième tranche. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation de traitements, mais du respect des délais fixés pour le remboursement d'une dette. C'est bien au fond la même lutte que celle que nous avons menée de 1932 à 1935 contre la déflation, la lutte contre la réduction des salaires de l'industrie privée, comme des administrations publiques.

Lutte syndicale, car elle nous arrache à la vieille querelle des catégories. Tous les fonctionnaires y sont directement intéressés. Sans doute, avon-nous d'autres objectifs, dont le plus important pour nous est le relèvement du socle de base, la diminution de l'écart entre les traitements de début et ceux de fin de carrière. Le Comité Interfédéral F.O. joint à cette revendication du reclassement deux autres revendications également urgentes : celle de la titularisation des auxiliaires, celle de la péréquation rapide et complète des retraites — qui tendent à l'amélioration de la situation des véritables prolétaires et... des « économiquement faibles » de nos administrations.

Il n'est pas question d'ailleurs de discuter autour d'un programme corporatif. Lorsqu'on n'est pas capable de défendre la position acquise, on ne peut songer à de nouvelles conquêtes.

Tous les fonctionnaires intéressés ? Sans nul doute — mais particulièrement ceux pour qui le « reclassement » a été, depuis 40 ans, le moteur essentiel de leur action corporative (qu'elle soit amicaliste ou syndicale). C'est-à-dire les enseignants. Aussi la Fédération de l'Education Nationale F.O. — méprisable petite troupe, selon de bons camarades qui aiment les fauteuils confortables — a-t-elle décidé de participer à la grève.

Et la puissante Fédération autonome ? Et le Syndicat National des Instituteurs, que Bonissel, Aigueperse, Pierrette Rouquet n'ont pas voulu entraîner à F.O., afin de ne pas alléger sa force massive ? Il paraît que les troupes de cette redoutable armée ne sont pas prêtes. Un peu humiliante, cette constatation ! Mais un militant ne se discrédite pas en opposant les réalités à ses désirs.

Seulement, quand on n'est pas capable de suivre, il ne faut pas prendre une position avantageuse. Il ne faut pas inviter les enseignants à convoquer le 15 juin, après la classe, ceux qui auront chômé, par devoir syndical. Il ne faut pas abriter sa faiblesse derrière des mots ronflants et des formules emphatiques. Il ne faut pas — lorsqu'on est à la « traîne » ! — se poser en initiateurs et en « harmonisateurs ». Et jouer au Don Quichotte, lorsqu'on se conduit comme Sancho Pança...

Nous ne figurons pas parmi la sainte cohorte des révolutionnaires purs qui ne se mouillent pas au contact des pâles réformistes de F.O. Notre morale syndicaliste peut se résumer en cette plate formule : ne jamais bâtir plus haut qu'on ne peut monter. Et ma foi, lorsque nous figurions parmi les « bonzes » — Guilloré, dixit — les instituteurs, avec les postiers, étaient à l'avant-garde, lors de tout mouvement général des fonctionnaires. Aujourd'hui ils sont... autonomes !

Roger HAGNAUER.

# FAITS et DOCUMENTS

## FAITS DU MOIS

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI.** — Défilé de la C.G.T. de la Nation à la Bastille.

**MERCREDI 4.** — A Washington, une coalition des républicains et démocrates du Sud rétablit partiellement la loi antisyndicale.

**JEUDI 5.** — Grève d'avertissement de 4 heures dans l'Electricité parisienne.

**VENDREDI 6.** — Création à Londres du Conseil de l'Europe par les représentants de dix puissances. Aux Etats-Unis, grève aux usines Ford.

Grève des mineurs anglais.

Au Viet-Nam, Ho Chi Minh déclare ne reconnaître aucune valeur aux accords conclus avec Bao Daï.

**SAMEDI 7.** — Accord des trois Fédérations de la Métallurgie (C.G.T., F.O. et C.F.T.C.) qui dénoncent l'intransigeance patronale sur la question des conventions collectives.

En Indonésie, décision officielle de « Cessez le feu ». Accord de principe entre les Hollandais et les républicains.

**DIMANCHE 8.** — En Chine, prise de Ka-Tching, au sud de Changhaï, par les communistes.

**LUNDI 9.** — Grève des commis de la Bourse des valeurs de Paris.

**MARDI 10.** — Une émission radiodiffusée de Moscou rappelle la déclaration de Staline de 1947 relative à la « coexistence pacifique de systèmes économiques différents ».

Publication par le Conseil de Bonn d'un statut organique de l'Allemagne occidentale.

**JEUDI 12.** — Levée du blocus de Berlin.

Les Nations Unies admettent dans leur sein l'Etat d'Israël par 37 voix contre 12 et 9 abstentions (l'Angleterre s'est abstenue. Les Etats arabes et les Etats musulmans ont voté contre).

Elections des délégués des usines Citroën. Succès de la C.G.T.

**VENDREDI 13.** — Elections municipales en Angleterre : succès conservateur.

**SAMEDI 14.** — Hankéou serait aux mains des communistes.

Congrès de l'Union des Syndicats F.O. de la région parisienne.

**LUNDI 16.** — L'Assemblée des Nations Unies repousse la reprise des relations avec l'Espagne (26 voix pour 15 et 16 abstentions. Il fallait la majorité des deux tiers).

**MARDI 17.** — Le directeur de la S.N.C.F. est relevé de ses fonctions.

**MERCREDI 18.** — Elections au Congrès du Peuple de la zone soviétique en Allemagne. 66 % des voix, pour ; 33,9 % contre.

Au congrès du parti socialiste italien, rupture brutale entre la gauche victorieuse (tendance Nenni) et la droite (tendance Romita).

**JEUDI 19.** — Congrès du Labour Party à Londres. Exclusion de Zilliacus, procommuniste.

**SAMEDI 21.** — Grève des cheminots berlinois. Violentes bagarres provoquées par les « briseurs de grèves » soutenus par les autorités soviétiques.

En Italie, grève des ouvriers agricoles.

**LUNDI 23.** — Ouverture à Paris de la conférence des quatre ministres des Affaires étrangères.

Fermeture de l'usine de la S.N.C.A.N. à Issy-les-Moulineaux, à la suite d'incidents provoqués par des licenciements.

**MARDI 24.** — Meeting du Comité d'Entente des Cheminots (C.G.T., C.F.T.C., C.G.C. et autonomes). La Fédération F.O. n'y participe pas.

**MERCREDI 25.** — Entrée des communistes dans Shanghai.

**JEUDI 26.** — Les socialistes italiens (nuance Saragat) ont décidé de se retirer de la C.G.T. italienne.

**VENDREDI 27.** — Fin de la grève des employés de Bourse.

**SAMEDI 28.** — Comité National Confédéral de la C.G.T.-F.O.

La Fédération du Travail norvégienne décide de quitter la F.S.M.

**MARDI 31.** — L'U.R.S.S. répond à la note yougoslave, en dénonçant le « terrorisme » du gouvernement Tito.

### Résolution générale de l'U.L.F.O. de la région parisienne

Voici la résolution générale votée au deuxième Congrès de l'Union des Syndicats F.O. de la Région parisienne, le 19 mai dernier :

En présence d'une situation économique, dans un régime capitaliste qui, même modifié est encore caractérisé par l'exploitation de l'homme et l'existence du salariat, le mouvement syndicaliste libre a l'impérieuse nécessité de définir les modalités propres à la sauvegarde des intérêts des travailleurs : consolider et étendre les conquêtes sociales difficilement acquises.

Le Congrès marque son hostilité à toute augmentation des prix de base (blé, charbon, transports, etc.) qui risquerait d'amenuiser encore le trop faible pouvoir d'achat des travailleurs et provoquerait de nouveaux dangers inflationnistes, dans une politique de crédits incontrôlés. Il exige le respect des engagements gouvernementaux concernant une baisse énergétique des prix industriels.

Le Congrès affirme que les intérêts des travailleurs seront préservés lorsque les objectifs ci-dessous seront atteints :

1° Retour rapide à la liberté des salaires par abrogation de l'article 10 de la loi du 23 décembre 1946 ;

2° Fixation d'un minimum vital national établi d'après la région la moins favorisée, calculé d'après l'horaire légal de travail et garanti par l'introduction dans les Conventions collectives nationales de l'échelle mobile.

Pour l'application de cette mesure, le Congrès préconise la création d'une Commission Nationale et permanente du salaire minimum national, où seront représentées les organisations professionnelles ;

3° Construction des échelles professionnelles dans le cadre des Conventions collectives nationales, avec possibilité d'avenants régionaux ou locaux ;

4° Extension des pouvoirs des Comités d'entreprise ;

5° Nationalisation des Banques d'affaires.

Devant le chômage qui s'accroît, le Congrès, considérant que la pleine efficacité de cette liberté des salaires n'est valable que dans un régime de plein emploi, exige une politique efficace, réelle, cohérente de reconstruction inspirée et contrôlée par les organisations professionnelles et financées par prélèvements sur les crédits militaires.

Fort de l'expérience passée, le Congrès condamne le principe de l'unité d'action. Il rappelle que, contrairement à certaines organisations, nos syndicats jouissent, sur le plan départemental, de la plus large autonomie. En conséquence, il laisse le choix aux syndicats intéressés, dans le cadre de leur Fédération, des moyens propres à faire triompher les revendications professionnelles.

Fidèle à l'esprit de la Charte d'Amiens, le Congrès réaffirme avec force son entière indépendance vis-à-vis des mouvements politiques, philosophiques ou religieux ; sur le plan international, face aux menaces de conflits, propose au monde entier d'organiser la lutte sous toutes ses formes contre la guerre, y compris les guerres de Chine et d'Indochine, l'impérialisme de l'expansionnisme, d'où qu'ils viennent.

Le Congrès, conscient que, seule, une internationale prolétarienne libre sera l'instrument du règlement pacifique des difficultés internationales, salue les militants syndicalistes victimes de l'oppression des régimes totalitaires. A l'heure où le rassemblement des forces ouvrières constitue pour nous syndicalistes, une impérieuse nécessité, il fait appel à tous les camarades hors de l'organisation pour rejoindre nos rangs, afin de fortifier une centrale syndicale libre, puissante et fraternelle.

### Un nouveau Comité des 22 ?

Sous le titre « Pour un Rassemblement syndical », *La République Fédérale* (juin) publie un article, signé Montfard, rappelant l'ancien Comité des 22 et préconisant la formation d'un Comité semblable aujourd'hui :

Parmi les nouveaux venus à l'action syndicale, bien peu sans doute savent ce que fut le Comité des vingt-deux. Constitué en 1930, à un moment où la scission syndicale de 1921-1922 avait abouti à un éparpillement des forces ouvrières, il avait pour but de précéder un Congrès de réunification. A la tête du mouvement ainsi créé, vingt-deux militants venus par parties à peu près égales des organisations confédérées de la rue La Fayette (C.G.T. Jouhaux), des organisations unitaires de la rue Grange-aux-Belles (C.G.T. Monmousseau) et des organisations autonomes (alors nombreuses). Pendant quelques mois, le Comité des vingt-deux mena une ardente campagne de meetings à travers tout le pays. Il disposait d'un hebdomadaire « Le Cri du Peuple » ; et l'ébranlement psychologique fut profond dans les masses ouvrières.

En apparence, le mouvement échoua. La C.G.T.U. opposa à la campagne d'unité une résistance décidée : « C.G.T. unique, C.G.T. de trahison », n'hésita pas à déclarer ses leaders. De son côté, l'état-major de la rue La Fayette réagissait, et au Congrès de Japy, les vingt-deux ne comptèrent qu'une poignée de délégués. La motion finale affirma cependant la nécessité d'un Congrès de fusion en cas de rentrées massives des ex-unitaires. Et lorsqu'en mars 1936 se tint à Toulouse le véritable Congrès de réunification, il apparut que le blé semé avait fini par lever.

Pourquoi évoquer ces souvenirs déjà lointains ? Parce qu'on peut se demander si le moment n'est pas venu de songer à constituer un nouveau Congrès d'unification.

Certes, les circonstances sont bien différentes de ce qu'elles étaient en 1929-1931. Le but actuel ne peut pas être, quoi qu'en pensent quelques utopistes, l'unification totale du mouvement syndical. Cette unification ne pourrait aboutir qu'à replacer sous le contrôle communiste les syndicalistes qui s'en sont émancipés. Bon gré mal gré, il faut sérier les étapes.

Mais une première étape peut être précisément l'unification de tous les syndicalistes qui ne sont ni d'obédience communiste, ni d'affinité confessionnelle.

C'est entre ces deux extrêmes qu'un Comité nouveau peut avoir chance de se réaliser.

De tels hommes existent, aussi bien à la C.G.T. (Fédération du Livre, du Bâtiment et des Métaux, par exemple), qu'à Force Ouvrière, où sont nombreux ceux qui pensent que tout ne va pas pour le mieux dans la meilleure des Confédérations, qu'aux syndicats indépendants de « Travail et Liberté », aux syndicats autonomes, à la C.N.T. ou dans les syndicats isolés, parmi lesquels se place, ne l'oublions pas, le puissant Syndicat National des Instituteurs, sur lequel les communistes n'ont pas renoncé à mettre la main et qui a besoin d'un point d'appui extérieur pour résister à ces infiltrations : ceux de ses leaders que n'aveugle pas le contentement de soi sont les premiers à en convenir.

Sans doute y a-t-il de graves difficultés.

La première consiste dans les jugements tout faits concernant les événements qui se sont déroulés depuis dix ans. Nous avons vécu, depuis 1944, sur un certain nombre de préjugés dont je ne dis pas qu'ils sont tous sans fondement, mais dont aucun ne peut être accepté sans inventaire préalable. Il faut en finir avec les étiquettes sommaires collées sur tel ou tel. Il faut admettre non pas que toutes les attitudes se valaient (on aboutirait à un scepticisme dangereux), mais que tous les choix sincères et désintéressés étaient explicables. La conviction profonde, même erronée, me paraît plus respectable que le double jeu, même victorieux ; et le critère auquel je me référerais le plus volontiers serait le comportement humain pendant les années d'occupation, mais aussi pendant les années qui ont suivi la Libération. Dans les deux cas, il y a des hommes qui ont piétiné leurs camarades à terre, et cela seul paraît grave.

Mais cet obstacle qu'il faut lever n'est pas le seul. Il faut aussi en finir avec un sectarisme qui porte chacun à croire qu'il détient la vérité, qu'il la détient tout entière et qu'il la détient seul.

Il faut que chacun de nous réapprenne le libéralisme véritable, qui consiste d'abord dans le respect de l'opinion d'autrui. Cessons d'abord de nous jeter à la face ces épithètes de réformiste et de révolutionnaire, la seconde considérée comme éloge, la première utilisée comme une insulte. Ces mots-là n'ont plus grand sens aujourd'hui ; et tel qui se croit révolutionnaire est, en fait, empêtré dans un traditionalisme de la révolution.

## Démocratie algérienne !

« Franc-Tireur » des 4 et 5 juin publiée une lettre de M. Fonlupt-Espéraber, député (M.R.P.) du Haut-Rhin, à M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur, à propos des élections cantonales d'avril dernier, en Algérie. Nous la reproduisons ci-après. On verra que tout comme celles de l'Assemblée algérienne d'avril 1948, ces élections ne furent qu'une ignoble mascarade. Vincent Auriol a eu bonne mine en parlant de démocratie en Algérie !

Paris, le 14 avril 1949.

Monsieur le ministre,

J'ai eu l'honneur, au cours de l'audience que vous avez bien voulu m'accorder, d'appeler d'une façon très pressante votre attention sur la manière dont j'ai vu se dérouler dans une circonscription du département d'Alger — celle de Vialar — les élections au Conseil général pour le deuxième collège.

Ce n'est, d'ailleurs, que pour me conformer à l'usage que je crois devoir me servir, pour désigner les opérations auxquelles j'ai assisté, du terme manifestement impropre « d'élections ».

J'ai visité moi-même onze bureaux de vote. Un certain nombre de mes camarades du M.R.P., venus à ces fins de Paris ou d'Alger, se sont rendus dans quelques autres. Les constatations que nous avons faites sont concordantes.

### Sous l'œil du caïd

Dans plusieurs bureaux de vote — présidés pour quelques-uns soit par l'administrateur de la commune mixte ou par son adjoint, soit même par un administrateur stagiaire ou par un secrétaire de la commune mixte — ou bien il n'existait pas d'isolier, ou bien les électeurs s'abstenaient d'en user sans que le président, même fonctionnaire, pense à les rappeler au respect des prescriptions légales. Un des administrateurs à qui j'en fis l'observation crut pouvoir me répondre, avec une désarmante inconscience : « Je ne les empêche pas d'y passer. »

Dans certains bureaux, le caïd était présent à l'intérieur de la salle de vote, et sa présence n'était pas inefficace. Dans d'autres, il se contentait de faire à la porte du bureau, et en des termes parfois singuliers, la propagande du candidat appuyé par l'Administration.

Dans beaucoup de bureaux, de très nombreux électeurs n'avaient ni carte d'électeur, ni évidemment de pièce d'identité, et étaient admis à voter sur l'affirmation d'un autre électeur qui les reconnaissait pour qui ils prétendaient être. Le procédé, qui est légalement admissible, mais qui est exceptionnel, prête manifestement, surtout dans les conditions où il était employé, à toutes les erreurs, volontaires ou non. Dans nombre de bureaux, il a été constaté que les mêmes électeurs votaient plusieurs fois, sous des identités différentes.

### Les élections n'ont été ni libres ni sincères

Dans un des bureaux, un de mes camarades du M.R.P. d'Alger, invité à quitter la salle de vote à 10 h. 45 et amené à y rentrer un quart d'heure après parce qu'il neigeait, a constaté qu'alors qu'au moment de sa sortie la liste électorale ne portait qu'une dizaine d'émargements elle en portait 194 à son retour. Or, resté à la porte du bureau pendant un quart d'heure, il atteste que personne n'a pénétré dans la salle de vote pendant ce temps.

Dans un autre bureau, le scrutin était terminé à 10 h. 30. A cette heure, il ne se trouvait plus aucun électeur ni dans la salle de vote, ni à proximité. Seuls étaient présents dans la salle le caïd, le garde champêtre, le chef de section et quelques membres de la djemmaa. C'est l'un de ceux-ci qui déclara aux deux témoins : « Vous pouvez repartir, le vote est déjà fait; d'ailleurs, voyez vous-même, il n'y a plus d'électeurs. Ils sont tous partis. »

Enfin, m'étant rendu dans un des bureaux de vote entre midi et 13 heures, j'ai moi-même trouvé l'urne abandonnée sur la table, le président et les membres du bureau étant absents et le garde champêtre étant seul resté dans la salle, en compagnie d'un indigène.

Rapprochés les uns des autres, ces faits sont suffisamment révélateurs. Il est indiscutable que, dans le secteur que j'ai visité, les élections n'ont été ni libres, ni sincères : ce ne sont pas les électeurs qui ont choisi l'élui, c'est l'Administration qui l'a désigné en employant les méthodes éprouvées dont, en Algérie, une expérience regrettable lui a enseigné l'usage.

Le fait n'est pas seulement indiscutable, il est avoué. Aucun des fonctionnaires que j'ai vus n'a eu un seul instant l'idée de contester qu'en Algérie les élections soient l'œuvre de l'Administration. Tous me l'ont dit plus ou moins clairement. L'un d'eux m'a déclaré, expressément, en présence de notre collègue M. Pierre-Henri Teitgen, qu'il exécutait les ordres qu'il avait reçus, qu'il « faisait les élections » parce que telles

étaient les instructions et qu'il resterait bien volontiers neutre entre les candidats si, comme j'avais cru pouvoir le lui affirmer à la suite d'un entretien que j'avais eu la veille avec le préfet d'Alger, des consignes nouvelles lui étaient données.

### Désobéissance à la loi

Laissez-moi vous dire avec la plus absolue netteté que les procédés dont j'ai été témoin, et dont j'ai les raisons les plus valables de penser qu'ils ont été pratiqués d'une manière générale dans le deuxième collège, sont proprement intolérables.

Le Parlement a accordé le droit de vote à tous les musulmans français d'Algérie. La loi s'impose à l'Administration comme aux simples citoyens. Elle doit être respectée. Elle ne l'a pas été.

Ces mœurs, que rien n'excuse — car l'Administration ne saurait même pas prétendre, à l'occasion des récentes élections au conseil général, que l'élection de nombreux membres du P.P.A. risquait de mettre en péril la présence française en Algérie : il n'y avait pas de candidats P.P.A. — ne sauraient être maintenues plus longtemps. Les fonctionnaires qui les pratiquent ou qui en ordonnent l'emploi — ce qui est pire — manquent à la parole de la France traduite dans la loi. Ils désobéissent à la volonté du législateur, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, leur conduite ne saurait être tolérée.

Tout en tenant compte du fait qu'ils n'ont été sans doute que les trop fidèles observateurs des ordres reçus ou des traditions admises — ce qui doit empêcher qu'ils soient atteints dans leurs intérêts de carrière — ces fonctionnaires, ou les plus compromis d'entre eux, ne peuvent être maintenus dans leur poste actuel. Seul leur déplacement peut attester la volonté commune du gouvernement et du Parlement de ne pas priver, par des procédés obliques, les musulmans d'Algérie, électeurs du deuxième collège, des droits qui leur ont été solennellement reconnus.

### La démocratie n'a pas le droit de tricher

La République ne saurait tricher avec la démocratie et avec la liberté, ni le Parlement consentir à se livrer à des simulacres.

Croyez, monsieur le Ministre, que ce n'est pas sans un sentiment d'humiliation profonde que je me suis vu contraint de faire les constatations regrettables que je vous ai communiquées verbalement et qu'à votre demande, je viens de vous répéter par écrit.

J'aurais manqué à la loyauté en ne vous disant pas ce que je sais être la vérité. Je croirais manquer à l'honneur si, sachant ce que je sais, j'acceptais de garder le silence. Je ne le pourrais que si vous-même, de qui relève l'Administration de l'Algérie, vous apportiez remède, dans un délai rapproché, à un état de choses qui ne peut pas ne pas vous paraître, tout comme à moi, véritablement inadmissible.

Veuillez agréer,

Signé : Jacques FONLUPT-ESPERABER,  
député du Haut-Rhin

### La Centrale belge se retire de la F.S.M.

La Fédération générale des Travailleurs de Belgique a tenu le dimanche 29 mai un congrès extraordinaire pour trancher la question de l'adhésion de la F.S.M.

Par 642.122 voix contre 78.181 et 29.668 abstentions la résolution de retrait suivante a été adoptée :

Réuni à la Maison du Peuple de Bruxelles, le 29 mai 1949 :

Le Congrès extraordinaire de la F.G.T.B. en conclusion du rapport et des débats sur les relations internationales syndicales ;

Regrette vivement que les tentatives effectuées en vue d'unir en une Fédération Mondiale, tous les travailleurs sans distinction de leurs opinions politiques ou philosophiques, aient échoué ;

Constata que les représentants de la F.G.T.B., ainsi que ceux de la plupart des organisations syndicales des pays démocratiques ont, dans les conférences et les congrès, ainsi qu'au Conseil Général de la F.S.M., souligné la nécessité d'une collaboration avec le B.I.T. et avec les S.P.I. et de mener une campagne générale pour la paix et surtout de défendre dans tous les pays les droits sociaux et économiques des travailleurs, ainsi que leur liberté de s'unir dans des syndicats libres de toute immixtion gouvernementale et indépendants des partis politiques ;

Regrette que les organismes directeurs de la F.S.M. aient, non seulement pris fait et cause pour une tendance politique bien marquée, mais aient dénoncé et condamné sévèrement d'un côté ce qu'elles approuvaient de l'autre ;

Regrette que la F.S.M. ait refusé de discuter et de prendre position au sujet de toute une série de questions qui pouvaient mettre en danger la paix, tel le blocus de Berlin, ou qui étaient d'un véritable intérêt pour les travailleurs, tel le Plan Marshall ;

Regrette que par suite de la politique adoptée, la F.S.M. n'ait pas joué le rôle qui aurait dû être le sien dans l'établissement de la paix et la réorganisation du monde ;

Constate que le Secrétariat de la F.S.M. n'a donné depuis 1945 aucune solution au problème de ses relations avec les S.P.I. et qu'il a saboté les résolutions du Congrès du Parti. Il a provoqué la scission de l'Internationale en créant à côté des organisations internationales professionnelles existantes, des départements professionnels ;

Constate que la plupart des centres nationaux représentant des millions de travailleurs organisés dans des syndicats libres, formés et contrôlés par les travailleurs eux-mêmes, et échappant à toute immixtion ou domination étatique, se sont déjà retirés de la F.S.M. ;

Constate que la F.S.M. telle qu'elle fut créée à Paris, a cessé d'exister. Elle ne représente plus actuellement qu'une seule tendance idéologique et politique qui fait fi de la démocratie et entend imposer aux syndicats ses volontés, empêchant ainsi le mouvement syndical de remplir son rôle fertile qui est d'exprimer les aspirations et les opinions des travailleurs conscients et d'influencer directement les conditions de travail et de vie de la masse laborieuse ;

En conséquence, le Congrès adopte la proposition du Bureau de désaffilier la F.G.T.B. de la F.S.M. ;

Le Congrès charge le Bureau de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la solidarité et l'unité de la classe ouvrière sur le plan international en établissant et renforçant éventuellement les liens entre tous les syndicats « bona-fide » sans considération d'ordre philosophique, racial ou idéologique ;

Le Congrès charge le Bureau et le Comité National de proposer la constitution d'un comité provisoire ayant pour mission de coordonner l'action des organisations démissionnaires, des S.P.I., et des organisations non adhérentes à la F.S.M. ;

Toutefois, se refusant à désespérer de la possibilité de réaliser l'unité syndicale universelle ;

Le Congrès charge les délégués de la F.G.T.B. au Comité provisoire dont question ci-dessus, de proposer d'établir les contacts avec le Bureau de l'ex-F.S.M. en vue de rechercher les bases de reconstitution d'une organisation syndicale universelle, répondant aux critères indispensables d'indépendance et de liberté, toute affiliation ou réaffiliation à une organisation syndicale internationale devant être décidée par un Congrès de la F.G.T.B.

## Les six de Munich

Nous avons reproduit (R. P. d'août-sept. 1947) le

cit que Lévy-Moncheur avait publié dans *Pensée et Action* belge sur le martyre subi par les « Six de Munich ». Voici, d'après le *Figaro* (8 juin) une interview de la sœur de Hans et Sophie Scholl, qui termine une enquête sur l'Allemagne, menée par Dominique Auclères :

— Voulez-vous me parler de Hans et de Sophie ? M'expliquer comment ils sont devenus résistants ? Elle dit : « C'est toute l'histoire de la famille, croyez-vous vraiment qu'elle vous intéressera ? »

Je n'ose pas sortir mon calepin. Je sens sa décision si fragile, elle est effarouchable à l'extrême.

— Racontez, lui dis-je, c'est pour entendre cette histoire que je suis venue à Ulm. Alors, elle ne se fait plus prier, elle récite son histoire comme une prière.

— Nous étions cinq enfants, mon père était maire d'une petite ville du Wurtemberg. Tous les cinq nous nous entendions parfaitement. Quand Hitler accéda au pouvoir, mon père se démit de ses fonctions. Nous ne comprimes pas son horreur du nouveau régime. Tout nous semblait bon et clair à nous qui aimions l'Allemagne et qui pensions qu'elle allait être heureuse. Un jour, mon jeune frère revint du collège, il avait le visage bouleversé :

« — Le professeur m'a arraché des mains mon livre préféré de Stefan Zweig : « Heures étoilées de l'humanité », et il l'a jeté au feu, me dit-il. Il paraît aussi que Thomas Mann a quitté le pays pour protester contre Hitler. »

« Le premier doute était jeté dans son âme, il était plus jeune que moi, mais nous l'écoutions tous, moi, mes deux sœurs et mon autre frère. Il avait un grand ascendant sur nous.

« Quelque temps après, il nous dit encore : « Un de mes professeurs a été enlevé par les SA ; les hommes ont défilé devant lui, chacun lui a craché au visage ; maintenant, il est dans un camp de concentration. »

« Hans essaya de savoir ce qu'était un camp de concentration ; il l'apprit et nous en fit part. Ce jour-là, tous les cinq nous tinmes conseil ; quelque temps après, nous abandonnâmes d'un commun accord les formations des Jeunesses hitlériennes.

« Alors, nous grandîmes sans amis ; le propriétaire de notre maison nous mit à la porte parce que nous étions politiquement suspects. Mon père ne disait rien, il n'avait pas essayé de nous influencer quand nous avions voulu être hitlériens, il ne pesa pas sur nos décisions ultérieures. Il était libéral dans l'âme, il avait toujours prêché la réconciliation des peuples.

« A Ulm, où nous trouvâmes un refuge, les gens ignoraient notre histoire, nous vivions entre nous, à peu de chose près sans amis, et chacun de nous se mit à écrire. Ce n'étaient d'abord que des lettres circulaires que nous envoyions au front, à des garçons de la ville que nous savions antihitlériens aussi et dont nous voulions soutenir le moral. Nous leur parlions de l'amour chrétien, de l'horreur de la dictature, nous les exhortions au courage, nous leur demandions de ne pas faillir à leurs devoirs humains, malgré la guerre. »

Elle s'arrête, hésite, je la prie de poursuivre. Rarement j'ai écouté avec tant d'émotion une histoire aussi simple et aussi poignante.

Inge continue : « Hans disait toujours : « Ce qui empoisonne l'Allemagne, ce sont ses livres d'histoire. Quand j'aurai fini mes études à l'Université, je récrirai cette histoire pour que le peuple allemand ne soit plus berné, pour qu'enfin cessent les guerres. »

« Il se fit inscrire à l'Université de Munich, ma sœur Sophie le suivit. Elle avait trois ans de moins que lui, elle l'admirait sans réserve. Hans et Sophie étaient les plus unis de mes frères et sœurs, mon autre frère était parti pour le front russe où il mourut, ma jeune sœur resta avec ma mère et moi. Mon père avait été arrêté, j'ai oublié de vous le dire. Nous tremblions pour lui, nous tremblions un peu aussi pour Hans et Sophie, sans être au courant de leur activité dont nous soupçonnions cependant l'essentiel.

« A l'Université de Munich, Hans s'était lié avec un Autrichien, Christophe Probst, auquel il avait fait partager ses idées. Un professeur de l'Université, M. Huber, fut bientôt dans le secret des trois étudiants révolutionnaires. Le mouvement prit de l'ampleur, nombre d'étudiants y adhérèrent. Hans avait entendu parler des mouvements de résistance en Europe. Il n'avait qu'une idée : trouver le contact avec la grande famille résistante du monde qui refusait la dictature et fraternisait dans l'idéal chrétien. Les conjurés appelèrent leur mouvement « La Rose blanche » ; ils se procurèrent une machine à écrire et ils commencèrent à taper des tracts. Mais, bientôt, Hans et Christophe furent mobilisés ainsi que presque tous les garçons qui étaient dans la confidence. Sophie continua le travail et quand Hans revint du front, en 1943, pour reprendre ses études la « Rose blanche » fonctionnait à l'Université de Munich et avait des ramifications dans d'autres villes universitaires d'Allemagne.

« Un jour que Hans et Sophie allaient quitter l'Université pour répandre leurs tracts dans la ville, le concierge, qui les guettait depuis longtemps, les aperçut. Il ferma à clé l'immeuble et avertit la police. Christophe Probst, qui était rentré du front lui aussi, se trouvait avec mon frère et ma sœur. Dix minutes après, la Gestapo était là et les trois jeunes gens furent emmenés en prison. Ma mère, alertée, fit le voyage de Munich. Dans la rue, elle rencontra des amis :

« — On juge vos enfants, lui dirent-ils.

« Elle put s'introduire dans la salle où Hans et Sophie se tenaient devant leur juge. Freisler, redoutable et sanguinaire président du Tribunal du Peuple, hurlait de colère, mais Hans, Sophie et Christophe ne bronchaient pas. Ils ne se rétractèrent pas, ils avouèrent haïr ce régime ; ils essayèrent seulement d'innocenter les autres, d'empêcher qu'on saisisse leurs « complices ».

« Trois jours après, Hans et Sophie moururent décapités sans avoir pu nous écrire. Dans leur cellule, on a retrouvé cette inscription : « Nous mourons pour un avenir meilleur », et les témoins nous ont rapporté que Hans, avant d'aller au supplice, avait crié à voix haute : « Vive la liberté ! »

« Hans, Christophe et Sophie n'ont pu, du reste, sauver leurs amis. Dans les mois qui suivirent, quatre-vingts personnes, qui avaient adhéré à « La Rose blanche », furent décapitées à leur tour, dont l'admirable professeur Huber. Ma mère et moi fûmes arrêtées comme otages, ma petite sœur, interrogée par la police, avait été relâchée sur-le-champ. »

Le gérant : J.-P. FINIDORI



« Editions Polyglottes »

232, rue de Charenton, Paris-XII<sup>e</sup>

# D'où vient l'argent ?

MOIS DE MAI 1949

## RECETTES

<b>Abonnements</b>	
Ordinaires	24.940
De soutien	3.500 = 28.340
<b>Souscriptions</b>	6.967
<b>Vente au numéro</b>	11.536
<b>Publicité et divers</b>	2.690
<b>Participation achat papier</b>	500
<b>Total des recettes</b>	50.023
En caisse au 1er mai	201.574
	251.597

## DEPENSES

<b>Frais généraux :</b>	
Timbres poste	1.500

## SOLDE

En espèces	423
Aux chèques postaux	249.674 = 250.097
DÉ : 50.156 fr. pour impression et routage du numéro de mai	

## SOUSCRIPTIONS

Prieur C. (Paris) 100 ; Fontes (Haute-Loire) 200 ; Mlle Christophe (Paris) 20 ; Farler (Paris) 100 ; Berlot P. (Seine) 100 ; Allégre (Alger) 100 ; Courdavault (Charente-Maritime) 100 ; Mlle Verny (Puy-de-Dôme) 100 ; Moretton (B.-du-H.) 100 ; Fabre (Alpes-Maritimes) 1.000 ; Mlle Dudon (Alpes-Maritimes) 100 ; Désarmenien (Puy-de-Dôme) 100 ; Réunion du 8 mai (Paris) 3.127 ; Chardy (Seine) 100 ; Mme Albénue (Alger) 100 ; Viale (Seine) 100 ; Hénensal (Finistère) 50 ; Le Ral (Seine) 100 ; Franc (Loire) 250 ; Cofruetols (Paris) 100 ; Jousselin (Seine) 200 ; Salter (Oise) 20 ; Lacarce (Haute-Savoie) 200 ; Barlet (Loire) 100 ; Guyomard (Maine) 100 ; Wipff (Paris) 100 ; Charron (Landes) 100. — Total : 6.967 francs.

## ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Langué (Tunisie) 1.000 ; Glauffret (Alpes-Maritimes) 500 (2<sup>e</sup> vers.) ; Vidal C. (Haute-Loire) 1.000 ; Cviklinski (Alger) 1.000. — Total : 3.500 francs.

## LA DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie  
198, AVENUE DU MAINE, PARIS-XIV<sup>e</sup>

Tél. : SUFFren 66-70

C. C. P. PARIS 5450 00

### LES LIVRES DU MOIS :

#### Syndicalisme

G. D. Delamarre : <i>Une nouvelle notion du salaire</i>	36 »
Lefranc : <i>Le syndicalisme dans le monde</i>	90 »
Boiteau : <i>Traité pratique des conventions collectives</i>	175 »

#### Economie

Pourashlé : <i>Le grand espoir du XX<sup>e</sup> siècle</i>	320 »
Allain : <i>Le travail ouvrier</i>	90 »

#### Politique

D. J. Dallin et B. I. Nicolaevsky : <i>Le travail forcé en U.R.S.S.</i>	420 »
P. M. S. Blackett : <i>Les conséquences militaires et politiques de l'énergie atomique</i>	450 »

#### Littérature

A. Gossery : <i>La maison de la mort certaine</i>	190 »
S. de Beauvoir : <i>Le deuxième sexe</i>	435 »
Moravia : <i>La belle Romaine</i>	480 »
Guido Piovene : <i>La gazette noire</i>	300 »

#### Rappel

G. D. Delamarre : <i>L'évolution du pouvoir d'achat</i>	36 »
E. Dolléans : <i>Histoire du mouvement ouvrier (2 vol.)</i>	300 »
Ida Mett : <i>La Commune de Cronstadt</i>	100 »
Max Stirner : <i>L'unique et sa propriété</i>	325 »
V. Serge : <i>L'affaire Toulaev</i>	390 »
T. E. Lawrence : <i>Lettres</i>	1.150 »

Notre coopérative de librairie est spécialisée pour fournir toute la littérature du mouvement ouvrier, constituer des bibliothèques de syndicats ou de comités d'entreprise. Elle peut fournir également la littérature classique ou moderne.

Demandez notre Catalogue général et notre Bulletin mensuel